

3 1761 07494848 0

*M*

Collection de Monographies ethnographiques  
PUBLIÉE PAR CYR. VAN OVERBERGH

SOCIOLOGIE  
DESCRIPTIVE

LES  
NÈGRES D'AFRIQUE

(GÉOGRAPHIE HUMAINE)

PAR

CYR. VAN OVERBERGH

Secrétaire général H<sup>m</sup> du Ministère des Sciences et des Arts (Belgique). Directeur général H<sup>m</sup>  
de l'Enseignement supérieur, des Sciences et des Lettres,  
Président du Bureau International d'Ethnographie.



BRUXELLES

ALBERT DEWIT, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
53, RUE ROYALE, 53

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE  
1, RUE DU MUSÉE, 1

1913



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa





LES NÈGRES D'AFRIQUE

---

GÉOGRAPHIE HUMAINE



Collection de Monographies ethnographiques

PUBLIÉE PAR CYR. VAN OVERBERGH

SOCIOLOGIE  
DESCRIPTIVE

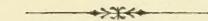
LES  
NÈGRES D'AFRIQUE

(GÉOGRAPHIE HUMAINE)

PAR

CYR. VAN OVERBERGH

Secrétaire général H<sup>o</sup> du Ministère des Sciences et des Arts (Belgique). Directeur général H<sup>o</sup>  
de l'Enseignement supérieur, des Sciences et des Lettres,  
Président du Bureau International d'Ethnographie.



BRUXELLES

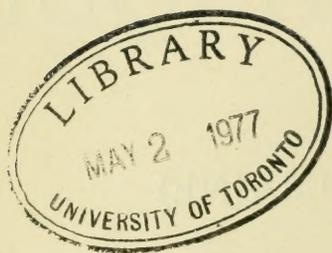
ALBERT DEWIT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

53, RUE ROYALE, 53

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE

1, RUE DU MUSÉE, 1

1913



GN  
645  
084

## INTRODUCTION

---

Nous avons l'honneur d'attirer la bienveillante attention du monde savant et des Gouvernements sur les dix Monographies africaines qui constituent la première série de la *Collection ethnographique* souhaitée par le Congrès international et mondial de Mons (1905).

Chacune de ces dix Monographies est consacrée à une peuplade-type de l'Afrique. Le choix de ces types s'est opéré d'après la variété des milieux physiques et la diversité des degrés de civilisation.

Ce sont autant d'échantillons puisés dans le réservoir de renseignements qu'est notre *Répertoire général ethnographique et géographique* des noirs d'Afrique.

Les dix Monographies ont été publiées d'après un plan identique; les 202 réponses aux 202 questions posées pour chaque peuplade se suivent toujours dans un même ordre; ce qui rend tous ces renseignements comparables entre eux, avec un minimum d'efforts de la part du lecteur.

Comme chacune des réponses aux 202 questions forme un tout en soi, imprimé à part sur fiches détachables, il en résulte que le chercheur peut grouper les

renseignements, dans ses dossiers, au gré de ses besoins ou de ses préférences.

« Tout ce qu'on sait » sur la peuplade, à l'heure où la Monographie se publie, est ainsi présenté au grand public, dans un cadre, toujours le même, qui offre les facilités d'un dictionnaire. Par le système de la fiche complémentaire, imprimée au fur et à mesure des nécessités et possibilités, tout renseignement nouveau peut être publié et transmis aux souscripteurs sans la moindre difficulté; ainsi la Monographie peut être tenue à jour, avec le maximum de rapidité et de facilité.

Consultez les deux tables de matières qui terminent le présent volume. L'une classe les matières des dix volumes d'après l'ordre du questionnaire et des Monographies; l'autre classe les matières d'après un ordre sociologique scientifique. Dans les deux cas, la simple inspection des tables prouve la facilité extrême des recherches et la fécondité des rapprochements.

Imaginez maintenant qu'au lieu des dix sondages qui constituent la première série de Monographies, le Répertoire entier soit publié selon la même méthode;

Supposez que ces centaines de Monographies soient tenues à jour, par le système des fiches additionnelles, ajoutant aux renseignements anciens les nouvelles découvertes d'importance, faites par les particuliers ou les missions officielles;

Supposez même qu'au lieu d'agir sans méthode, et dans une ignorance consciente ou inconsciente des efforts du voisin, les missions ethnographiques et géographiques des diverses Puissances soient orientées d'après les besoins réels et les lacunes bien constatées, — lacunes que le « Répertoire » rend évidentes aux yeux de tous;

Est-il contestable que l'Encyclopédie des races noires d'Afrique serait devenue une réalité?

Ce qui était une chimère il y a huit ans, n'est-ce pas une possibilité aujourd'hui ?

Le seul effort privé, avec l'appui modeste d'une couple de Gouvernements, a pu vaincre toutes les difficultés techniques.

La simple lecture des *Introductions et Préfaces*, des dix premières Monographies, ne le prouve-t-elle à l'évidence ?

N'est-il pas légitime de conclure que si les Gouvernements *voulaient*, cette Encyclopédie de la géographie humaine africaine pourrait être mise, dès demain, à la disposition des savants et des civilisateurs du monde entier ?

Si les Gouvernements *voulaient* prendre, pour leurs établissements scientifiques quelques souscriptions à la Collection, de manière à ce que le total de ces souscriptions atteignît le minimum indispensable pour imprimer le manuscrit existant du Répertoire — rien ne s'opposerait plus à la publication rapide de l'Encyclopédie des nègres africains.

Il y a beau jour que la critique scientifique a fait aux Monographies parues l'accueil le plus encourageant. Les savants de divers pays ont bien voulu contribuer à l'amélioration graduelle de la technique de la publication. De hautes distinctions ont été réservées à notre œuvre par les sociétés géographiques et scientifiques les plus importantes.

Et déjà — récompense suprême de l'entreprise de désintéressement qu'est la nôtre — dans plusieurs pays les essais d'utilisation pratique de l'œuvre documentaire se multiplient.

Dans le domaine des sciences appliquées comme dans celui des sciences sociales, des auteurs déjà nombreux puisent dans la documentation de ces sociétés africaines présentées par nos Monographies, les

éléments de leurs hypothèses directrices de recherches.

Dans le domaine de la civilisation progressive de l'Afrique, nombreux deviennent les explorateurs, les missionnaires et les administrateurs qui s'appuient sur les données des Monographies pour poursuivre méthodiquement leur œuvre respective. On commence à partir systématiquement de ce qui est, pour améliorer. Au lieu de faire table rase pour importer une civilisation européenne, on tente de placer une greffe sur l'arbre qui s'offre et dont on veut perfectionner le produit. La méthode de l'évolution se substitue peu à peu à la méthode « révolutionnaire » du coup de baguette magique.

Et voici que, du haut des chaires d'enseignement supérieur, on entend des voix répéter aux jeunes générations de colonisateurs : « Les études monographiques des peuplades nègres permettent déjà les généralisations indispensables à votre action de demain. Pénétrez-vous de la description des mœurs; faisons le point de départ entre ce qui est contraire à la civilisation et ce qui peut être toléré. Mesurons la distance entre ce qui est et ce qui doit être un jour; nous allons vous montrer le progrès actuellement réalisable, tant en matière économique et familiale qu'en matière idéologique, juridique et politique. L'expérience faite en telle partie de l'Afrique sur telle peuplade, pourquoi ne pas essayer de la reproduire ailleurs dans des conditions de milieu et de race à peu près semblables? D'après cette méthode évolutive, voici donc les lignes directrices de l'action qui paraît s'imposer au temps où nous sommes... »

L'avenir est à la civilisation méthodique et graduelle, basée sur la connaissance de plus en plus approfondie de ces sociétés inférieures, par le système des Monographies de plus en plus comparables.

Aussi bien, cette méthode qu'est-elle autre chose qu'une application de celle qui est adoptée présentement dans toutes les branches du savoir humain ? Prêtez l'oreille aux délibérations des Congrès scientifiques. Le mouvement se généralise dans des centaines d'associations internationales, où que soit établi leur siège social, en Europe ou en Amérique, en Allemagne et en France comme en Belgique, en Suisse et en Hollande. Le souci de la documentation classée suivant les divisions les plus détaillées et les exigences de chaque science est devenu à ce point prépondérant qu'on peut se demander, en examinant les faits, s'il est encore possible de trouver une association internationale sans but lucratif qui ne considère, comme base de son action pratique, l'organisation la plus parfaite possible non seulement de la bibliographie, mais de la documentation complète. Et ces classifications elles-mêmes ne visent-elles pas à la réalisation progressive de l'Encyclopédie indéfiniment perfectible ?

Notre œuvre, qui se rattache ainsi au mouvement documentaire et encyclopédique qui entraîne le monde vers le progrès et qui y occupe une place d'avant-garde, n'est-elle pas fondée à demander respectueusement l'appui éclairé :

non seulement des personnalités savantes des divers pays, — dont plusieurs ont déjà manifesté par leurs écrits ou par leurs paroles leur aide encourageante,

non seulement des sociétés de géographie — dont beaucoup ont applaudi à nos efforts dans leurs organes périodiques,

non seulement des associations internationales scientifiques, — dont récemment la revue attitrée « La Vie internationale » publiait la description de notre œuvre documentaire,

mais encore des Musées et des Bibliothèques — qui sont invités instamment à s'inscrire en nom comme souscripteurs de notre Collection de Monographies, mais aussi et surtout des Gouvernements, dont l'intervention éclairée a permis la réalisation de tant d'œuvres collectives dépassant les forces de l'initiative privée.

CYR. VAN OVERBERGH.



## INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Bangala



Cette monographie des Bangala est la première d'une Collection.

L'idée de cette Collection se rattache au mouvement ethnographique et sociologique créé par le Congrès mondial de Mons (Belgique, 1905). Après une discussion des plus élevée sur les conclusions de sept rapports (1), le vœu suivant fut voté à l'unanimité :

« Considérant qu'il importe au plus haut point de posséder une documentation scientifique aussi complète que possible sur l'état social, les mœurs et les coutumes des différents peuples, spécialement ceux de

---

(1) 1<sup>o</sup> Rapport de sir Edward Brabrook, ancien président de la *Folklore Society* et de l'*Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* de Londres. — 2<sup>o</sup> Celui de M. A. H. Keane, de l'Université de Londres. — 3<sup>o</sup> Celui de M. Frantz Heger, Königl. und Kaiserl. Regierungsrat, directeur du Hofmuseum de Vienne. — 4<sup>o</sup> Celui de M. A.-W. Nieuwenhuis, professeur d'ethnologie à l'Université de Leyde. — 5<sup>o</sup> Celui de M. S. R. Steinmetz, professeur de sociologie à l'Université de Leyde. — 6<sup>o</sup> Celui de M. J. Hal-kin, professeur de géographie ethnographique à l'Université de Liège. — 7<sup>o</sup> Celui de M. Th. Gollier, professeur des institutions d'Extrême Orient à l'Université de Liège.

civilisation inférieure, pour faire rendre son maximum d'effets utiles à l'expansion civilisatrice vers les pays neufs ;

» Considérant que plusieurs institutions ont pris à cette fin d'utiles initiatives, mais à base nationale ;

» Considérant qu'il importe, pour arriver plus rapidement, plus sûrement et plus complètement à cette connaissance scientifique, de solidariser et d'unifier tous les efforts de documentation, peut-être d'après un programme général et commun ;

» Considérant que la Société belge de sociologie a pris la louable initiative d'une vaste enquête internationale et collective sur les peuples dont il s'agit ;

» Le Congrès émet les vœux suivants :

» 1° Qu'un Bureau international d'ethnographie soit créé, ayant pour but : a) de publier des questionnaires ethnographiques et sociologiques et éventuellement d'unifier ceux qui existent ; b) d'envoyer par l'intermédiaire des autorités compétentes, ces questionnaires aux fonctionnaires coloniaux, aux explorateurs, aux missionnaires, etc. ; c) de publier des réponses à ces questionnaires toutes sur un même plan ; d) de distribuer ces réponses à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, collaborent à l'enquête ;

» 2° Que tous les musées d'ethnographie, que toutes les sociétés d'ethnographie, de sociologie, de géographie, que tous les ethnographes, anthropologues, sociologues, soutiennent cette œuvre par tous les moyens dont ils disposent ;

» 3° Que tous les Gouvernements s'intéressent à cette enquête, facilitent, dans leur sphère d'action, les

travaux du Bureau international et soutiennent celui-ci par les moyens qu'ils jugeront le plus à propos ;

» 4<sup>o</sup> Que de toutes les publications ethnographiques, un exemplaire soit gracieusement envoyé au Bureau international et que celui-ci publie tous les ans un catalogue des ouvrages parus relatifs à l'ethnographie, ce terme pris dans son sens le plus large ;

» 5<sup>o</sup> Que le Gouvernement belge soit invité à saisir les Gouvernements étrangers de ce vœu ;

» Charge une Commission internationale (1) de prendre toutes les mesures utiles pour aboutir rapidement et pratiquement. »

La Commission internationale prit les mesures les plus urgentes : un avant-projet de statuts fut élaboré. Le Gouvernement belge consentit à en saisir les Gouvernements étrangers. Les négociations sont très avancées ; il est probable qu'elles aboutiront à la constitution d'une Conférence internationale qui arrêtera définitivement les bases de l'entente projetée.

En attendant, le Bureau de la Commission internationale a lancé un appel à la collaboration de toutes les sociétés ethnographiques et géographiques du monde. La plupart ont répondu affirmativement et, pour gage, ont envoyé leurs publications.

Divers membres de la Commission internationale ont élaboré des projets de questionnaire qui pourront servir

---

(1) Cette Commission internationale est composée de MM. Van Overbergh (Belgique), président ; Skiff pour l'Amérique, Haddon et Keane pour l'Angleterre, von Luschan pour l'Allemagne, Hamy pour la France, Heger et Smidt pour l'Autriche-Hongrie, Nieuwenhuys et Steinmetz pour la Hollande, Martin pour la Suisse, Fraipont et Lemaire pour la Belgique. MM. Halkin et Gollier sont chargés du secrétariat.

de base aux discussions de la Conférence internationale. Certains ont suggéré des moyens d'unifier les questionnaires publiés en divers pays.

D'autres ont fait des essais de publication des observations. C'est ainsi que M. le prof. Halkin a inséré dans le *Mouvement sociologique international* une monographie des Ababua (Etat Ind. du Congo) qui a pu être envoyée pour avis, en tirés à part, non seulement aux membres de la Commission internationale, mais à un grand nombre de personnalités savantes du monde entier.

Les critiques ont été recueillies; plusieurs ont été reconnues fondées. Des suggestions d'amélioration, il a été tenu compte dans la présente monographie des Bangala.

Tous les correspondants approuvent le principe du plan : publication des réponses à un questionnaire-type, sur des fiches détachables.

Ainsi les diverses monographies seront comparables en tout temps.

Comme M. Halkin, j'ai pris pour base de la Collection que je publie le questionnaire ethnographique arrêté par la *Société belge de Sociologie* (1). Mais il est clair que si le Bureau international — ou une institution nationale ou même un particulier — désire classer les fiches dans un autre ordre ou de manière plus détaillée, il peut aisément « adapter » les fiches des monographies à ses désirs : simple question de placement ou de division.

---

(1) Voir les *Annales* de la Société belge de Sociologie, tome II.

Ce qu'il est nécessaire de remarquer, c'est que tous les renseignements, que nous avons pu recueillir sur les Bangala, ont pu trouver leur place dans le cadre du questionnaire. Aucun aspect de la vie sociale n'a dû être négligé. Et cependant la littérature publiée était nombreuse, ainsi qu'on peut en juger en parcourant les pages 1-30.

Le questionnaire s'occupe de toutes les classes de phénomènes sociaux qui palpitent dans la vie d'une peuplade : Phénomènes économiques, génétiques, esthétiques, religieux et philosophiques, moraux, juridiques, politiques; tous, depuis les plus simples et les plus généraux jusqu'aux plus complexes et les plus rares.

Et non seulement les phénomènes sociaux, mais ceux qui concernent le milieu physique et les caractères anthropologiques.

Sans doute, les spécialistes rêvent d'une division plus raffinée, chacun dans sa sphère. Mais c'est là l'œuvre d'un second stade, qui pourra s'amorcer dès qu'il se trouvera des hommes de science pour l'entreprendre (1) et la mener à bien.

Pour le moment, il m'a paru opportun de publier sur le plan du questionnaire de la *Société belge de Sociologie* une Collection de monographies relatives aux peuplades de l'Afrique tropicale.

Pour apprécier la valeur de cet essai en grand, il convient d'imaginer un nombre considérable de publications semblables à celle des Bangala. Les deux

---

(1) Aussi bien, la *Société belge de Sociologie*, poursuit la rédaction de questionnaires approfondis spéciaux pour les différents domaines de la vie sociale.

cent et deux numéros correspondent dans chaque monographie. C'est toujours dans un même texte, en des termes identiques, que chaque question est posée.

Lisez à la file le contenu des numéros de chacune des monographies ; vous avez la statistique et même la dynamique d'une peuplade.

Les idées religieuses d'une région vous intéressent-elles seules, prenez, dans chacune des monographies des tribus de cette région, les fiches 100 à 122. Vous aurez le dossier qui vous convient.

De même pour toutes les autres classes de phénomènes. Le système des fiches détachables vous permet d'isoler les informations que vous désirez.

Il est facile de se figurer les avantages que pourront retirer de ces publications des hommes pratiques comme le missionnaire qui inaugure son apostolat ou le fonctionnaire désireux de faire œuvre d'administration féconde. N'est-ce pas, d'autre part, faciliter les voies à ce qu'on pourrait appeler la civilisation scientifique ou méthodique ? Connaissant les « mœurs », le législateur saura les lois qui conviennent. Et ce sera par degrés — peu sensibles, mais sûrs — que nos frères arriérés pourront s'élever à une civilisation supérieure. C'était un des grands buts du Congrès mondial.

Mais il en est d'autres, d'un caractère plus scientifique. Et pour ne pas parler des avantages qui en résulteront pour l'anthropologie et la géographie, ces deux avenues de la Science sociale, quel courant d'observations ne pourra créer cette initiative dans le champ de la sociologie descriptive ? C'est à ces sources monographiques que diverses sciences sociales ont dû

leurs progrès les plus remarquables. La Sociologie s'oriente presque entière de ce côté. Notre tentative fait partie du mouvement.

\*  
\* \* \*

Pour réaliser ces grands espoirs, une méthode sévère s'imposait. La voici :

Après avoir réuni la bibliographie des Bangala et leur iconographie, nous avons procédé à un dépouillement systématique de la documentation qu'elles renfermaient. Pas un renseignement n'a été laissé de côté. Chacun de ces renseignements était transcrit sur une fiche distincte et détachée. C'est la première partie du travail.

La deuxième consistait à grouper ces fiches dans un ordre idéologique correspondant aux deux cent et deux numéros du questionnaire de la *Société belge de Sociologie* (1).

Puis vint le travail de mise en œuvre. Chaque paquet de fiches — correspondant à chacun des numéros — fit l'objet d'une étude spéciale; le renseignement le plus complet était placé en première ligne; les autres n'étaient reproduits que pour autant qu'ils renfermaient du neuf; sinon, ils étaient portés en référence du premier.

Le manuscrit ainsi obtenu fut imprimé en épreuves à un certain nombre d'exemplaires. Chacune de ces

---

(1) Ces deux premières parties du travail relèvent d'une entreprise scientifique spéciale dont les fondateurs désirent jusqu'ici garder l'anonymat mais qui se rattache par ailleurs au mouvement ethnographique général créé par le Congrès mondial de 1905.

épreuves fut envoyée à des explorateurs d'élite, ayant vécu dans la région des Bangala (1) avec prière de lire, discuter et annoter : c'était la demande subsidiaire ; en ordre principal, il s'agissait d'obtenir des renseignements complémentaires et originaux. Quelques épreuves étaient adressées à des savants (2) qui, bien que n'ayant pas vécu là-bas, avaient étudié la région sous quelque aspect important : ils étaient sollicités d'annoter du point de vue *de leur spécialité*.

Dès que les épreuves ainsi examinées et complétées furent rentrées, le travail d'achèvement commença. Il fut ardu. Parfois les explorateurs n'étaient pas d'accord, il fallait rechercher si ce désaccord ne reposait pas sur un malentendu. D'autres fois le renseignement était incomplet ; de nouvelles interviews furent nécessaires, etc.

Ce ne fut qu'après plusieurs épreuves nouvelles que le bon à tirer put être donné.

Par scrupule d'exactitude chaque auteur voit son renseignement publié dans la langue qu'il a choisie, et dans son texte.

Les renseignements originaux sont en grands caractères ; les autres, en caractères ordinaires.

Chaque information est contrôlable à chaque instant, puisque les sources sont renseignées.

Les fiches sont détachables, et chacune d'elles forme un tout.

(1) Ce sont MM. le baron Dhanis, commandant Mardulier, major Fiévez, capitaine Wilverth — que je ne saurais assez remercier de leur obligeante collaboration.

(2) MM. J. Fraipont, professeur à l'Université de Liège, de Wildeman, conservateur au Jardin botanique, Cornet, professeur à l'Université de Gand, auxquels j'exprime ma cordiale gratitude.

Un des grands avantages du système, c'est la possibilité de tenir la monographie à jour. Si un explorateur ou un missionnaire fait une observation nouvelle ou de nature à compléter une information antérieure il suffit qu'il l'adresse à l'auteur de la Collection. Une fiche spéciale recueillera la nouveauté et sera envoyée à tous les souscripteurs (1). De même, si un oubli ou une rectification désirable est signalée dans la bibliographie ou l'iconographie.

L'œuvre reste ainsi continuellement perfectible; elle fait appel à toutes les bonnes volontés; elle donne le maximum de facilités à celui qui désire publier ses observations; elle garantit un minimum de lecteurs compétents; elle réduit sans cesse les chances d'erreur.

\*  
\* \*

Sans doute l'œuvre est grande.

Elle déborde l'effort d'un homme, de quelques hommes et peut-être d'un pays.

Elle fait appel à la collaboration.

Elle vise à montrer la possibilité d'une coopération internationale de plus en plus effective, ainsi que le souhaitait le Congrès mondial.

CYR. VAN OVERBERGH.

(1) Chaque monographie est vendue au prix de 10 francs; pour les souscripteurs le prix est réduit à fr. 7.50; chaque page complémentaire, 10 centimes. Pour les souscriptions par masses, au delà de cent exemplaires, conditions spéciales. Pour l'étranger le port en sus.



## II.

### INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Mayombe



Voici le deuxième volume de la *Collection de monographies ethnographiques*.

Le premier volume était consacré aux Bangala, peuplade du *fleuve*, du plus grand fleuve de l'Afrique centrale, le Congo.

Les Mayombe sont des gens de *la forêt*, de cette forêt tropicale qui, partant du nord de Boma, plonge dans les possessions portugaises et françaises, parallèlement à la côte.

La monographie s'occupe de la peuplade mayombe de cette partie de la forêt qui s'étend entre Luki et le Shiloango, c'est-à-dire des Mayombe de l'Etat Indépendant du Congo. Les renseignements sur les Mayombe des possessions portugaises et françaises sont jusqu'ici trop insuffisants pour permettre une étude comparée.

\*  
\* \*

La littérature des Mayombe est beaucoup moins abondante que celle des Bangala. La raison en est

simple. Tandis que les Bangala, à cheval sur le grand fleuve, entraient en relations avec quiconque remontait le Haut-Congo, les Mayombe, à l'écart des routes, cachés dans la forêt farouche, se laissaient à peine entrevoir par les commerçants de la côte ou les chefs des expéditions de reconnaissance.

D'où le nombre relativement restreint de renseignements publiés, utilisés au cours de cette monographie.

De là aussi le nombre considérable de renseignements nouveaux, recueillis au cours d'entrevues directes avec les explorateurs.

L'entreprise paraissait audacieuse, même après l'essai des Bangala. Le lecteur jugera si elle a réussi.

J'en ai retiré cette conviction qu'il est possible de mener à bonne fin l'étude d'une monographie ethnographique par la seule enquête orale. Et c'est précisément de ce côté que j'aiguille la troisième monographie, qui s'occupera des Basonge, peuplade de la *brousse*.

J'eus foi dans la qualité éminente des explorateurs du Mayombe. L'événement semble m'avoir donné raison.

Je ne saurais assez remercier ces hommes de talent et de dévouement qui n'hésitèrent pas à distraire de leurs affaires souvent absorbantes les heures et les jours qu'ils voulurent bien consacrer à mon enquête verbale ou écrite. Il en est que j'ai accablés d'interviews; la mine découverte était précieuse pour la science et la civilisation: il fallait l'exploiter à tout prix; ces collaborateurs s'y prêtèrent toujours de la meilleure grâce. Honneur à eux !

L'accueil fait aux Bangala par le grand public comme par le monde savant fut extrêmement sympathique. Je me permets de remercier les journaux et les revues. Ces encouragements sont précieux. Ils témoignent de l'adaptation de l'entreprise à un besoin général.

Des conseils me sont venus et je me suis empressé de les suivre pour la plupart, dans la rédaction de cette deuxième monographie.

Ainsi, plusieurs sociologistes m'ont exprimé le désir de voir donner plus d'importance aux fiches 2 et 186 : la première traite du milieu, la seconde du contact avec les civilisés.

« Afin de se rendre compte des relations qui existent entre le milieu physique et la population qui l'occupe, il est indispensable, m'écrivait-on, que ce milieu soit décrit avec la plus grande précision possible. Il s'agit moins d'accumuler les détails techniques que de faire toucher du doigt les caractéristiques. Il serait superflu, en ce qui concerne la faune, par exemple, de fournir la classification des insectes recueillis dans la région : c'est l'affaire du naturaliste spécialiste. Mais s'il y a des insectes manifestement nuisibles ou utiles à l'homme, aux animaux domestiques, aux cultures, etc., pourquoi ne pas les décrire par leur action et leurs effets ? De même pour la flore, la géologie et l'hydrographie, la météorologie, etc. Ainsi les dominantes du milieu seraient exposées aux regards des lecteurs, et à quelque école sociologique qu'on appartienne, on a le plus grand intérêt à les connaître. »

Ces considérations m'ont convaincu. Qu'on veuille

bien y trouver la justification de l'importance donnée au n° 2 de la monographie des Mayombe. La *forêt* surtout est décrite; elle est le cadre dans lequel se meut toute la vie de notre peuplade; elle est sa nourricière comme son horizon, sa défense et sa sauvegarde.

Quant à la question 186, on me disait : « Voilà donc une peuplade primitive vivant et se développant dans un milieu donné. A un certain moment elle entre en contact avec les représentants d'une civilisation supérieure. Il est de la plus haute importance de suivre le développement des effets de ce contact, de plus en plus étroit. Donnez de l'extension à cette fiche. Presque tout est intéressant : la manière dont l'indigène accueille le civilisé, la façon dont il subit son influence ou dont il la repousse, la partie des usages qu'il imite en premier lieu, etc. Est-ce par le côté économique — commerce, par exemple, ou travail — qu'il apprécie les relations avec les Européens; est-ce par le côté religieux, par le côté « force » ? Quels sont les essais de civilisation et leurs résultats ? N'y a-t-il pas des usages rebelles à toute pénétration ? Et que d'autres questions semblables se pressent ! Sans doute, il faut éviter les détails oiseux qui ne prouvent rien. Mais notez les caractéristiques. N'est-ce pas de cette manière que pourra s'arrêter peu à peu le plan de civilisation méthodique ou scientifique dont parle l'*Introduction* des *Bangala* ? »

Un collègue m'écrivait : « Cette pensée de concevoir la civilisation scientifique des peuples inférieurs est digne de notre siècle de science. Il est temps que les sciences ethnographiques, un peu égoïstes jusqu'ici,

s'orientent vers des buts d'utilité pratique, qu'elles deviennent, si je puis dire, des sciences appliquées. Sans doute il est bon que les savants observent et décrivent les peuplades, les comparent et en tirent des conclusions que les sociologistes utiliseront pour formuler les lois des sociétés humaines. Mais pourquoi, dès à présent, n'utiliserait-on pas tous ces éléments pour tirer des conclusions en faveur d'une campagne rationnelle de civilisation? Admirable assurément l'effort du missionnaire, par exemple, qui s'établit sans esprit de retour au milieu des sauvages, pour les élever peu à peu à un idéal et à une vie supérieure. Mais on conçoit que ce même effort pourrait produire des effets beaucoup plus fructueux s'il existait des règles, déduites de l'expérience séculaire des missionnaires, et qui seraient de nature à multiplier l'efficacité de leur effort. De même pour le travail civilisateur des Etats européens, de leurs fonctionnaires, de leurs magistrats et pourquoi ne pas dire de tous ceux qui, au-dessus de leurs relations d'affaires avec leurs frères d'Afrique, veulent contribuer à leur élévation progressive? »

Mon ami traduisait trop bien le fond de mon sentiment pour que je ne suive pas ses conclusions, en tant qu'elles trouvent leur écho dans le cadre des monographies.

De là l'importance plus grande donnée au n° 186, destiné à devenir peu à peu le compendium des résultats obtenus en matière civilisatrice.

Je signale cette idée nouvelle à l'attention de mes collaborateurs : il y a là une œuvre d'une grande portée pratique.

Un troisième conseil fut suivi.

« Puisque, disait-on, vous allez donner tant d'importance aux enquêtes orales ou écrites, il est juste que, pour permettre à vos lecteurs de peser la valeur des témoignages de vos collaborateurs, vous esquissez sommairement les titres qui les distinguent. »

Cette remarque correspondait trop au désir que j'ai de mettre mes collaborateurs en relief pour que j'hésite un seul instant.

Parmi les explorateurs du Mayombe, ceux qui m'ont fourni les renseignements principaux sont : MM. l'ingénieur Diederich, le commandant Cabra, l'ingénieur Claessens, le P. De Clercq, le D<sup>r</sup> Jullien, le juge Louwers, le professeur Cornet, le lieutenant Morrissens.

*M. Diederich.* — Le 17 avril 1893, au Palais des Académies de Bruxelles avait lieu la réception solennelle des explorateurs du Katanga. M. le colonel Thys présenta M. Diederich au Roi et à l'assemblée, dans les termes suivants : « Géologue consciencieux qui a fait de nombreuses observations scientifiques qui permettront de se rendre compte de la constitution géologique de ces régions intéressantes. La Commission a fait frapper à son intention une médaille d'argent, qu'elle est heureuse de lui offrir avec l'assurance toute particulière de son estime. » M. Norbert Diederich, ingénieur du génie civil, des mines, arts et manufactures, avait alors vingt-six ans. Il avait été adjoint à l'expédition Delcommune. Ce furent ses débuts en Afrique.

En 1894, il est nommé Directeur de l'Agriculture de l'Etat Indépendant du Congo, service qu'il organise.

Il séjourne au Mayombe pendant près de trois ans, y installe les postes de culture de café et de cacao à Lenghi et à Temvo; il crée l'exploitation des bois du Shiloango et les champs d'expérience de la culture du tabac à Kaïka-Zobe.

En 1898-1899, il parcourt le Mayombe du nord au sud à la recherche des passages du futur chemin de fer et installe le poste de culture d'Urselia.

En 1900, il devient Directeur Général du chemin de fer du Mayombe. En 1901, il crée les postes de culture de la Société agricole du Mayombe. Jusqu'aujourd'hui, il reste attaché aux différentes entreprises du Mayombe, où il se rend presque chaque année.

*M. Cabra.* — M. le commandant Cabra part pour l'Afrique, en 1896, en qualité de Commissaire du Gouvernement belge pour assister à l'inauguration du chemin de fer Matadi-Tumba. En même temps, il est chargé d'une mission scientifique au Mayombe et de l'étude du pays en vue de la construction d'un chemin de fer Boma-Shiloango.

Il est désigné peu après comme commissaire de l'Etat Indépendant à la délimitation de la frontière congolo-portugaise.

En 1903, il est chargé de la délimitation franco-congolaise.

En 1905, commissaire du Roi, il inspecte les territoires de la Ruzizi-Riva et la province orientale.

*M. Claessens.* — 34 ans, ingénieur agricole.

Après de nombreux voyages aux États-Unis, où il cultive le coton dans l'Oklahoma — au Mexique, où il s'occupe des cultures de café, du caoutchouc et de l'élevage du bétail, -- dans la République Argentine, où il réorganise l'enseignement agricole, — il part pour l'Afrique avec mission spéciale de l'État Indépendant d'introduire la culture du coton dans le Bas-Congo.

D'où, de nombreuses explorations dans le Mayombe spécialement dans le nord-est et dans l'est.

M. Claessens est actuellement attaché à l'Administration centrale de l'État Indépendant du Congo, à Bruxelles.

*Le R. P. De Clercq.* — Le P. De Clercq, des Pères missionnaires de Scheut (Bruxelles), séjourne au Congo de 1896 à 1906.

Il réside successivement à Luluabourg, jusqu'en 1897, — à Berghe-Sainte-Marie, jusqu'en 1900, — à Léopoldville en 1904, — à Kangu (Moll-Sainte-Marie) de 1902 à 1906.

*M. Jullien.* — M. le D<sup>r</sup> Jullien se rend pour la première fois en Afrique en 1890. Il est ensuite le médecin de la Compagnie du Chemin de fer du Congo (1893-1895). De 1894 à 1902 il devient : le chef du service médical de la Compagnie des chemins de fer vicinaux au Mayombe; le médecin agréé au camp d'instruction militaire du Bas-Congo; le médecin de la Société agricole du Mayombe et de plusieurs autres sociétés.

Le D<sup>r</sup> Jullien fait partie du Comité d'études des maladies tropicales.

*M. Cornet.* — En 1891-1893, géologue de l'expédition Bia-Franqui au Katanga : reconnaissance géologique du sud-est du bassin du Congo, de Lusambo au lac Bangwéalo ; première carte géologique de ces régions ; établissement d'une échelle stratigraphique, confirmée depuis ; découverte des mines de cuivre de Kambove, Lusniehi, Kitulu, Kimbui, Inambuloa, qui sont parmi les plus riches du monde.

En 1895, il est adjoint comme géologue à la Commission envoyée par le Gouvernement belge pour étudier les conditions d'établissement du chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Il étudie toute la géologie du Bas-Congo.

Aujourd'hui, membre de la Commission du Musée du Congo à Tervueren et professeur de géologie à l'Université de l'État à Gand.

*M. Louwers.* — Docteur en droit, M. Louwers arrivait en Afrique au mois de février 1901 en qualité de magistrat. Après un stage au parquet de Boma, il fut envoyé au Mayombe pour régler, comme substitut, certaines affaires judiciaires et aussi pour viser les contrats des travailleurs indigènes engagés dans les différentes exploitations agricoles de la région. Ainsi il parcourut presque toute la forêt du Mayombe jusqu'au Shiloango.

En 1902, M. Louwers fut envoyé au Tanganika.

Actuellement il est professeur à l'École coloniale et greffier au Conseil supérieur de l'État Indépendant du Congo.

*M. Morrissens.* — M. le lieutenant Morrissens séjourna au Congo de 1896 à 1899. Après une mission dans l'Obanghi il accompagna M. Diederich dans ses reconnaissances dans le Mayombe en vue de la construction du chemin de fer.

Il est professeur de géographie et d'ethnographie à l'École coloniale de Bruxelles.

A tous ces collaborateurs d'élite qui, sans compter, m'ont donné leurs souvenirs et leur science des choses d'Afrique, ma plus cordiale gratitude.

Rarement, je crois, un groupe d'hommes aussi compétents a pu être réuni en vue de l'étude systématique d'une peuplade. Non seulement ce sont les spécialités de chacun d'eux qui se compénètrent et se complètent harmonieusement, mais aussi les lieux mêmes de leurs résidences ou de leurs voyages.

J'ai devant les yeux les lignes entrecroisées de leurs explorations; elles se détachent en rouge sur le fond imprimé de la carte; elles apparaissent comme les mailles d'un filet, sinon régulier du moins sans vide béant et parfaitement apte à captiver tous les renseignements désirables.

Pour mesurer le résultat de l'effort réalisé par la monographie des Mayombe, qu'on veuille bien examiner en réponse à chacune des 202 questions, ce qu'on savait *avant* et ce qu'on connaît *après* cette publication.

Je remercie aussi M. le conservateur De Wildeman, qui, avec la haute compétence que tous lui reconnaissent en botanique coloniale, a bien voulu annoter les passages qui relevaient de sa spécialité, particu-

lièrement importante dans une monographie dont le cadre est la forêt.

Merci à M. De Jonghe, qui m'a aidé dans le dépouillement et le classement des renseignements bibliographiques et iconographiques et dans la correction des épreuves.

Merci à MM. Maes et Viaene, qui ont dressé la carte ethnographique jointe au volume.

Leur collaboration à tous me fut précieuse. Il est juste qu'elle soit proclamée et reconnue.

Cyr. VAN OVERBERGH.





### III.

## INTRODUCTION

A LA

# Monographie des Basonge

---

Les Basonge sont fixés aux confins méridionaux de la grande forêt équatoriale d'Afrique, entre le Lubilach et le Lualaba.

Ils sont de belle race.

C'est chez eux que Wissmann découvrit, il y a quelque vingt-cinq ans, ces agglomérations immenses, vraies villes africaines de quinze à vingt mille habitants.

A l'ombre de leurs palmeraies, ces populations cultivaient des champs étendus. Elles savaient travailler l'argile, le bois, le cuivre et le fer; elles confectionnaient des vanneries et des étoffes. Les forgerons étaient renommés.

Les explorateurs allemands qui, venant du pays des Baluba, franchissaient le Lubi, avaient l'impression de se trouver comme dans un autre monde. « Des habitations propres et spacieuses, entourées de jardins, forment en lignes droites des villages peuplés par les

Basonge, race nègre bien faite en même temps qu'industrielle. Malgré son isolement de tout contact étranger, elle suffit à tous ses besoins mieux que les peuplades voisines. »

Cinq années plus tard, Wissmann traversait l'Afrique pour la seconde fois. A la place des villes bruyantes des Beneki, puissante famille des Basonge, il ne trouva plus que les lignes majestueuses des palmiers qui bordaient l'ancien boulevard de la cité. Partout la dévastation, le silence et l'herbe envahissante.

Que s'était-il passé ?

L'Arabe du Manyema avait franchi le Lualaba. Conquérant sans scrupule, il avait massacré tous ceux qui offraient quelque résistance ou qui ne se pliaient point au joug détesté.

De jour en jour la terreur augmentait au pays basonge, que les bandes arabes considéraient comme une réserve d'esclaves et un objet de razzia. Des sous-tribus entières furent anéanties ; d'autres émigrèrent. Le lieutenant de Wissmann, M. Paul Le Marinel, amena les Sappo-Sap à Luluabourg.

Mais les trafiquants de Kasongo rêvaient d'étendre plus à l'ouest et au sud le champ de leurs opérations criminelles : l'immense race des Baluba allait être sacrifiée, lorsque l'État Indépendant du Congo établit le poste de Lusambo qui fut comme une digue contre laquelle se brisa la vague esclavagiste.

C'est l'heure où les vainqueurs des Arabes entrent en lice : Fivé, Dhanis, Le Marinel, Gillain, Michaux, pour ne nommer que les collaborateurs directs de notre monographie.

Leurs marches sillonnèrent le territoire des Basonge et les batailles qu'ils y livrèrent furent autant de victoires.

La domination des trafiquants fut anéantie et rapidement s'y substitua l'influence européenne.

Auxiliaires des blancs pendant la lutte, les Basonge restèrent leurs sujets dévoués. Jamais il n'y eut de différend grave. Et même au temps de la crise de 1895, quand les Batetela révoltés de Luluaburg prirent la route du nord, les Basonge essayèrent de leur disputer le passage, malgré l'infériorité de leur armement. Ils furent battus, mais ils restèrent fidèles à l'État.

\*  
\*  
\*

Cette esquisse historique fait toucher du doigt l'intérêt de l'étude ethnographique des Basonge.

Il y a vingt-cinq ans, ils vivent en des villes spacieuses et sont vierges de tout contact avec les autres civilisations.

Puis, ils subissent le joug des esclavagistes.

Enfin, les voilà soumis depuis de longues années à l'influence des blancs d'Europe.

Sur ces trois périodes, les renseignements recueillis sont abondants. Pour celle du début, il est vrai, il faut se contenter du témoignage d'explorateurs de passage : Wissmann, Pogge, Wolf, etc. ; mais ce sont des hommes de premier ordre et souvent des observateurs de génie. Après la défaite des Arabes, voici qu'apparaissent les sauveurs, cette brillante phalange d'officiers belges, actuellement dans la fleur de l'âge et du souvenir, et

qui n'hésitèrent pas à me communiquer les renseignements dont ils disposaient et dont l'ensemble constitue une véritable résurrection de cette Basongie d'il y a quinze ans. Quant aux temps présents, le faisceau d'une documentation aussi précieuse qu'abondante m'a été fourni par des observateurs sagaces, qui ont opéré sur place et plus spécialement en vue de la rédaction de ce livre.

\*  
\* \*

Après la monographie des Bangala (peuplade du *fleuve*) et celle des Mayombe (peuplade de la *forêt*), voici l'étude des Basonges (peuplade de la *brousse*).

Ainsi les sociétés-types étudiées jusqu'ici dans cette collection correspondent aux trois principaux milieux physiques de l'Afrique équatoriale.

Comme les trois monographies sont présentées d'après un plan identique, sur fiches détachables et en réponse aux 202 questions du questionnaire ethnographique de la *Société belge de sociologie*, chacun peut se faire une idée précise de la valeur de la méthode comparative, préconisée en 1905 au Congrès mondial de Mons et adoptée dans son principe par le *Bureau international d'ethnographie*.

Les résultats obtenus par ce triple essai permettent de répondre aux principales objections formulées contre cette méthode.

\*  
\* \*

« Jamais, disait-on, vous ne réussirez à faire rentrer toute la vie sociale d'une peuplade dans les cadres

tracés par le questionnaire. A supposer que vous y parveniez pour une tribu, vous échouerez pour les suivantes, chacune ayant sa physionomie propre. En tout cas, beaucoup de réponses à une même question — pour les diverses peuplades — ne seront guère comparables entre elles. »

On conviendra que les Bangala, les Mayombe et les Basonge habitent des points fort distants dans le bassin du Congo; leurs milieux sont dissemblables; il n'y a guère de contact entre eux; ils parlent des langues différentes.

Or, je m'étonnerais fort si un lecteur — question de lacunes à part — ne trouvait pas les fiches comparables entre elles et surtout s'il pouvait citer un point quelconque de documentation qui n'ait pu trouver place dans le cadre indiqué.

Si la bibliographie des Mayombe, et surtout celle des Basonge, était presque rare, celle des Bangala était abondante.

En revanche, les résultats de l'enquête orale, rares chez les Bangala, nombreux pour les Mayombe, sont fort riches pour les Basonge.

Dans les deux cas cependant, l'épreuve fut satisfaisante et l'obstacle peu sérieux.

\* .

On avait ajouté: « Vous n'échapperez pas à l'impression confuse. Si tel auteur, esprit d'ordre, traite chaque idée à son tour, tel autre en mêle plusieurs, pêle-mêle. La difficulté s'augmente du fait que toutes les langues

ont le même droit à la citation intégrale et que certains numéros du questionnaire se rapportent à des notions fort extensibles. »

Trois objections donc : les citations à objets multiples, les langues et les numéros, qui comme le 2° (milieu physique) et le 186° (contact avec les autres civilisations), renferment des mondes.

Le problème des citations embrouillées a été résolu ainsi : tout passage d'un auteur quelconque peut être décomposé en un certain nombre d'idées nettes. Chacune de celles-ci est attribuable à un numéro du questionnaire. Dans le cas exceptionnel où une notion principale exige, pour avoir toute sa force, l'adjonction de certaines notions accessoires, on attribue le passage entier à la fiche du principal, quitte à « répéter » les notions accessoires à chacune des fiches auxquelles elles se rapportent directement ou du moins à les y renseigner : le choix entre l'une ou l'autre de ces solutions dépend naturellement de l'importance intrinsèque des notions accessoires.

Cette méthode a permis de résoudre tous les cas qui se sont présentés au cours de la rédaction des trois monographies.

La question des langues n'a causé aucun embarras. Le respect scrupuleux de l'idée des auteurs exige que l'expression de leur pensée ne risque à aucun moment d'être tronquée, ne fût-ce que d'une nuance, par le danger d'une traduction. En fait, rien ne fut plus aisé.

J'ajoute que les citations relatives à une même notion, mais en langues différentes, permirent plus d'une fois d'exposer sous des formes diverses la même

idée aux lecteurs de nationalités différentes. Ainsi, en effet, il arrive que l'Allemand retrouve son langage à côté du français, de l'anglais, de l'italien, etc. Souvent le désir même d'une traduction est ainsi écarté, et pour les polyglottes l'idée est précisée.

Quant à la difficulté de donner une forme mesurée et ordonnée à des notions presque indéfiniment extensibles comme celle du milieu physique, le lecteur suivra le progrès de la solution dans la lecture successive des monographies : *Bangala, Mayombe, Basonge*. D'essai en essai, les sous-divisions de la fiche deuxième se précisent et s'amplifient à la fois, et il semble bien que le cadre des Basonge puisse être considéré comme définitif, ou à peu près. Le progrès s'accomplit par la division de la notion essentielle. Puisque ces sous-classifications correspondront dans les numéros de toutes les monographies, la comparabilité gagne en perfection et la méthode en profite.

\*  
.

M. Emile Vandervelde regrette les « contradictions » que la méthode entraîne « fatalement ». Tel explorateur voit le salut des Mayombe, par exemple, dans le travail forcé, tel autre dans le travail libre. Celui-là estime que la femme est traitée en esclave, celui-ci déclare « qu'il fait des réserves formelles et que, sauf les cas exceptionnels, les femmes sont bien traitées ».

Deux cas types sont ainsi présentés : l'opposition entre les conclusions des explorateurs, la divergence d'impressions vis-à-vis de situations complexes.

Je dois à la vérité avouer qu'au début je m'attendais à de nombreuses contradictions. Le dépouillement systématique des auteurs prouva que les contradictions étaient rares.

Dans ces cas, que faire?

Lorsque l'erreur apparaissait manifeste, contredite par une série de témoignages contraires et concordants, il arrivait que le passage n'était pas cité; il était seulement signalé.

Mais parfois surgissait des cas douteux. Il ne s'agissait presque jamais de descriptions. C'étaient ou des divergences d'impressions en face de situations complexes — comme les jugements sur la condition de la femme — ou des contradictions dans les remèdes à une situation donnée, comme le progrès des indigènes par le travail forcé ou le travail libre.

Dans ces deux hypothèses, n'était-il pas utile de citer les opinions en présence?

Naturellement, le lecteur savait, d'autre part, que les premiers renseignements (condition d'esclavage de la femme et salut dans le travail forcé) provenaient d'un explorateur qui traversait le pays des Mayombe de longues années auparavant, et que les renseignements seconds, correcteurs des premiers, émanaient d'un vétéran d'Afrique, qui résida longtemps au Mayombe et y retourne plusieurs mois à chaque saison des pluies, afin d'y inspecter les plantations dont il est le directeur. Le choix entre l'autorité de ces témoignages ne pouvait être douteux.

Mais la citation de la « contradiction » avait souvent un but spécial. Tantôt, comme dans le cas de la condi-

tion de la femme, le premier renseignement n'était donné que pour permettre au correcteur de le redresser avec plus de relief : c'était presque un artifice de discours. Tantôt, tel le cas du travail forcé ou libre, l'opposition des citations visait à la mise en valeur de deux mentalités différentes, celle de l'explorateur du début, officier commandant d'expédition, en reconnaissance dans une contrée inhospitalière encore, et celle du colonisateur, en rapports constants avec les indigènes depuis un long terme. Cette mise en opposition des témoignages marquait indirectement, mais trop bien pour ne pas être produite, le progrès accompli par l'occupation du blanc.

Il arrivait aussi que le doute surgissait nettement des témoignages produits. Le but du rédacteur était alors de signaler cette situation aux explorateurs de l'avenir, afin qu'ils l'éclaircissent.

Le *Times* de Londres voit dans ces « espèces de contradictions » l'impartialité de l'auteur de la monographie.

. \* .

Il semble donc que ces objections aient reçu de l'expérience une réponse satisfaisante.

C'est pourquoi le moment paraît venu de soumettre l'essai de classification comparative — tel qu'il résulte de ces monographies — à l'appréciation des corps savants et des hommes de science en rapport direct ou indirect avec le *Bureau international d'ethnographie*.

En attendant leur jugement, je continuerai la publication de la collection de monographies ethnographi-

ques, m'efforçant de mettre à profit toutes les suggestions d'amélioration qui me parviendraient.

\*  
\* \*

Quant à mes collaborateurs directs de la monographie des Basonge — qui comporte tant de renseignements inédits — j'éprouve quelque hésitation à les présenter au lecteur, tant la plupart sont connus et jouissent d'une autorité incontestable.

Plusieurs sont illustres et leurs hauts faits sont inscrits dans les annales de l'humanité.

Aussi est-ce plutôt pour leur exprimer ma reconnaissance que j'esquisse ici quelques traits de leur brillante carrière.

Pour la période de la guerre contre les Arabes, une mention spéciale doit être faite des collaborateurs suivants : MM. le lieutenant général Fivé, le baron Dhanis, M. Paul Le Marinel, le major Gilain et le commandant Michaux. Tous m'ont prêté l'aide la plus précieuse.

Le lieutenant général FIVÉ. — Il était inspecteur d'État et arrivait à Lusambo au moment de l'assaut contre le repaire des esclavagistes. C'est lui qui fut chargé de la direction des opérations militaires. Ses renseignements sur Lusambo et les Basonge, en 1893, offrent le plus vif intérêt ; ils étaient consignés dans un « calepin de notes, écrites au jour le jour et qui reflètent ses impressions du moment ».

Le baron DHANIS. — Un vieil Africain quoique à

peine âgé de 46 ans. En 1884, il est aux côtés du capitaine Becker à la côte orientale. Puis successivement de 1886 à 1891, on le voit chez les Bangala, dans l'Aruwimi, au Kwango, dans le Kasai. Il se trouve à Lusambo au moment de la ruée des esclavagistes de Nyangwe et de Kasongo. De 1892 à 1894, il tient la campagne et ne connaît que la victoire. Dhanis est le héros de cette période presque légendaire du Congo. Les Basonge sont ses plus actifs auxiliaires. Et lorsqu'il organise le pays, il a l'occasion d'étudier ces indigènes au lendemain des temps les plus troublés de leur histoire.

PAUL LE MARINEL connut les Basonge dès 1886. Pendant plusieurs années, il explore ces régions et les organise. C'est lui qui proposa Lusambo comme station d'avant-garde. En 1890, il prend le commandement de la première expédition belge au Katanga.

Plus tard, il appuie les opérations de Dhanis contre Rumaliza.

En 1895, il revient encore à Lusambo pour délivrer le pays des rebelles Batetela.

La grande partie de cette belle carrière africaine s'est donc écoulée en Basongie pendant la période arabe.

Le major GILLAIN part pour le Congo, en 1888, en qualité de lieutenant de la Force publique. Dès l'année suivante, il est le second du commandant P. Le Marinel dans l'expédition qui aboutit à la fondation du camp sur le Sankuru. Il exerce le commandement à

Lusambo pendant le voyage de Le Marinel au Katanga.

En 1893, il participe à la campagne de Dhanis; plus tard, il prend le commandement du district de Lualaba et coopère, en 1895, à la lutte contre les soldats Batetela.

Le commandant MICHAUX publia récemment ses souvenirs d'Afrique. Son *Carnet de campagne* contient ses épisodes et impressions de 1889 à 1897. Il fut un des éléments les plus valeureux de la phalange des officiers d'élite qui repoussèrent les Arabes. C'est lui qui commandait à Djigge, sur le Lomami. Presque toute son activité se déploya en pays basonge ou dans les alentours.

Le lecteur qui voudrait faire un ensemble des déclarations de ces officiers n'aurait qu'à extraire, des fiches de l'ouvrage, les citations signées de leur nom; il aurait l'expression la plus parfaite de la Basongie et de ses habitants pendant et après cette période de calamités et de troubles.

Pour la période contemporaine, trois collaborateurs sont à signaler : M. le commandant Borms, M. le docteur Dryepondt et surtout M. Robert Schmitz, dont le concours précieux s'affirme à chaque page de la monographie. A un esprit d'observation remarquable, M. Schmitz joint un talent de conteur que le lecteur appréciera. C'est grâce à lui que le Musongo d'aujourd'hui a pu être étudié avec la minutie désirable.

Docteur en droit, M. Schmitz remplit d'abord au Congo les fonctions de magistrat. De 1904 à 1907, il séjourna en plein pays basonge, comme agent du Comité

spécial du Katanga. En 1904 et 1905, il occupa le poste de Dibue et, en 1906 et 1907, celui de Tshofa. Il parcourut le territoire en tous sens et se documenta sur les mœurs des habitants avec la préoccupation constante de répondre au questionnaire de la *Société belge de sociologie*.

A la fin de l'année dernière, il me fit parvenir son précieux manuscrit et par la suite, pendant son séjour en Belgique, il se soumit à l'interrogatoire le plus détaillé, corrigeant lui-même les épreuves que le sténographe rédigeait après chacun de nos entretiens.

L'exemple de M. Schmitz montre les services que peut rendre à la science et à la civilisation un fonctionnaire distingué qui ne redoute pas la fatigue supplémentaire qu'impose une enquête sérieuse sur les peuplades africaines qu'il fréquente.

Il me reste à remercier mes collaborateurs habituels qui me prêtent l'appui constant de leur science avec un dévouement inlassable. Ce sont :

M. Cornet, professeur à l'Université de Gand, pour la géologie ;

M. J. Fraipont, professeur à l'Université de Liège, pour l'anthropologie ;

M. De Wildeman, conservateur au Jardin botanique de Bruxelles, pour la botanique ;

MM. Maes et Viaene, qui ont dessiné la carte ethnographique.

CYR. VAN OVERBERGH.



## IV.

### INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Mangbetu

---

Au nord de la grande forêt équatoriale, entre le 27 1/2 et le 29 1/2 de longitude, s'étend le territoire occupé par les Mangbetu.

De l'Uele au Bomokandi, c'est une immense brousse, sillonnée de nombreux cours d'eau, aux rives boisées. Les mouvements du terrain sont peu accentués; les vallées s'esquissent à peine.

A mesure qu'on s'avance vers le sud, les bois se multiplient et grandissent jusqu'à ce qu'ils finissent par se fondre dans la forêt épaisse de l'Aruwimi.

Le sol est extrêmement fertile.

Dans ce milieu aimable et riche s'est développée, depuis de longues années, la tribu des Mangbetu.

Schweinfurth et Junker, Émin Pacha et Casati les ont célébrés dans des récits admirables. Ainsi, les Mangbetu sont une des races les plus connues du centre de l'Afrique.

Leur civilisation est supérieure à celle de leurs voisins.

Avant l'arrivée des trafiquants arabes, les Mangbetu formaient une société puissante; elle comportait, dit-on, deux catégories : les vaincus, plus ou moins aborigènes, les Bangba, Medje, Makere, Mangbellet, Mobadi, etc., pêle-mêle; et les conquérants qui formaient une espèce d'aristocratie. Les vainqueurs imposèrent leurs usages; au bout de quelque temps, une fusion s'opéra et aujourd'hui tous ces anciens vaincus sont fiers de se dire Mangbetu; ils ont l'orgueil de la race supérieure et se parent de son prestige.

La population est dense; elle paraît s'accroître. Le Mangbetu est non seulement bien bâti, fort et musclé, mais il est agile, souple et élégant. Son type est le plus beau de l'Uele. Intelligent et courageux, capable d'amitié et de dévouement, il semble susceptible de sérieux progrès.

La combinaison de la peuplade avec son territoire se révèle dans l'aspect des divers phénomènes sociaux.

Les chefs importants occupent des villages de deux à trois cents cases. Bien qu'en règle générale, l'emplacement des huttes soit déterminé par le voisinage de l'eau, du combustible et du sol fertile, des explorateurs ont noté que le souci esthétique n'était pas étranger au choix : les Mangbetu aiment les beaux paysages et les perspectives pittoresques.

Les habitations sont rangées autour d'une place spacieuse, ornée de palmiers : là se dresse le grand hall pour les réunions et les fêtes.

Ils sont les meilleurs constructeurs de l'Afrique

Centrale : « C'est dans l'art de bâtir, disait déjà Schweinfurth, que se révèlent tout entières la science et l'habileté des Mangbetu. On ne s'attendrait jamais à trouver au cœur de l'Afrique ces grands halls du palais de Munza qui, à leurs dimensions imposantes — jusqu'à 150 pieds de long, 60 de large, 50 de haut — joignent de la manière la plus complète la légèreté et la force. »

Les rues sont propres et bien entretenues.

Autour du village s'étendent les bananeraies. Les plantations renferment aussi le maïs, l'arachide, diverses espèces de haricots et de plantes potagères, la patate douce, le sorgho, l'éleusine, etc. Si les hommes se chargent du gros œuvre dans les défrichements nouveaux, les femmes s'adonnent aux travaux de culture, de cueillette et de récolte. Aux hommes la pêche, mais surtout la chasse, dérivatif de l'énergie guerrière d'antan.

L'alimentation est à la fois végétale et animale. On se nourrit du produit de la chasse et de la pêche, de ses cultures et des fruits de la forêt. « La banane est le pain du Mangbetu. » Les animaux domestiques consommés sont les chèvres et les poules.

L'eau est la boisson habituelle ; exceptionnellement, il y a des bières, du vin et des liqueurs.

L'industrie est familiale. Il n'y a guère que le forgeron qui soit un artisan.

Le commerce s'est développé peu à peu, en dehors du village et avec les étrangers. Aujourd'hui ce sont les Grecs, les Égyptiens, les Uganda et les Belges qui importent. Les chefs et les hommes libres vendent leurs produits : l'ivoire et le caoutchouc surtout, puis

des fers de lance, des couteaux, de la poterie, des perroquets, des dépouilles d'animaux, etc. Le plus souvent on troquait; puis on employa comme monnaie des morceaux de fer, en forme de lances, ensuite des cauries et des fils de laiton.

Bien qu'il n'y eut pas de marchés proprement dits, les voies de communication étaient aisées : des sentiers larges et bien entretenus.

Tels sont les grands contours du phénomène économique, que la monographie développe avec un luxe de détails qui frapperont les hommes de science.

Les institutions familiales ne sont pas moins bien étudiées par nos collaborateurs, malgré les difficultés qui s'attachent naturellement à l'analyse des formes relatives à la conservation, à la continuation et au développement de l'espèce. La femme s'achète au père par le futur mari; la polygamie est générale et n'a d'autre limite que le désir et la richesse de l'homme; il existe presque toujours une favorite qui a la haute direction du ménage et joue un rôle important. L'union dure jusqu'à la mort ou jusqu'à ce que l'homme vende ou échange sa femme. Le père exerce l'autorité; femmes et enfants lui sont soumis et il n'y a d'autre propriété familiale que la sienne. Les femmes stériles sont rares et nombreuses sont les naissances; l'éducation est familiale; l'enfant s'imprègne du milieu social; on ne cite qu'un seul exemple d'une espèce d'école indigène : la mère d'un grand chef dressait des gamins et des fillettes aux travaux des champs et de la cuisine; elle était assistée de quelques vieillards.

Le système esthétique des Mangbetu doit être recherché dans l'étude des diverses manifestations de beauté que révèlent leurs mœurs et leurs produits. Rien de plus original que l'aspect de leur coiffure, cette espèce de gigantesque chignon cylindrique, soutenu par une carcasse de roseau, et qui prolonge la tête presque indéfiniment. Une des coquetteries des femmes, c'est le coloriage de leur corps, aux proportions harmonieuses : ce ne sont qu'étoiles, croix de Malte, abeilles, fleurs, dessins géométriques, outils, armes etc. « L'une est rayée comme un zèbre, l'autre tâchetée comme un léopard. J'en ai vu qui tantôt présentaient les veines du marbre, tantôt les carrés d'un damier. » Et Schweinfurth ajoute que de son temps s'ajoutaient les dessins d'un tatouage caractéristique. Les explorateurs actuels constatent la persistance de ces pratiques, mais ils vantent aussi la qualité des « bijoux » portés par les élégants des deux sexes.

Si les Mangbetu sont les meilleurs architectes de l'Afrique Centrale, il n'y a qu'une voix pour affirmer qu'ils sont les plus habiles forgerons de l'Uele et de l'Aruwimi : avec leurs instruments rudimentaires, ils réalisent des œuvres d'art.

D'autre part, les piliers en bois qui supportent les toits de leurs édifices sont parfois sculptés de manière remarquable ; et on relève le talent que décèlent les dessins colorés qui ornent l'extérieur de certaines cases. Leur virtuosité de mandoliniste est presque aussi incontestée que celle des Azande, leurs voisins.

Autant de signes révélateurs d'un art social développé.

A cette vie économique, génésique et esthétique correspond une psychologie collective, dont nous ne connaissons encore que les rudiments.

Leurs croyances religieuses devraient faire l'objet d'études plus approfondies. On remarque qu'ils sont animistes et qu'ils portent des amulettes. Ils croient à un Être suprême, créateur, qu'ils n'invoquent pas. Ni temples, ni idoles. Pas de culte des ancêtres assure-t-on; mais, autrefois, des sacrifices humains sur la tombe des chefs. Tous sont un peu devins; mais les féticheurs sont les grands consultants d'oracles. Il existe une société secrète puissante qui oblige ses membres sous peine de châtimens surnaturels terribles: elle dépasse les limites de la peuplade.

Le système moral des Mangbetu commence à se révéler. La notion du bien et du mal est naturellement à la base. La morale familiale a des règles assez fixes; les vieillards sont bien traités; une certaine pudeur est observée, mais la fidélité des époux laisse à désirer. On observe la parole donnée. Très hospitalier, le Mangbetu donne volontiers des aliments à l'affamé, sans ostentation. Autrefois l'anthropophagie florissait, mais pas chez les femmes: en temps de guerre, c'était un point d'honneur d'avoir mangé de l'ennemi. Les cultures et les propriétés individuelles sont respectées et le vol puni. Une chose trouvée est rendue à son propriétaire. Chaque peuplade respecte les territoires de pêche et de chasse des voisins.

La situation de l'esclave n'est pas trop humiliante: des mœurs douces leur procurent un bien-être relatif. Ce sont des serviteurs à vie; leur genre d'existence ne

se distingue guère de celle des maîtres ; ils ont femme et enfants. La traite n'a existé chez les Mangbetu que comme une institution passagère, sous la pression des Égyptiens.

La situation sociale de la femme est bien plus élevée que chez les peuples environnants. Tous les voyageurs ont été frappés de la considération dont les chefs entourent certaines de leurs femmes, qu'ils consultent même en matière politique.

Le système juridique de la société mangbetu est un prolongement, peut-on dire, de son système moral. On a dit avec raison que toute coutume constitue un droit coutumier du moment que la règle et la sanction de celle-ci sont précisées par la société ou les organes de la société.

Le droit civil quant aux personnes et aux biens est déjà assez connu. Il apparaît à trente passages divers de la monographie.

De même le droit pénal. La coutume réglait les peines : l'adultère, par exemple, était puni de mort. Mais il ne s'agissait là que des chefs importants. Chez les gens du commun la punition était moins grave : la femme était rouée de coups de chicotte ou enchaînée ; le complice subissait la même peine ou payait une amende au mari.

Autrefois la coutume du poison exerçait ses ravages : c'était une arme terrible entre les mains des chefs cruels.

Les récits de Casati mettent à nu les mobiles qui animaient quelquefois certains justiciers de ce pays. La justice, en ce temps-là, était rendue par le roi qui

prononçait les sentences en assemblée publique : « C'était une justice sommaire comportant l'exécution immédiate du jugement. » Il s'agissait, bien entendu, des cas graves.

L'organisation politique n'est pas compliquée.

Les familles forment des groupements plus ou moins importants qui reconnaissent l'autorité d'un chef de village. Ces chefs sont soumis à l'autorité d'un chef plus important qui est désigné par le grand chef.

Aucune femme ne peut devenir « chef » à un degré quelconque de la hiérarchie.

Le grand chef est un véritable sultan ; il possède tous les pouvoirs, qu'il exerce, du reste, dans les limites de la coutume ; il n'a pas de caractère religieux. C'est de lui que découle l'autorité ; pour assurer sa domination, il nomme des proches parents à l'administration de ses « provinces ».

L'histoire mangbetu célèbre les merveilles du règne de Munza, le grand Roi. Un jour, des marchands d'ivoire l'assassinèrent et intronisèrent Niangara, un Bangba, qui se faisait un titre de gloire d'avoir épousé la sœur de Munza, la fameuse Nemzima, la vraie régente. Et tandis que l'État Indépendant du Congo, parti des rives du Congo, poussait son influence civilisatrice vers le Nord de la forêt équatoriale, les conquérants Azande descendaient vers le sud, enfermant Niangara dans sa forteresse de Kanda. C'eût été la fin, si le blanc ne s'était présenté comme un sauveur. La lutte fut arrêtée. Les envahisseurs et Niangara se soumirent. La paix régna et ne fut plus guère troublée. De cette

date s'accroissent les relations pacifiques des Mangbetu avec les Européens : la monographie relate des influences notoires qui permettent, dès maintenant, d'établir les grandes lignes d'un futur développement.

Tels apparaissent les sept aspects sociaux de la peuplade Mangbetu. Ils sont classés dans l'ordre de la complexité croissante et de la généralité décroissante : phénomènes économiques, génésiques, esthétiques, idéologiques, moraux, juridiques et politiques.

Ce n'est qu'un exemple de classification. *Ab uno disce omnes*. On peut répéter, sans difficulté spéciale, l'application des autres formules de classement sociologique : la documentation est assez souple pour se plier à tous les essais.

C'est la réponse, par le fait, que je tenais à fournir à ceux de mes amis qui, dans diverses correspondances, ont exprimé le regret que le questionnaire et surtout la publication des documents amassés ne correspondissent pas à leur idéal personnel.

Avec le système des fiches détachables rien de plus aisé qu'un groupement adapté à chaque hypothèse.

Quel que soit l'ordre une fois adopté, l'essentiel est de continuer l'examen des faits sociaux dans le même ordre pour les diverses sociétés. Ainsi la comparabilité est assurée.

L'exposé sommaire de la peuplade Mangbetu qui vient d'être esquissé n'est donc, en somme, qu'un échantillon d'une classification différente de celle du questionnaire et des monographies.

Quant à l'inventaire de nos connaissances sur les Mangbetu, il s'appuie sur une bibliographie brillante et sur une enquête orale dont le lecteur appréciera la valeur.

Les magnifiques récits des explorateurs allemands, autrichiens et italiens ont admirablement défini les Mangbetu d'il y a quelque trente ou quarante ans. Ainsi une base de comparaison excellente s'offrait avec la situation actuelle.

Et pour l'enquête orale, quelle pléiade d'explorateurs de premier ordre : Chaltin, Hanolet, Bruneel, Laplume. Wacquez, de Renette; ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui!

Qui ne connaît le major CHALTIN, un des officiers victorieux de la campagne arabe, le héros de la guerre mahdiste et l'organisateur de l'Uele? Il vécut au milieu de toutes ces peuplades de la Makua pendant et après la guerre, dès le début de l'occupation européenne, c'est-à-dire au moment où les mœurs se révélaient sans voile et sans vernis. Son témoignage est de la plus haute valeur.

Le major HANOLET, que la science et la colonisation viennent de perdre, brillait, lui aussi, parmi les « Vieux Africains ». Dès 1888, il s'embarque pour le Congo; il fut le collaborateur de Van Gèle (Ubanghi-Uele), de G. Le Marinel (Ubanghi-Boma); il commanda la fameuse expédition du nord-ouest, qui plongea au delà du Sakara, dans les Dar Banda et Fertit, jusqu'en plein Chari. En 1897, il succéda à Chaltin dans le commandement de l'Uele. Nul mieux qu'Hanolet n'était pré-

paré à l'enquête ethnographique : Ayant vu et pratiqué toutes les peuplades de la Makua, du Haut-Nil et du Haut-Chari, il pouvait à chaque instant comparer et relever les différences importantes. C'est ce qu'il eut l'obligeance de faire pour les Mangbetu. La mort a interrompu son travail pour la plupart des autres peuplades : c'est une perte cruelle pour l'œuvre de science et de civilisation que nous poursuivons.

Si Chaltin et Hanolet étaient admirablement préparés à notre enquête ethnographique par leurs connaissances des peuplades du nord et de l'est du Congo, le major BRUNEEL ne l'était pas moins par ses voyages et ses séjours à l'est des Mangbetu et au sud. Il ne fut pas seulement l'hôte de Nyangara, le commandant de la zone des Makrakra et le successeur d'Hanolet en 1903; mais, à son second terme, il fut le Commissaire général du district de l'Équateur, qu'il explora en tous sens. Ses renseignements me furent précieux.

Le commandant LAPLUME, dont tout le monde reconnaîtra la collaboration éminente à cette monographie, compte plus de treize ans d'Afrique. Il connaît à fond toutes les peuplades de l'Uele. Il résida spécialement pendant vingt-deux mois au poste de Niangara, en plein centre Mangbetu. Observateur attentif, il a consenti à répondre à mes questions pendant un nombre considérable de séances longues et fatigantes.

Le capitaine WACQUEZ participa en 1897 à l'expédition du Nil. En 1898, il commanda le poste des Amadi; en 1899, il résida à Niangara; en 1900, il reprit le

commandement de la zone Makua (chef-lieu Niangara); en 1902, il fut nommé commissaire du district de l'Uele et, en 1904, il fut le commandant supérieur des territoires de l'Uele et du Lado. Cette carrière passée tout entière en plein Mangbetu ou à proximité, justifie l'autorité qui s'attache au témoignage de cet officier d'élite, qui sut voir et se souvenir.

C'est le baron DE RENETTE, de Villers-Perwin qui, en 1905, reprit du capitaine Wacquez le commandement supérieur des territoires de l'Uele et du Lado, commandement qu'il exerça jusqu'en 1907. Son premier départ pour l'Afrique date de 1898; il fit partie de l'expédition du Nil; il commanda la zone des Makrakra; comme commissaire de district de l'Uele, pendant plusieurs années, il rayonna dans et autour du pays des Mangbetu qu'il a su observer avec la finesse et la précision dont ses notes portent la marque.

A tous ces éminents collaborateurs, j'exprime ma reconnaissance la plus profonde. Toute la face contemporaine de la monographie est leur œuvre.

Je remercie aussi mes collaborateurs spéciaux habituels : MM. les professeurs Cornet (géologie) et de Wildeman (botanique), MM. Maes et Viaene (cartographie) et surtout M. De Jonghe, qui a dirigé, avec sa compétence connue, le dépouillement des documents bibliographiques et la correction des épreuves.

CYR. VAN OVERBERGH.

V.

## INTRODUCTION

A L.A

# Monographie des Warega

---

Les Warega habitent au cœur même de la Grande Forêt équatoriale, à l'est du Lualaba, sur les bords de l'Ulindi et de l'Elila.

Les descriptions de cette forêt vierge merveilleuse sont nombreuses; celles de Stanley et de Hinde sont célèbres.

Que la forêt couvre un million de kilomètres carrés ou non, qu'elle prenne des aspects divers suivant les régions, que de gigantesques clairières y marquent comme des îles de brousse ou de savane, qu'importe! Le fait est qu'il y a là des étendues boisées telles qu'elles forment l'horizon exclusif d'une multitude de groupements humains aux institutions relativement développées.

A l'est du Lualaba, la forêt est pleine de caractère. Les arbres atteignent des hauteurs de 50 à 60 mètres; les diverses essences luttent entre elles, mais aucune n'est parvenue à conquérir la souveraineté. Sous ces voûtes séculaires ne parvient pas à pénétrer la splen-

deur du soleil d'Afrique; et c'est dans une sorte de pénombre claire que se dessinent les formes tordues des lianes plus grosses que des câbles, suspendues au-dessus des abîmes de taillis inextricables. Souvent, en dessous, courent des ruisseaux, dorment de gras marécages ou se précipitent des torrents. L'humidité suinte volontiers; chaque feuille pleure et la mousse verdâtre envahit les troncs d'arbres jusqu'à hauteur d'homme. De tous les interstices s'élancent une infinité de plantes, aux poussées luxuriantes : roseaux et lotus, fougères de tout nom et grimpeurs de tout âge, ronces, fleurs et épines, pêle-mêle, dans une lutte sauvage pour la vie.

Le silence plane.

La faune elle-même se tait; ce n'est guère que sous le vent des tempêtes ou sous le coup des orages que l'antique forêt retentit de bruits dignes d'elle et de sa majesté.

Rares sont les sentiers qui serpentent, quoique les animaux sauvages aident l'homme des bois à les défendre contre l'envahissement constant des végétations conquérantes.

Il y a beau jour qu'on connaissait le nom des habitants de la forêt des rives de l'Elila.

Livingstone en parle déjà, puis Stuhlmann et Stanley.

Diverses expéditions de blancs traversèrent la contrée de part en part et des relations furent publiées; celles du lieutenant Glorie et du capitaine Cordella sont les plus connues. Tandis que le premier parle plutôt en géographe et en économiste, le second s'attache

davantage à l'ethnographie (1); il en dit assez pour attirer la curiosité scientifique sur cette peuplade des Warega, où fleurissait, entr'autres, cette troublante coutume de la *mpara*.

Il était réservé au commandant Delhaise (2) d'éclaircir le mystère qui continuait de planer sur les Warega.

Avec quel succès? La présente monographie le démontre mieux que je pourrais dire.

Rompus aux observations ethnographiques (3), familiarisé avec les indigènes de la province orientale au milieu desquels s'étaient écoulées ses dix premières années d'Afrique, le brillant officier était admirablement préparé pour mettre à profit le séjour de deux ans qu'il allait faire en 1906 et en 1907, chez les Warega de la Grande Forêt.

Il parcourut le pays en tous sens, résida à Micici, à Shabunda et à Mulungu. Il fut constamment en relations directes avec les habitants.

---

(1) Suivant la carte qui accompagne les relations de son voyage, Cordella n'a traversé qu'un coin du pays des Warega, dont il est question dans cette monographie.

(2) Le commandant Delhaise est officier de réserve de l'armée belge. Son premier terme d'Afrique date d'avril 1896. Il prit part avec Dhanis à l'expédition contre les révoltés. A la suite du combat de Bwana Ndebwa, il reçut la médaille de l'Ordre du Lion. En 1899, il obtint l'Étoile de service. Il commanda la compagnie du Tanganika en 1901. En 1902, il administra l'enclave de Moliro et il fut nommé chevalier de l'Ordre du Lion. De 1905 à 1906 il dirigea successivement la section de Kabambare et la zone de Manyema. Enfin il prit le commandement du territoire Warega.

(3) Parmi les publications géographiques et ethnographiques du commandant Delhaise il convient de noter les suivantes : *Observations météorologiques faites à Kabambare pendant les années 1897 à 1898* (1898). — *Notes ethnographiques sur quelques peuplades du Tanganika* (1905). — *Le problème de la Lukuga* (notes sur les différences de niveau du lac Tanganika avant et après 1880 et sur les origines de la Lukuga) (1908). — *Chez les Wabemba. Chez les Wahorohoro. — Chez les Warundi de l'Ouest. — Chez les Wassongola.*

Lorsqu'à la fin de 1908 je reçus le manuscrit de ses observations, je fus frappé de l'énorme quantité de renseignements inédits qu'il contenait. Sans hésiter, je proposai au commandant Delhaise la rédaction d'une monographie complète. Ma collaboration se borna à quelques séances d'interrogations et au dépouillement du peu de bibliographie qui existait.

En somme, la monographie des Warega tranche sur les précédentes par ce double fait qu'elle est presque entièrement inédite et qu'elle est l'œuvre d'un seul homme.

Auparavant, on ne connaissait presque rien des Warega, qu'on confondait avec plus d'une peuplade voisine. Maintenant, les voici campés devant la science avec un luxe de détails et une précision de caractères qui en font une des peuplades les mieux connues de la Grande Forêt.

Le territoire du Warega englobe les vallées de l'Elila et de l'Ulindi supérieur, deux tributaires du Lualaba. Il est borné à l'ouest et au nord par le pays des Wasongola, très riche en palmiers élaïs; à l'est par la brousse des Warundi pasteurs; au sud, par cette partie de la forêt qu'habitent les farouches Wazimba, réfractaires encore à l'influence européenne.

Le sol s'élève de l'occident à l'orient; si à Micici, il fait fort chaud, à Mulungu il fait plutôt froid. Les Malinga — gens du bas — sont à l'ouest du méridien de Shabunda; les Ntata — gens du haut — occupent l'autre côté,

Au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'est la population devient plus dense.

La race est belle et elle est restée pure. On la croit originaire du sud, du pays des Wazimba.

La forêt a presque isolé la peuplade, dont les groupements sont dissimulés au fond des bois. Glorie avait décrit les grandes agglomérations de Micici et de Shabunda le long de l'Elila et de l'Ulindi. Ce ne seraient que des installations arabes, importées, artificielles par conséquent. Les Malinga construisent leurs villages au bord des routes intérieures tandis que les Ntata s'installent au sommet des montagnes.

Assurément les Warega ont bien des mœurs semblables à celles des autres nègres de la forêt, du fleuve et même de la savane. Chaque lecteur pourra s'en assurer en comparant les diverses catégories de phénomènes sociaux.

C'est sur quelques particularités que je désire appeler l'attention.

Ces enfants de la Grande Forêt, dont la masse a échappé au contact continu prolongé des Arabes, et qui vient seulement d'être soumise à l'amitié des blancs, ont conservé leurs coutumes séculaires et ont suivi jusqu'ici, presque sans écart, la ligne de leur développement.

Dans l'ensemble, leurs institutions dénotent une civilisation supérieure à celle qu'on s'imaginait communément.

Des considérations sommaires sur deux d'entre elles suffiront à le prouver, elles sont relatives à l'organisation de la famille et à la hiérarchie sociale.

## I. — L'ORGANISATION DE LA FAMILLE.

La famille, ici comme ailleurs, est la cellule sociale par excellence, Tout repose sur elle : la vie économique et juridique, comme le village et le groupement politique.

Chez le Mrega, sa constitution est forte, souple et, en somme, assez élevée sur l'échelle de la moralité.

C'est le père qui est le chef ; la femme et les enfants lui doivent obéissance. La coutume tempère l'autorité du père ; s'il maltraitait les siens, les parents de la femme interviendraient, parfois le chef.

La femme mariée, remarquons-le, reste toujours sous la dépendance de ses parents.

Il est admis aujourd'hui que les parents peuvent retirer leur fille à son époux, pour la donner à un nouveau prétendant plus généreux. Sans doute, ils sont tenus de rendre le gage à leur premier gendre ; mais comme le second est plus généreux, ils spéculent sur la différence. Ces mœurs nouvelles ont été introduites par les Arabes, il est vrai, mais le principe s'en trouvait de tout temps dans la coutume Mrega.

Les biens que le fiancé a fournis à ses futurs beaux-parents pour épouser leur fille constituent, du reste, une caution plutôt qu'un prix d'achat ; en cas de divorce, par exemple pour cause d'inconduite, les beaux-parents doivent être à même de rendre ce gage.

Comme dans tout le centre africain, la polygamie est la forme la plus habituelle du mariage ; mais ici elle se

pratique avec modération ; il est rare qu'un notable possède plus de dix femmes : entre celles-ci, l'harmonie règne d'ordinaire ; elle est favorisée par une certaine discipline, imposée par la coutume : la première épousée exerce la haute direction. Les femmes, paraît-il, ne redoutent pas la polygamie parce qu'ainsi l'atelier familial dispose de plus de bras pour les travaux.

Chaque femme possède sa case ; ces diverses cases sont contiguës. Leur agglomération forme l'habitat d'une famille, dont l'addition représente le village.

Ce qui constitue l'originalité des Warega, en cette matière, c'est la considération dont ils entourent les femmes mariées. Elles sont admises dans les réunions, les fêtes, les assemblées. Elles peuvent gravir même divers degrés élevés de la hiérarchie sociale : ce qui est la consécration en droit d'une situation de fait fort relevée, correspondant à une mentalité appropriée.

Si l'on doit mesurer le degré de civilisation d'un peuple au respect dont il entoure la femme, les Warega méritent d'occuper une place d'honneur parmi les nègres africains.

Assurément le Mrega ne va pas chercher femme au sein de sa famille immédiate ; la prohibition s'étend aux cousins les plus éloignés, tant du côté paternel que du côté maternel. En règle générale, il s'adresse à un village voisin, mais de sa tribu. C'est ainsi que la race s'est conservée dans sa pureté.

M. Delhaise cite des usages originaux qui exciteront des rapprochements féconds : Le gendre qui rencontre sa belle-mère ne peut croiser son regard ; il fera un détour pour ne pas passer à sa proximité ; s'il la ren-

contre malgré tout dans un sentier, il s'accroupira en lui tournant le dos, jusqu'à ce qu'elle soit passée. S'il doit lui parler il prend un interprète. Et la même coutume existerait, entre beau-père et bru.

Peut-être cet usage se rattache-t-il, au fond, à cet ensemble de coutumes qui entourent la famille Mrega comme d'un réseau de règles, destinées à sauvegarder la pureté des mœurs. La monographie en révèle une collection étonnante.

Voyez, par exemple, comme les relations sexuelles sont disciplinées autour du berceau de l'enfant. — La femme enceinte qui accorde ses faveurs à un autre homme que son mari, doit mourir. — Lorsqu'une épouse est enceinte, le mari ne peut avoir des relations avec une autre, sinon son enfant mourrait. — Pendant une lune complète, la sage-femme ne pourra partager la couche de son mari, sinon l'enfant mourrait. Pendant tout le temps de l'allaitement, et même souvent après (c'est-à-dire pendant deux ou trois ans), la mère se refuse à son mari ; si celui-ci entre dans la case de sa femme, il s'assied à l'autre extrémité de la pièce, aussi loin d'elle que possible ; il ne peut avoir avec elle le moindre contact, etc.

Après cela on ne sera pas étonné d'apprendre que la femme légère est déconsidérée et que l'opinion est d'une grande sévérité pour les prostituées.

L'atmosphère de la morale sexuelle des Warega est, en somme, d'une pureté d'assez belle qualité. On y respire un certain air de chasteté auquel on n'est guère habitué en cette Afrique brûlée par la passion déréglée et corrompue par le chancre arabe.

Cependant l'enfant va naître.

La famille prend les précautions les plus minutieuses. Le père construit une hutte spéciale dans la solitude de la forêt. La mère s'y rend, accompagnée seulement de sa parente la plus proche et de l'accoucheuse, une des femmes les plus vertueuses du clan. Tout se fait dans le mystère, à l'insu de tous, afin que personne ne puisse nuire à l'enfant. Ce n'est que cinq ou six jours après la naissance que la mère et son escorte rentrent au village et présentent le bébé au père.

Mais si des jumeaux naissent, quelle fête et quelles démonstrations d'orgueil de la part des parents !

Si l'enfant appartient au père, même en cas de divorce, il est l'objet de l'amour le plus attentif de sa mère. Les maladies infantiles sont rares et jamais il n'y a d'infanticide.

Les garçons sont circoncis. Et cette opération se passe suivant un rite auréolé de pudeur. Un homme de qualité, le Musimbi, y préside avec plusieurs aides. Les femmes sont éloignées et aussi les enfants. Pendant deux mois, les opérés restent isolés, en une case spéciale, à l'écart du village : les deux hommes qui leur apportent la nourriture quotidienne et le Musimbi doivent s'abstenir de tout rapport sexuel pendant ce temps, sinon ils feraient mourir les nouveaux circoncis.

Ainsi de toutes parts la coutume réfrène l'instinct sexuel et le bride. Cependant, la continence est inconnue.

Comment l'adolescent obtient-il sa première femme ? Comme il n'est pas propriétaire et que c'est son père qui détient les biens, c'est à celui-ci qu'il s'adresse ; il

cherche à lui persuader qu'il est digne de la faveur qu'il demande. La coutume le soumet cependant à une série de rudes épreuves, qui ont pour but de constater son énergie, son habileté et ses qualités morales. Si bien, que chez les Warega, la femme espérée par l'adolescent apparaît comme la récompense d'une série d'efforts prouvant son aptitude à fonder un foyer, à le faire vivre et à le défendre. C'est comme un couronnement d'éducation, un examen de capacité civique.

La famille se compose donc d'un premier noyau : du père, de ses femmes et de ses enfants. En général, chez les Warega, les fils, les filles et les parents sont unis par les liens de l'affection et de l'amour. Les enfants pris à la guerre sont adoptés et traités comme les enfants de la maison.

La cordialité s'étend à un cercle familial plus étendu : les grands parents, les oncles et les tantes. Les infirmes sont l'objet de soins dévoués; on respecte les vieillards dont les conseils font autorité.

Et quant aux frères de sang, le pacte les assimile à la parenté consanguine.

Telle apparaît, dans ses grandes lignes, l'institution familiale des Warega et l'esprit qui l'anime. Elle se place parmi les plus élevées de l'Afrique.

Il est vrai que les Arabes y ont introduit deux venins qui ont un peu empoisonné l'organisme.

Le premier, c'est l'habitude d'épouser des jeunes filles non encore nubiles,

Le second, c'est la coutume de demander en mariage une femme déjà mariée.

Ces deux poisons ont trouvé un milieu favorable dans

la cupidité du père, chef de famille, qui trouve son profit à trafiquer de ses filles le plus tôt et le plus souvent possible.

Fréquemment cette avidité des richesses est produite par le désir du Mrega d'obtenir un grade plus élevé dans la hiérarchie sociale. C'est ici que nous touchons à l'originalité la plus curieuse de la peuplade.

## II. — LA HIÉRARCHIE SOCIALE.

Le première fois que le commandant Delhaise me déclara que l'esclavage était inconnu chez les Warega, je crus à un malentendu. — Mais les prisonniers de guerre ? — On les tuait ou on les mangeait. — Et les femmes ? — On les amenait ; et ces étrangères jouissaient bientôt de la même considération que les femmes du village ; elles se trouvaient dans la même condition sociale. — Et les enfants ? — On les adoptait ; ils se confondaient avec les enfants de la famille.

Ce n'était donc pas un malentendu. La catégorie sociale des esclaves n'existe pas chez les Warega.

Phénomène assurément trop singulier dans cette Afrique esclavagiste, pour ne pas attirer l'attention spéciale des hommes de science et des observateurs de demain. Les causes de cet état exceptionnel nous échappent pour le moment. Nous en sommes réduits à des conjectures.

En tout cas, c'est une première originalité dont les Warega peuvent être fiers. Il en est une autre : leur hiérarchie sociale proprement dite.

Tous les Warega sont des hommes libres, c'est entendu, mais ils sont classés par catégories, dont l'une est superposée à l'autre.

Pour les hommes, il n'y en a pas moins de sept. En commençant par le bas, on trouve :

1° Les profanes : ce sont tous ceux qui n'ont pas un grade ;

2° Les *mwami* (premier grade) ;

3° Les *bonbwa* (deuxième grade) ;

4° Les *punzu* (troisième grade),

5° Les *gandu* (quatrième grade) ;

6° Les *ianani* (auxquels est assimilé le *muzimbi*, le fonctionnaire préposé à la circoncision des enfants (cinquième grade) ;

7° Les *kindi* ou *luanza* (sixième grade).

Des ornements caractérisent ces grades ; le principal est le *mwami* : calotte de fibres végétales tressées ou en peau, qui est attachée, par le centre, au sommet de l'occiput.

Pour les femmes, il y a quatre catégories, à savoir :

1° Les profanes ;

2° Les *bubake* (premier grade) ;

3° Les *bonbwa* (deuxième grade) ;

4° Les *bulonda* (troisième grade, assimilé à celui de *gandu*).

Ces classes sociales, surtout les plus élevées, constituent de véritables associations secrètes qui s'occupent des affaires publiques de façon à leur donner l'unité

d'orientation : les membres s'entraident, se défendent et au besoin se surveillent ; ils forment une puissance redoutable.

Une dispute sérieuse entre deux *kindi* jette la perturbation dans le groupement social tout entier ; le chef du village interviendra obligatoirement et usera de rites spéciaux pour ramener la concorde.

Comme le chef ne peut prendre de décision sans l'assentiment de l'assemblée des anciens et des dignitaires, l'influence des hautes classes est pour, ainsi dire, prépondérante.

Comment se fait-il que le peuple supporte cette domination ?

Outre la coutume, qui impose sa contrainte sur les esprits, il y a un principe démocratique qui est à la base de l'organisation.

Tout *profane*, en effet, peut devenir *mwami* et gravir ensuite, successivement, chacun des degrés de l'échelle.

C'est, pour ainsi dire, l'égalité du point de départ.

Que faut-il à un citoyen Mrega pour conquérir le premier grade ? Des biens suffisants pour payer la *mpara*. Et au *mwami* pour devenir *bombwa* ? Des richesses encore plus considérables, pour payer une cérémonie plus coûteuse. Et ainsi des autres, d'échelon en échelon. Les *kindi*, qui sont les plus haut placés, sont les plus riches.

De sorte que l'armature de tout l'édifice serait de nature économique.

Mais il se fait qu'en règle générale, pour amasser les richesses, et surtout beaucoup de richesses, il faut au propriétaire des qualités d'intelligence et de caractère

qui sortent de l'ordinaire. Comme ce n'est pas à la guerre qu'il se les procure, ni par le travail des esclaves, il en résulte que c'est d'habitude à son effort qu'il le doit ou au travail de sa famille. De tout quoi il ressort que la plupart du temps, les plus riches sont les plus capables. Et les classes seraient vraiment le résultat d'une sélection.

D'autre part les *kindi* sont presque tous des anciens. Il faut, en effet, de nombreuses années pour réunir les richesses exigées pour ces hautes dignités.

Si maintenant l'on désire se rendre compte de l'état de l'opinion à l'égard de cette hiérarchie sociale, on trouve que pour le Mrega, le rêve est de devenir un jour *kindi*. Les désirs sont tendus vers ce but, dès le jeune âge. A peine un homme a-t-il fondé une famille qu'il ambitionne la calotte de *mwami*. Ce lui est un stimulant pour le travail et l'épargne, autant sinon plus, que le désir de multiples femmes.

Même chez les *boys*, de retour au pays avec les salaires recueillis chez le blanc, le principal souci est de convoquer une *mpara*.

En quoi consiste cette cérémonie mi-religieuse, mi-civile ? On n'en savait pas grand'chose. Le secret en est, paraît-il, bien gardé. Les plus grands châtiments frapperaient l'indiscret. Le commandant Delhaise, cependant, réussit à assister à une *mpara* de *kindi* ; et il l'a décrite avec une abondance de détails qui permet d'en saisir le caractère.

Des quatorze danses symboliques se détachent un ensemble d'enseignements d'une grande signification, notamment au point de vue de la morale sociale, sinon de l'idéal moral.

On a vu que les femmes pouvaient conquérir trois grades dans la hiérarchie sociale. Les cérémonies sont les mêmes. Mais c'est le mari qui réunit les biens nécessaires à la *mpara*. « Lorsque le mari aime son épouse, il ambitionne pour elle, autant que pour lui, les dignités et les honneurs. »

En somme, les *mpara* sont fréquentes dans le pays, tantôt dans un village, tantôt dans un autre. Comme tous les gradés y sont chaque fois conviés, c'est une suite de fêtes d'un bout de l'an à l'autre : Joyeuses ripailles, dominées par les idées mères d'une tradition qui ne manque pas de grandeur.

Si l'on se demande maintenant comment le Mrega peut parvenir à se procurer les ressources nécessaires à ces coûteuses cérémonies, il faut se rappeler l'abondance du gibier et la fertilité du sol, dans cette partie de la grande *Sylve* africaine. Excepté les forgerons et les potières, auxquels on paie les produits de leur industrie, tous les Warega d'un village — profanes et gradés — tirent de la forêt, de la terre ou des rivières, tout ce dont ils ont besoin, qu'ils consomment, et le superflu, qu'ils épargnent.

Le travail productif est divisé entre les deux sexes. Les femmes s'occupent des plantations, des récoltes et de la pêche des petits poissons. Les hommes défrichent et préparent les terrains destinés aux cultures, ils confectionnent les étoffes, fabriquent les boissons fermentées, les cordes, les nattes ; ils construisent les ponts et les radeaux, etc. ; mais surtout ils pratiquent la chasse, le grand sport national et le principal moyen d'existence.

Le commerce extérieur était pour ainsi dire nul avant l'arrivée des blancs. Aujourd'hui il est actif : il consiste en caoutchouc, en ivoire et en vivres pour le personnel des postes. Autant de nouvelles et précieuses ressources pour les *mpara*.

Quoi qu'il en soit, cette organisation sociale, fortement hiérarchisée, a des assises profondes dans la mentalité des Warega. Elle n'a jusqu'ici été entamée en rien ni par la domination arabe, ni par l'influence européenne. Elle tentera plus d'un observateur de l'avenir par le mystère de ses origines et les causes de sa durée et de sa vitalité.

La science saura gré au commandant Delhaise de la contribution importante qu'il vient de lui fournir.

Cette monographie d'une peuplade-type de la Grande Forêt équatoriale apporte un élément nouveau de comparaison avec les monographies précédentes de la collection.

Les Bangala étaient des gens du *fleuve* ; les Basonge, de la *brousse* au sud de la Grande Forêt ; les Mangbetu, de la *savane* au nord de la Grande Forêt ; et les Mayombe, de la *forêt* plus ou moins *côtière*.

Jetez un coup d'œil sur la carte où vous aurez déterminé l'emplacement de ces cinq peuplades, vivant dans des milieux différents. Vous verrez qu'elles sont situées aux points cardinaux du Congo belge, et par conséquent de l'Afrique centrale.

Sur ces bases étendues les études comparatives d'ordre général peuvent être entamées avec fruit, tant par les hommes de science et d'enseignement que par

ceux qui s'occupent d'administration et de civilisation.

La méthode de publication sur fiches et d'après le même plan va commencer à sortir ses effets pratiques.

Qu'il me soit permis de remercier ici les amis des divers pays qui ont bien voulu me communiquer leurs plans d'utilisation de la collection de monographies. Il en est de si ingénieux qu'ils constituent de vraies inventions. Peut-être me sera-t-il accordé de les faire connaître bientôt au public.

CYR. VAN OVERBERGH.



VI.

## PRÉFACE

A LA

# Monographie des Kuku

---

L'Œuvre Ethnographique  
à l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles 1910

---

A l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles, en 1910, la Classe des Sciences comprenait une section d'Ethnographie.

Le salon y affecté avait une superficie d'une centaine de mètres carrés.

Deux œuvres étaient exposées : l'*Ethnographie africaine*, dont la collection de monographies fournit des échantillons, et l'essai d'un *Musée ethnographique* nouveau type.

Ces deux œuvres, dont j'avais l'honneur de présider les Conseils d'administration, n'étaient, au surplus, que deux solutions se complétant l'une l'autre, d'un seul problème, qui pouvait se formuler ainsi :

Comment présenter au grand public, l'ethnographie d'une race, la race nègre d'Afrique, par exemple ?

Toute la *documentation littéraire*, qu'elle fût le résultat de recherches bibliographiques ou d'enquêtes ver-

bales ou écrites, faisait l'objet d'une exposition spéciale, à l'un des côtés du Salon.

Les autres côtés étaient occupés par la *documentation des objets*, le Musée proprement dit.

Afin de présenter ces deux espèces de documentations, l'une complétant l'autre, des formules nouvelles d'exhibition avaient été recherchées.

Bien que le défaut d'espace ne permît qu'un étalage d'échantillons, l'ensemble proposé visait à une synthèse de la Bibliothèque, du Bureau de renseignements et du Musée vivant et parlant.

En somme, c'était un essai du Musée de demain, dans lequel le visiteur pourrait trouver, à côté des objets rassemblés systématiquement dans une représentation évocatrice de la vie, *tout ce qu'on sait* sur l'ensemble de ces objets et sur chacun d'eux, sur le peuple qui s'en servit et sur la civilisation qu'ils exprimèrent.

Supposez ce Musée réalisé pour l'Afrique nègre.

L'étudiant ou le voyageur qui désire un renseignement sur telle tribu ou tel usage ira trouver l'employé préposé au Bureau des renseignements.

— « Monsieur, lui dira-t-il, je voudrais me renseigner sur le Culte des Mânes et sur la manière de faire le commerce en telle région. »

— Fort bien, Monsieur, répondra l'employé; voici les dossiers *complets* des tribus qui habitent cette région; au n° 102 de chacun des dossiers de ces tribus vous trouverez tout ce qu'on connaît actuellement sur le Culte des Mânes; aux n<sup>os</sup> 162, 163 et 164, vous rencontrerez nos connaissances sur le commerce de ces gens-là; et au n° 186, vous verrez comment ils ont commercé

avec les Arabes ou avec les Blancs. Vous avez tous les renseignements bibliographiques, les photographies, les images, les cartes, les dessins, etc., et l'indication précise non seulement des salles du Musée-annexe où se trouvent les objets qui vous intéressent, mais encore celle des Musées étrangers ou des Collections particulières qui en contiennent, avec, s'il y a lieu, les jours et les heures de consultation. Si vous désirez, au surplus, entrer en relations avec les savants ou les explorateurs, les missionnaires ou les commerçants qui ont écrit sur ces peuples ou voyagé dans ces contrées, voici leurs adresses et, parfois, le moyen d'entrer en rapports! »

Ainsi seraient épargnées aux visiteurs les longues recherches préliminaires. Un temps précieux serait gagné. Comme le dossier donnera tous les renseignements, d'ailleurs classés d'une manière uniforme, les recherches seront faciles et chacun pourra se faire son opinion personnelle avec le maximum de chances de ne pas se tromper, cependant qu'un Dictionnaire critique des auteurs donnera les notes les plus circonstanciées sur le degré de crédibilité des témoignages, ce Dictionnaire sera tenu à jour par un comité de spécialistes.

L'essai tenté à l'Exposition de Bruxelles a été réalisé avec la préoccupation des frais les plus réduits. Tout luxe a été écarté. Il importait de prouver que l'entreprise, si grande fût-elle, pouvait prendre corps, avec des ressources modestes et, en vérité, qu'elle était à la portée des bourses modestes, des établissements

d'enseignement, des musées de province et même des collections particulières.

Un jour de juillet, tandis que j'achevais les explications demandées par le directeur d'un grand Musée des États-Unis d'Amérique, ce savant posa à brûle-pourpoint la question suivante :

— Monsieur, c'est clair et vivant. J'avais compris votre exposition avant vos explications. Avez vous un brevet?

— Un brevet? Que voulez-vous dire?

— Voici. Je voudrais appliquer votre idée à mon Musée. Puis-je le faire sans... vous payer quelque chose? Sinon, combien?

— Ah! vous demandez si j'ai fait breveter mon idée de musée et combien coûte l'achat de l'utilisation de ce brevet?

— Parfaitement. Combien?

— Rien du tout, mon cher Monsieur. Je n'ai pas songé et je ne songe pas à demander un brevet. L'idée est d'ordre purement scientifique; son usage est absolument gratuit. Je souhaite que tous les musées du monde l'appliquent au mieux!

— Oh!

— Je vous serai fort reconnaissant même d'appliquer mon idée : je serai votre obligé.

— Oh! oh!

— Mon objectif est d'instruire davantage les hommes; si ma formule vous paraît atteindre son but, usez-en, Monsieur, au plus au mieux!

— Oui; je le ferai; mes collections se rapportent surtout aux Peaux-Rouges. Je vois d'ici le parti à tirer

de votre idée. *All right!* Merci, Monsieur, au nom de mes visiteurs. Je vous enverrai des photographies et une notice.

— Vous ne sauriez vous imaginer combien vos paroles me font plaisir. Vous ferez pour les Peaux-Rouges ce que j'ai essayé de faire pour les Nègres africains. C'est la réalisation d'une des parties de mon plan, qui embrasse, comme vous le savez, tous les peuples dits primitifs du monde.

— Plan grandiose!

— Plan contenu dans la résolution du Congrès international de Mons (Belgique) en 1905, dont une Commission internationale poursuit, par ailleurs, la réalisation progressive...

## I. — LA DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE.

Le Congrès international d'expansion économique mondiale de Mons avait décidé qu'il y avait lieu de rassembler tous les renseignements d'ordre ethnographique du monde, de les classer d'une manière rationnelle et uniforme, de les publier sur un même plan, etc.

Lorsque la Commission internationale, nommée par le Congrès pour réaliser ce projet grandiose, commença ses travaux, elle se heurta à des difficultés considérables, d'ordre financier et d'ordre technique.

C'est dans ces conditions que le Président résolut

de procéder, avec quelques amis personnels, à un essai en grand. Cet essai porta sur la race nègre d'Afrique.

Ce qu'il aura été possible de faire pour les Nègres, les plus difficiles, en somme, à connaître, pourquoi serait-ce impossible pour les autres races, d'accès plus facile ?

Après trois années d'efforts, voici les résultats, qu'on pouvait lire sur les parois du salon ethnographique de l'Exposition de Bruxelles :

*« Plus de 300,000 renseignements sur l'Afrique nègre. Ces renseignements, fixés sur des fiches détachables, toujours classés dans le même ordre, sont comparables en tout temps en réponse à 202 questions, comprenant tous les phénomènes sociaux des peuplades. »*

Done, plus de 300,000 renseignements sur les Nègres africains, classés d'après un ordre identique, à raison de 202 questions par peuplade, et sans cesse comparables entre eux.

Ces renseignements résultent de recherches bibliographiques et d'enquêtes orales ou écrites, tant en Afrique qu'en Europe.

En ce qui concerne la bibliographie, iconographie comprise, tous les livres et revues parus en tous pays, écrits en n'importe quelle langue, sont analysés et dépouillés. Pour un certain nombre de régions, le travail est achevé; pour les autres, il continue systématiquement. Afin de donner une idée approximative de cet immense labeur, disons qu'à ce jour 5,899 articles de revues ont été copiés en chacune de leurs parties; il y en a 4,333 d'auteurs connus, 1,426 anonymes et 140 à initiales.

En matière d'enquêtes directes, plus de dix mille questionnaires ont été envoyés, en Afrique, à tous les hommes signalés comme capables d'y répondre. Lorsque des explorateurs ou des missionnaires, de compétence reconnue, rentrent en Europe, nous cherchons à obtenir d'eux des renseignements complémentaires, et souvent ces interviews sont du plus haut intérêt. Au reste, pas un témoignage qui ne soit signé par son auteur, qui ne vaille donc au moins autant que le renseignement pris dans la publication.

Tous les renseignements, quels qu'ils fussent, ont pu être classés dans le cadre du questionnaire, confectionné par M. le professeur Halkin, à la demande de la Société belge de Sociologie.

Les classifications tenues à jour sont les suivantes :

1. Une collection est classée par noms d'auteurs, en ordre alphabétique ;
2. Une deuxième est classée par noms de tribus, en ordre alphabétique ;
3. Une troisième est classée par régions ;
4. Une quatrième et une cinquième sont classées par ordre de matières, et de deux manières différentes.

Quelques mots sur chacune de ces classifications :

1. La collection des auteurs, apparaît comme un véritable dictionnaire. Elle permet non seulement de constater du premier coup d'œil, les noms des auteurs qui ont écrit sur la race nègre, et la quantité des ouvrages dépouillés ; mais encore de vérifier à tout moment si tel ouvrage de tel auteur a été analysé de façon satisfaisante. La moindre lacune constatée par le lecteur

peut être signalée au personnel du Bureau qui s'empresse d'y remédier. Ainsi, tout lecteur ou consultant peut devenir un collaborateur occasionnel de l'Œuvre. Faut-il faire observer que chaque erreur ou omission constatée est aussitôt rectifiée dans chacune des quatre autres collections et vice versa?

Les écrits sans noms d'auteurs sont classés sous le terme anonyme, en ordre alphabétique du nom de l'ouvrage. S'agit-il d'une revue, c'est le nom du périodique qui est considéré, et, sous ce nom, le titre de l'article ; du reste le titre de l'article se classe une seconde fois, indépendamment du nom de la revue : deux renseignements au lieu d'un, pour le plus grand profit du chercheur.

Les écrits signés d'initiales se classent alphabétiquement suivant ces initiales : aucune difficulté.

Au nom de chaque auteur est joint un dossier de renseignements sur sa personnalité, sa carrière, ses ouvrages, les distinctions qu'ils lui valurent, etc. Ainsi le consultant possède toutes les pièces permettant de juger de l'autorité des témoignages qu'il va lire.

2. La deuxième collection est classée par ordre alphabétique de tribus.

Ce classement qui paraît simple est extrêmement difficile et compliqué, tant les noms des tribus sont divers et variés. Aussi ce classement a subi une véritable évolution.

A mesure que la connaissance des groupements humains d'Afrique a permis de distinguer les tribus des villages et des clans qu'elles comprennent, il a été pos-

sible de réduire le nombre des noms et de diminuer en proportion les divisions de la classification.

Toutefois les noms ainsi absordés ont été maintenus sur des fiches spéciales, mais uniquement à titre de points de repaire ; ces fiches spéciales ont d'ailleurs une couleur particulière qui les font reconnaître du premier coup d'œil. Ces fiches spéciales servent non seulement pour noter les noms des villages et des clans, mais aussi les noms divers de la tribu elle-même.

Donc, sous le nom le plus usuel de la tribu se rangent dans des dossiers déterminés tous les renseignements relatifs à cette tribu. Ces renseignements y sont classés dans l'ordre des matières du questionnaire de M. Halkin. Chaque série de questions ou le plus souvent — si la matière est abondante — chaque question a sa farde particulière. Ce qui peut donner la meilleure idée de ce classement, c'est la collection des monographies publiées. Car, au fond, une monographie c'est l'ensemble des renseignements classés d'une peuplade.

Encore une fois, si un savant constate une erreur de classement, qu'il la signale aux employés du Bureau ; immédiatement, après vérification de ma part, l'erreur sera réparée.

L'œuvre est sans cesse perfectible en chacune de ses parties ; et tout le monde peut y contribuer ;

3. Le troisième classement, celui des régions ou des unités politiques, n'est, en somme, qu'un groupement spécial des tribus.

Outre le fait d'être un double de la précédente classification, celle-ci a l'avantage de pouvoir répondre de

suite à des questions comme celles-ci : « Donnez-moi toutes les peuplades du Congo français, de l'Angola, du Cameroun, du Congo belge, etc. »

Remarquons qu'il ne s'agit pas seulement des divisions actuelles de l'Afrique, mais des divisions anciennes. Le procédé utilisé est semblable aux fiches spéciales du numéro précédent. Aucun point de repaire n'est et ne peut être négligé ;

4. La classification par ordre sociologique comprend deux collections :

a) La première est divisée suivant les grandes divisions du questionnaire.

b) La seconde est divisée suivant une formule sociologique scientifique.

a) Les divisions de la première suivent l'ordre suivant : Renseignements géographiques et ethnographiques généraux (questions 1 à 9). — Vie matérielle (questions 10-64). — Vie familiale (questions 65 à 100). — Vie religieuse (questions 101 à 122). — Vie intellectuelle (questions 123 à 150). — Vie sociale (questions 151 à 186). — Caractères anthropologiques (questions 187 à 202).

b) Les divisions de la seconde collection sont au nombre de neuf : Le territoire (milieu physique). — La population (la race). — Phénomène économique. — Phénomène génétique. — Phénomène esthétique. — Phénomène idéologique. — Phénomène moral. — Phénomène juridique. — Phénomène politique.

Tandis que la première classification est d'ordre plutôt pratique, la seconde est d'ordre rigoureusement scientifique.

Si, en effet, toute société n'est qu'une combinaison de deux facteurs fondamentaux : le territoire et la population qui l'habite, il est nécessaire de donner les deux premières places à ces deux titres : milieu physique et population. Il est logique aussi de ranger les sept phénomènes sociaux essentiels dans l'ordre de leur complexité croissante et de leur généralité décroissante. C'est pourquoi l'économique est au premier rang et la politique au dernier.

Dans les deux classifications du reste, chacun des 202 numéros vient se ranger : dans la première, suivant l'ordre des chiffres ; dans la seconde, suivant l'ordre des phénomènes sociaux.

Dans le dossier de chacun des 202 numéros des deux classifications, se trouvent rangés tous les renseignements de chacune des peuplades, par ordre alphabétique des régions et des peuplades.

Ainsi, voulez-vous posséder les renseignements sur les boissons africaines, prenez le dossier du n° 27.

Désirez-vous étudier la mentalité religieuse des habitants de l'Angola, prenez, dans les dossiers des n<sup>os</sup> 101 à 122, les fiches concernant l'Angola.

Et ainsi de l'ensemble et des détails de chacun des phénomènes sociaux.

On voit tout de suite que les deux classifications, dites sociologiques, sont là, entre autres, pour convaincre le monde savant de la possibilité de classer les fiches détachables d'après n'importe quel système scientifique ou pratique.

Si les trois premières classifications peuvent être

qualifiées de verticales, parce que sur un tableau elles aligneraient leurs renseignements de haut en bas, les deux dernières doivent être dénommées horizontales, puisqu'elles apparaissent comme des coupes, d'un bout à l'autre de l'Afrique.

L'œuvre collective d'ethnographie, exposée à Bruxelles, avait groupé des échantillons de ses cinq collections documentaires dans les tiroirs des meubles classificateurs spéciaux qui ornaient le salon.

La paroi et les vitrines du côté gauche étaient affectées, à l'exposition de la collection des monographies ethnographiques africaines, à ces illustrations du répertoire documentaire général.

La photographie annexée (pl. III) montre l'aspect de l'exposition. Au centre du panneau, une carte de l'Afrique centrale indique la situation des dix-sept peuplades, dont les monographies sont publiées ou sous presse. Ce sont :

- Les Bangala (Congo belge) ;
- Les Mayumbe (Congo belge) ;
- Les Basonge (Congo belge) ;
- Les Mangbetu (Congo belge) ;
- Les Warega (Congo belge) ;
- Les Kuku (Possessions anglo-égyptiennes) ;
- Les Ababua (Congo belge) ;
- Les Mandja (Congo français) ,
- Les Baluba (Congo belge) ;
- Les Fang (Congo français, Gabon et Cameroun) ;
- Les Bayaka (Congo belge et possessions portugaises) ;
- Les Warundi (Afrique allemande orientale) ;
- Les Basoko (Congo belge) ;

- Les Azande (Congo belge et français);
- Les Bakongo (Congo belge);
- Les Bakuba (Congo belge);
- Les Pygmées (Afrique centrale).

Du premier coup d'œil, le visiteur se rend compte des raisons qui ont motivé le choix des publications. Les dix-sept monographies apparaissent comme autant de sondages dans le cœur de l'ethnographie africaine. On peut dire que les peuplades choisies sont parmi les types les plus caractéristiques des races qui occupent le centre africain. D'après elles, on peut juger des autres et de l'ensemble des résultats qui s'accumulent dans les cinq collections de l'œuvre d'ethnographie.

Ce qu'est cette œuvre, les inscriptions qu'on lit à gauche de la carte, le racontent avec une suffisante précision :

*« La collection de monographies ethnographiques africaines, publiée par M. Cyr. Van Overbergh et ses amis, est un essai en grand de l'œuvre dévolue au bureau international d'ethnographie, créé par le Congrès international d'expansion économique mondiale de Mons. (Septembre 1905.)*

*» Les dix-sept monographies parues ou sous presse sont des exemples tirés des résultats classés de l'enquête orale, écrite et bibliographique groupant à ce jour plus de 300,000 renseignements sur l'Afrique nègre.*

*» Toutes les monographies sont publiées sur fiches détachables, toujours dans le même ordre, comparables en tout temps en réponse à 202 questions, comprenant tous les phénomènes sociaux des peuplades. »*

A droite de la carte se détachait la longue liste des

collaborateurs directs des monographies publiées. Dans la première catégorie, celle des explorateurs, se rencontraient des noms illustres ; les voici dans l'ordre du tableau : le baron Dhanis, le commandant Mardulier, le major Fievez, le capitaine Wilwerth, le commandant Lothaire, l'ingénieur Diederich, le major Cabra, l'ingénieur Claessens, le docteur Jullien, le juge Lauwers, le lieutenant Morrissens, le lieutenant-général Fivé, Paul Le Marinel, le colonel Gillain, le commandant Michaux, le commandant Borms, le docteur Dryepondt, le juge Schmitz, le major Chaltin, le major Hanolet, le capitaine Wacquez, le baron de Renette, le commandant Delhaise, Fernand Gaud, le docteur Grenade, le commandant Laplume, le directeur Vanden Plas, le major Roget, le commandant Foulon, Paul Delhaye, le commandant Duvivier, l'inspecteur Mahieu, l'ingénieur de Calonne, Harroy, le commandant Rom, le commandant De Keyser, le commandant Verbruggen, le commandant Meeus, le lieutenant Gilson, le capitaine Henry, le commandant Lemaire, le docteur Dupont, le lieutenant Flamme, le capitaine Mercier, Gillard, le lieutenant Silly, le major Bruneel, Lerman, le lieutenant Van Stockhausen, De Hertogh, Wilmin, De San, le capitaine Jungers, Djoli, etc., etc.

Parmi les missionnaires, on notait les noms du P. Declercq (Scheut), P. Trilles (P. du Saint-Esprit), P. Messman (P. du Sacré-Cœur), P. Colle (des PP. Blancs), P. Hendekyn (Scheut), P. Struyff (Jésuite).

Sous le troisième titre, celui des savants, l'on pouvait lire les noms de MM. les professeurs Julien Fraipont et

Joseph Halkin, de l'Université de Liège, de Wildeman et Cornet, de l'Université de Gand, de Jonghe, de l'Université de Louvain, MM. Maes, du Musée de Tervueren et Viaene, docteur en géographie, chef de service au Bureau d'ethnographie.

Assurément cette liste n'était pas complète. L'espace faisait défaut. Et puis, outre les collaborateurs directs que de collaborateurs indirects qui, bien des fois, nous donnèrent les renseignements les plus précieux ! Parmi les Belges il conviendrait de citer : MM. A.-J. Wauters, du *Mouvement Géographique* ; Goffart, professeur à l'Université de Gand et fonctionnaire au Ministère des Colonies ; le baron de Haulleville, directeur du Musée de Tervueren ; Coart, conservateur au même musée ; Cuvelier, Libbrechts et Droogmans, anciens secrétaires généraux du Ministère des Colonies ; Plas, secrétaire de la Société Belge d'Etudes Coloniales ; Rahir, secrétaire de la Société Belge de Géographie ; Lombard, directeur général au Ministère des Colonies, etc., etc.

Dans les vitrines s'étaient le questionnaire de la Société belge de Sociologie, les volumes (ou leurs maquettes) des 17 monographies, et des échantillons de documents iconographiques, qui sont eux aussi classés comme les renseignements d'ordre littéraire, bibliographiques et autres.

Enfin, on y voyait le premier essai de la nouvelle publication de M. le professeur Joseph Halkin relative à l'exécution d'une autre partie du vœu ethnographique du Congrès mondial de 1905 : « Que le Bureau international publie tous les ans un catalogue

des ouvrages parus relatifs à l'ethnographie, ce terme pris dans son sens le plus large (1). »

Lorsque le jury international de la classe des sciences eut entendu, pendant près d'une heure, l'exposé du plan de l'Œuvre et sa réalisation progressive, le président, M. le sénateur Alexandre Braun, exprima, au nom de ses collègues, l'admiration qu'excitait en eux la tâche grandiose que s'étaient assignée les organisateurs. « Pour entreprendre un labeur pareil, avec les seules ressources privées, pour la poursuivre avec ce tranquille courage que dénote chacune des paroles que nous venons d'entendre, pour avoir atteint les résultats qui s'étaient devant nos yeux éblouis, il faut une foi en la science, une énergie dans l'action, un enthousiasme dans le but, qui honorent vivement les organisateurs. Aussi bien est-ce en faveur de l'élévation de l'humanité que tout ceci s'accomplit : le but civilisateur de l'entreprise dépasse même à mes yeux le but scientifique. Sans doute, ces innombrables matériaux documentaires sur la race nègre, classés avec un soin extrême et une méthode impeccable, perfectible toujours dans son ensemble comme dans ses détails, forment, pour la science sociologique et pour toutes les sciences sociales, un merveilleux arsenal où elles viendront puiser les armes du progrès. Mais combien plus éclatants apparaissent, à mes yeux d'homme pratique, les nombreux points d'appui, pour les leviers de la civilisation africaine. Grâce à ceci, la

---

(1) Pour la description de cette partie de l'œuvre, voir l'introduction des *Mandja*, volume VIII, de la collection des monographies ethnographiques.

civilisation de l'Afrique pourra se poursuivre désormais avec une méthode, un esprit de suite, et une vigueur inconnus jusqu'ici; le temps d'initiation pourra être réduit ainsi au minimum; chacun saura ce qu'ont fait ses prédécesseurs et il pourra reprendre le sillon à l'endroit où l'effort civilisateur s'était arrêté. Tâche magnifique, Messieurs, dont le jury de la Commission des sciences ne peut que vous féliciter en attendant qu'il vous octroie la récompense que vous méritez. »

## II. — LE MUSÉE MODERNE D'ETHNOGRAPHIE.

On s'aperçoit tout de suite que, puisque la documentation des objets qui constituent la matière du musée n'est qu'un des éléments de la documentation générale, les mêmes méthodes de classification sont adoptables.

Le signalement et la description de chaque objet trouvent leur place immédiate dans les divers classements dont nous venons de parler. Aussi, le dépouillement des catalogues de musée se poursuit-il comme le dépouillement d'un livre quelconque. Et la photographie ou le dessin de l'objet de musée trouve sa place naturelle dans l'iconographie.

Bien plus. Il y a la manière de disposer les objets dans le musée, de les grouper, de façon à donner l'instruction la plus grande possible et la plus intuitive au public des visiteurs.

Les organisateurs de la Section d'ethnographie (1) à Bruxelles imaginèrent de nouvelles formules d'exposition. Et voici comment ils conçurent le Musée de demain, en coordination avec le répertoire de documentation ethnographique.

Une partie du Musée devait être affectée aux expositions des peuplades africaines les plus typiques au point de vue de l'originalité de la race et du milieu.

Une autre partie du Musée aurait été attribuée aux expositions sociologiques, aux expositions d'institutions sociales comparées, si l'on veut.

I. Les salles d'exposition des peuplades-types contiendraient tous les objets relatifs à ces peuplades.

Dans un grand Musée international nègre africain, par exemple, plusieurs salles seraient consacrées aux monographies des tribus caractéristiques des diverses races.

Dans un Musée national, tel que celui de Tervueren, qui ne s'occupe que des Nègres du Congo belge, les salles seraient consacrées aux tribus les plus typiques.

Les ornements de ces salles styliseraient le caractère dominant du milieu physique de chaque peuplade. Ainsi la grande forêt, la savane, le fleuve, le lac, etc.

Dans la salle, les objets seraient disposés toujours dans le même ordre principal, de façon à faciliter les comparaisons. Ceci n'empêcherait en rien l'arrangement esthétique; au contraire.

---

(1) La Section était composée de M. Cyr. Van Overbergh, président; le P. V. Trilles; MM. Viaene, Bernard et Raikem, membres; M. Stametschkine, secrétaire.

Dans chaque salle se trouverait la monographie de la peuplade (semblable aux volumes de la *Collection de monographies ethnographiques*) et le catalogue explicatif détaillé des objets exposés.

Tous les objets parfaitement déterminés porteraient une marque spéciale et le visiteur pourrait voir, sur le catalogue détaillé, la place exacte de la provenance. Dans un musée, chaque objet a son histoire. Et comme une carte détaillée de l'habitat de la peuplade serait disposée à l'entrée, chacun pourrait trouver les éléments complets de son jugement.

N'oublions pas que les répertoires bibliographiques renseigneront par ailleurs les musées publics et privés renfermant des objets de la peuplade étudiée, avec l'indication des moyens d'accès.

Assurément il ne s'agit pas de mettre chaque peuplade dans une salle spéciale. Aucun monument n'y suffirait. Les peuplades les plus typiques seules auraient droit à cet honneur. Rien n'empêcherait d'ailleurs d'en exposer plusieurs successivement dans la même salle, pourvu que le milieu physique fût à peu près le même.

Pour les tribus qui ne jouiraient pas de cette primauté, il faudrait nécessairement les exposer dans les grands cimetières de nos Musées actuels ; l'essentiel serait de disposer les objets toujours dans le même ordre, par matière, de façon à rendre la comparabilité possible à tout moment.

De cette manière d'exposer, le salon d'ethnographie de l'Exposition de Bruxelles ne contenait aucun spécimen. Il sembla que ce perfectionnement logique

de nos Musées actuels entrerait naturellement dans l'esprit du visiteur, rien que par l'examen des classifications documentaires étalées par l'*Œuvre collective d'Ethnographie*. L'attention spéciale des organisateurs s'était fixée sur le Musée sociologique.

II. L'idée fondamentale du Musée sociologique repose sur la classification des phénomènes sociaux dont il fut question dans le chapitre précédent.

Entendons-nous. Le mode de classification importe peu, en principe. L'essentiel est de partir d'un système qui comprenne tous les phénomènes sociaux. Le nôtre était basé sur l'ordre de complexité croissante et de généralité décroissante. Il se défend scientifiquement avec aisance.

De la combinaison du milieu physique et de la population résulte, ainsi qu'il a été dit, une société qui affirme son existence propre par sept phénomènes capitaux, que notre formule sociologique classe de la manière suivante : le phénomène économique, le phénomène génétique, le phénomène esthétique, le phénomène idéologique, le phénomène moral, le phénomène juridique, le phénomène politique.

La thèse que nous posons, la voici : Un Musée moderne devrait consacrer une partie de ses salles à l'exposition permanente ou temporaire (selon les circonstances et la place dont on dispose) de tous ces phénomènes sociaux, de manière à rendre éclatantes les ressemblances et les différences des peuples les plus typiques.

Comme dans notre hypothèse il s'agit des races

nègres d'Afrique, les remarques faites au paragraphe premier de ce chapitre trouvent ici leur place. S'agit-il d'un Musée d'Afrique, on prendra comme échantillons d'exposition les peuplades les plus représentatives des diverses races. Pour un Musée national, au contraire, tel celui du Congo belge, on choisira comme exemples les peuplades les plus caractéristiques de la Colonie.

Si l'exposition des sept phénomènes sociaux paraît encore trop vaste, qu'on réalise l'idée par fractions : ainsi, on pourrait exposer successivement chacun des phénomènes, ou même une partie de ces phénomènes.

A l'Exposition de Bruxelles se posait la question de savoir, étant donné l'espace dont on disposait, quel était le phénomène social qui servirait de démonstration.

Le plus simple était assurément le phénomène économique. Le plus beau était le phénomène esthétique. Les plus faciles étaient les phénomènes politiques et juridiques. Les plus difficiles apparaissaient les phénomènes génétiques et moraux et surtout le phénomène idéologique.

Nous nous disions : « Puisqu'il s'agit de faire une démonstration, de faire voir l'excellence d'une méthode, procédons immédiatement à l'expérience la plus difficile. Si elle réussit, la victoire sera décisive. Le phénomène idéologique africain est incontestablement le moins connu et c'est peut-être le plus important pour la civilisation. Attaquons-nous à lui. Allons même au phénomène le plus obscur de l'idéologie, au phénomène religieux. Cette difficulté résolue, et au point de vue-

renseignements et au point de vue-exposition, on devra bien nous accorder ce que nous postulons par notre tentative : la possibilité de réaliser le Musée sociologique intégral. »

L'entreprise ne manquait pas de hardiesse, si l'on considère le peu de matériaux dont nous disposons jusqu'ici sur la mentalité religieuse des Nègres africains. Et puis, comment procéder ?

Quelle peuplade choisir et comment mettre de l'ordre dans les complexités un peu effarantes de l'état religieux ?

Notre première idée fut d'exposer, par des moyens graphiques, les idées religieuses des diverses tribus du Congo belge qui avaient été étudiées dans la *Collection de monographies ethnographiques* ; ainsi, on eût vu appliquée la méthode comparée dans une immense région du centre africain.

Nous n'avons pas donné suite à ce projet pour trois motifs : d'abord, parce que l'exposition coloniale belge consistait à Tervueren dans l'exhibition des collections du Musée et que prendre ainsi des matériaux du Congo belge eût été une espèce de double emploi, qu'il valait mieux éviter. — Ensuite, parce qu'il ne fallait pas que dans l'esprit public, prît corps cette idée fausse que, pour un Musée sociologique, il ne pouvait être pris, en Belgique, même dans une Exposition universelle, que des objets se rattachant au Congo belge. — Enfin, que, pour l'étranger comme pour le Belge, il était préférable de suivre l'expérience du Musée sociologique sur des peuplades autres que les tribus congolaises, de manière à permettre à tout visiteur d'étendre par la pensée

l'exposition du Solbosch aux collections de Tervueren : ainsi l'utilité des comparaisons pourrait éclater avec une force démonstrative plus grande.

Donc, la peuplade sur laquelle nous allions opérer fut choisie en dehors du Congo belge. Nous arrêtâmes le choix sur les Fang, cette tribu immense, comprenant, pense-t-on, de dix à quinze millions d'unités et couvrant de son habitat une aire gigantesque dans les possessions françaises de l'Afrique occidentale (Gabon et Congo) et dans le Cameroun allemand. Ce sont des envahisseurs, qui ont conquis tout le territoire qu'ils occupent. On les a comparés à nos Barbares européens de la période des invasions. La migration des Fang va du pays des Mangbetu et des Niam-Niam vers le Dahomey et le Gabon.

Les Fang sont une race forte, prolifique, guerrière, conquérante, anthropophage, aux dents limées et pointues et aux cheveux longs, au regard fier et hautain ; la face est longue, le front large et saillant : ils diffèrent profondément du type soudanien, quant au prognatisme et à la conformation du crâne. S'ils font partie de la race des Bantous, ils en occupent les marches frontières septentrionales, ce qui leur donne un aspect spécial.

Si un certain nombre de ces indigènes ont pris contact avec les Européens, la plupart sont restés indépendants et sauvages, défendant jalousement l'intégrité de leurs mœurs dans les solitudes des forêts impénétrables.

Ils offrent donc un objet d'études de premier ordre. Et par leur nombre comme par la différence des milieux physiques auxquels ils se sont adaptés, ils présentent

des garanties incomparables pour l'élimination progressive des erreurs d'observation.

Nous avons le bonheur de compter parmi nous l'homme qui connaît le mieux les Fang, le R. P. Trilles, missionnaire, qui, pendant tant d'années, depuis 1893, fut en contact continu avec cette peuplade, dont il parle l'idiome, en même temps que la langue des peuplades voisines. Il voulut bien nous prêter, outre sa science et ses observations, les objets recueillis par lui, sur place, parfaitement déterminés et qui intéressaient le but que nous poursuivions. C'est grâce à lui que le Musée de Neuchâtel voulut bien prêter à notre œuvre les précieux objets que le R. P. Trilles lui avait donnés.

Après le choix de la tribu, il nous restait à décider le plan d'exposition. Ayant résolu d'exposer « LE PHÉNOMÈNE RELIGIEUX CHEZ LES FANG », — notre titre désormais — nous adoptâmes deux divisions : un des côtés de la salle, la principale, serait consacré au *phénomène religieux proprement dit*, l'autre côté serait réservé à la *vie religieuse dans les phénomènes sociaux*.

A. Le phénomène religieux comporta quatre parties, ainsi qualifiées :

1. Totem.
2. Mânes.
3. Sociétés secrètes.
4. Dieu.

Toutes les manifestations religieuses des Fang peuvent, à notre avis, se classer dans ce cadre, évidemment provisoire et dressé pour servir de base à l'expérience et à la discussion.

L'inscription portait : « *Les trois premières catégories*

du phénomène religieux (*totem, mânes, sociétés secrètes*) comportent chacune la classification suivante : 1° *Croyances*; 2° *Culte et rites*; 3° *Magie*; 4° *Sacerdoce (féticheur, sorcier)*; 5° *Vie future*.

I. Sous le *Totem* se classent tous les phénomènes dits totémiques.

L'exposition du panneau comportait quatre parties : trois représentations exemplatives de totems de tribus ; trois représentations de totems de clans ; une inscription traçant l'aire d'influence du totémisme chez les Fang actuels ; dans la vitrine, des notes explicatives sur la nature du totémisme fang, sur les totems connus des tribus et des clans ; dans les casiers du meuble, toute la documentation relative au totémisme fang classée suivant la division ci-dessus (*croyances, culte et rites, magie, sacerdoce, vie future*).

La planche IV (voir annexes) montre la disposition générale.

« *Le totémisme, dit l'inscription, a aujourd'hui disparu complètement dans les clans fang arrivés près de la mer, et surtout aux environs de Libreville. Il a fortement diminué dans les clans disséminés sur l'Ogoue, de Udjole à la mer. Partout ailleurs, il demeure fortement organisé.* »

La très grosse majorité des clans fang est donc encore totémiste.

Quels sont les caractères de ce totémisme ?

La notice étalée dans la vitrine répondait :

Le clan fang (et la tribu) a un totem. Voici 21 totems de tribus ; voici 27 totems de clans. Ce sont

des échantillons. Et la panneau étalait la reproduction de 6 de ces totems, en tableaux.

Le clan ou la tribu fang prend ordinairement le nom du totem : la démonstration était faite pour les 48 cas proposés.

Le clan fang admet un rapport de parenté avec son totem. (Idem.)

Le clan fang n'admet pas le mariage entre membres du même clan ou ayant le même totem. (Idem.)

Le clan fang défend à ses membres certaines pratiques par rapport au totem. Ces interdictions existent non pas seulement par rapport à certains aliments, mais encore à certaines pratiques, coutumes, etc.

Ainsi le visiteur était fixé sur l'existence du totem et sur ses caractères fondamentaux, Voulait-il des renseignements plus précis; désirait-il, par exemple, savoir si les gens du clan fang considèrent l'animal éponyme comme un ancêtre, fait de la même substance qu'eux-mêmes? Il ouvrait l'un des tiroirs du meuble et, au n° 105 de la monographie, il trouvait le renseignement. Le R. P. Trilles, par exemple, répondait : « Ils sont parents parce qu'un même *esprit* les anime et que cet esprit anime le corps. Nous en apporterons une preuve à notre avis *décisive*. Un homme du clan de l'antilope Moin tue par hasard un animal de cette espèce : il a commis une faute et ne peut en manger. Un homme du même clan Moin rencontre par hasard cette antilope « morte » et n'a pas connaissance du meurtre : s'il en mange, il contracte une simple souillure rituelle, mais non la faute proprement dite : l'esprit éponyme ne l'habite plus. » Et ainsi du reste. Tout ce qu'on savait,

à l'heure actuelle, sur le totem du Fang était là dans le dossier complet de la monographie.

II. Sous le titre de *Mânes* se groupaient les douze tableaux du centre du panneau. Le projet voulait, en outre, au milieu, en dessous, une caisse de verre, abritant un autel Fang, sur lequel s'alignaient les crânes de toute une famille (les dix crânes prêtés par le Musée de Neuchâtel), avec la boîte qui les contient et le fétiche Biéri qui la surmonte.

La documentation s'étalait dans deux tiroirs de chacun des meubles adossés à la paroi.

C'est pour la double raison d'exposition et d'importance prépondérante du culte des Mânes chez les Fang, qu'une place aussi grande avait été réservée au phénomène mâniste. Il semble que le culte des âmes des ancêtres soit vraiment le point central de l'idéologie religieuse de cette peuplade.

Voici la suite des sujets des tableaux. Nous commençons par la colonne de gauche, voisine du Totem, et et nous prenons les colonnes de gauche à droite.

- 1° Lamentations funéraires ;
- 2° Transport du mort ;
- 3° Tombeau du chef ;
- 4° Danse funéraire ;
- 5° Maison funéraire ;
- 6° L'enlèvement du crâne ;
- 7° Le culte matutinal ;
- 8° L'appel de l'esprit ;
- 9° Rocher phallique ;

10° L'autel funéraire temporaire et la cérémonie du culte collectif des ancêtres ;

11° Sacrifice.

12° Protection du village.

Ainsi les principales scènes du culte des ancêtres étaient évoquées.

D'abord cinq illustrations de la mort de l'ancêtre et des cérémonies rituelles qui témoignent de la croyance dans la survie. Ensuite, la cérémonie rituelle de l'enlèvement du crâne du père mort, par le fils ; cette relique auguste est placée dans une boîte : c'est le trésor de la famille.

Les six scènes suivantes nous représentent des aspects différents du culte. Voici la femme qui chaque matin vénère le grand fétiche, placé à la place d'honneur de la case, sur la boîte aux crânes ; puis c'est le féticheur entouré de son attirail sacré qui évoque l'esprit, afin, sans doute, de le consulter sur telle maladie. La cérémonie de l'autel des crânes est particulièrement émouvante ; c'est l'hommage solennel aux ancêtres. Au-dessous, l'immolation de l'esclave dans son horreur : échantillon du sacrifice religieux. Puis viennent les deux scènes du dessous du panneau : le rocher phallique et le bouquet d'arbres aux branches coupées dont les moignons, si l'on peut dire, sont couverts des crânes des ennemis morts.

Dans les tiroirs se trouvaient les renseignements actuellement connus sur le culte des mânes chez les Fang ; ils étaient classés dans l'ordre indiqué sur le panneau : croyances, culte et rites, magie, sacerdoce, vie future.

Notons que dans les tiroirs des meubles se trouvaient les renseignements correspondants, recueillis dans les dix-sept peuplades monographiées. Ces renseignements étaient classés tous de la même manière dans des fardes de diverses couleurs : le rouge pour le phénomène économique, le bleu pour le phénomène génétique, le blanc pour le phénomène esthétique, le violet pour le phénomène idéologique, le jaune pour le phénomène moral, le gris pour le phénomène juridique, le vert pour le phénomène politique.

Ainsi, par l'exemple, des Fang, on pouvait se faire une idée précise du concept du Musée de demain. Rien d'aussi aisé que de répéter dans autant de salles appropriées des expositions semblables des peuplades types de l'Afrique nègre. Supposez que vous ayez réalisé le plan pour les Warundi des possessions allemandes, et pour les Baluba, la plus religieuse des peuplades du Congo belge : la démonstration de l'utilité de semblables exhibitions comparées sera faite. Pas un visiteur ne se trouvera plus pour nier la réalité de l'atmosphère religieuse qui entoure la mentalité des noirs d'Afrique. Se rencontrera-t-il encore des missionnaires pour contester l'utilité du système de la greffe, exposé si clairement par le R. P. Colle au Congrès de Malines de 1909 ?

Trouverait-on encore un colonial pour faire fi, dans ses rapports avec les indigènes, des convictions religieuses qui hantent leurs cerveaux et règlent la vie ?

Je ne suggère ici que les perspectives d'ordre civilisateur qu'ouvre l'exposition comparée des phénomènes religieux. Les résultats qui en découleraient pour la

science frapperont tout homme averti ; pas n'est besoin de commentaire.

III. *Les sociétés secrètes* occupaient le haut du panneau de droite. Deux tableaux : un Ngil avec ses acolytes ; des Akhun.

Les Ngil et les Akhun sont deux des plus formidables confréries du pays des Fang. Ce sont des sociétés de sorciers. En entrant dans une de ces confréries les initiés font un double serment : celui d'obéir aveuglément et sous peine de mort à l'Esprit qui commande la société et qui transmet ses ordres par les chefs suivant des rites déterminés, celui de ne jamais révéler, sous peine de mort, les secrets de la société, notamment le mot de passe, le nom des adhérents et surtout des chefs.

Dans la vitrine pouvaient se lire des renseignements sur l'initiation à ces sociétés.

Dans les tiroirs du meuble, étaient classés tous les documents relatifs à l'initiation, à l'organisation de ces sociétés, aux rites et aux défenses rituelles, aux totems, etc.

D'après notre expérience personnelle et celle des gardiens de la salle, cette partie de l'exposition ethnographique intriguait vivement le visiteur ; nombreuses étaient les demandes de renseignements sur ces sociétés religieuses africaines qui jouent d'ailleurs un rôle politique important.

#### IV. *Dieu.*

La paroi n'offrait sous ce Nom, aucune figuration. C'était voulu. Et l'opposition entre ce manque de représentation graphique et les tableaux du Totem, des Mânes et des Sociétés secrètes, était frappante.

La raison de ce procédé était fournie par l'inscription :  
« *Aucune représentation de Dieu, ni idole, ni image, ni temple, ni culte, ni sacerdoce, ni rite.*

« *Croyance en un Être suprême, créateur, organisateur des mondes, juge* ».

C'était la synthèse de la mentalité religieuse des Fang, relativement à Dieu.

Encore une fois, un des tiroirs du meuble fournissait tous les renseignements détaillés.

Ainsi se présentaient les quatre grandes divisions du phénomène religieux chez les Fang.

Le compartiment final de la paroi résumait ainsi l'impression :

*En résumé, le phénomène religieux peut se classifier chez les Fang de la manière suivante :*

1° *Le Totem collectif (tribu, clan) et le Totem individuel ;*

2° *Le Totem des sociétés secrètes ;*

3° *Les Mânes ;*

4° *Dieu ;*

B. *La vie religieuse dans les phénomènes sociaux.* — C'est la matière de la troisième paroi du salon. (Pl. V, voir annexes.)

L'étude du phénomène religieux serait incomplète si elle se bornait à l'idéologie purement religieuse. Comme trop d'hommes pratiques sont portés à croire que la religion est un phénomène superficiel, dont le civilisateur — qu'il soit missionnaire ou administrateur — ne doit presque pas tenir compte, il est utile, sinon nécessaire de montrer, par des exemples indiscutables, que

pour le primitif, notamment pour nos Fang, la préoccupation religieuse se retrouve dans la plupart des actes de leur vie. La religion pour eux est comme une atmosphère dans laquelle leur esprit baigne constamment.

Cette partie de l'Exposition est consacrée, si l'on peut dire, à la religion appliquée des Fang, dans les sept phénomènes sociaux fondamentaux : économique, génétique, esthétique, idéologique, moral, juridique et politique. Ces noms se trouvent dans la frise et chacun d'eux domine la division qui lui est consacrée.

Toutes les photographies et objets exposés sur le mur ou dans les vitrines sont des démonstrations, valant chacune par elle-même. Si le caractère démonstratif de l'un ou de l'autre pouvait être révoqué en doute, ceci n'atteindrait en rien la force démonstrative des autres, dont le bloc est destiné à produire l'impression voulue sur l'esprit du visiteur.

Nous ne pouvons songer à donner ici l'explication de chacun des objets. Beaucoup, du reste, parlent d'eux-mêmes : ainsi, toutes les armes portent le signe totémique ; tous les fétiches sont mentionnés avec leur but spécial ; et ainsi des danses, des chants religieux, des instruments de sacrifice, des masques, des costumes, etc.

Pour chaque catégorie de phénomènes, il n'a été exposé que des échantillons, ceux qui ont paru les plus caractéristiques. Les autres se retrouvent dans les vitrines et les renseignements dans les tiroirs.

A titre d'exemple, prenons le phénomène économique. Quatre espèces ont été choisies : le village, l'agricul-

ture, la pêche et la chasse. Pour le village, la photographie du dessus montre comment il est protégé par un fétiche *ad hoc*, à l'endroit où le sentier de la forêt débouche. La seconde photographie montre la femme à la plantation, travaillant à côté du fétiche, protecteur de la récolte : un escargot hissé sur un bâton. Les petites pirogues en bois et la pagaie sont des fétiches placés sur la tombe d'un pêcheur. La photographie de dessous montre un superbe autel champêtre orné de têtes d'antilopes ; à côté, le fétiche de la chasse aux singes ; au-dessous, un collier fétiche de la chasse.

Des étiquettes renseignent sommairement le visiteur et les renseignements détaillés sont dans les tiroirs des meubles.

Dans la vitrine centrale était exposé un plan, dû à M. l'architecte Horta. C'était « le palais du fétichisme », dont l'idée était due à notre collaborateur, M. Stametschkine.

On lisait sur l'inscription :

« *Si l'on représentait dans un Musée spécial — de la manière employée ici pour les Fang et pour le phénomène religieux — chacun des phénomènes sociaux ;*

» *Si l'on agissait ainsi pour les peuplades-types de l'Afrique, de l'Australie, de l'Asie, de l'Amérique, de manière que chaque phénomène (documentation et objets) pût être comparé dans son ensemble et dans chacune de ses divisions,*

» ON AURAIT RÉALISÉ LE MUSÉE-TYPE SOCIOLOGIQUE, COLONIAL ET ETHNOGRAPHIQUE.

» *Si l'on se bornait à la représentation du phénomène religieux, ON AURAIT LE MUSÉE DIT DU « FÉTICHISME »*

dont le projet ci-contre fut proposé pour l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles (1910). »

Le surplus des vitrines centrales était occupé par quelques échantillons de dessins relatifs aux représentations religieuses des Bayaka (Congo belge); c'était l'œuvre du D<sup>r</sup> Grenade. Le visiteur pouvait ainsi trouver, en face des Fang, des éléments de comparaison avec une autre peuplade, située loin d'elle. Simple suggestion !

En face de ce salon d'ethnographie, au milieu d'un massif de palmiers, sur un socle qui apparaissait comme un trône, se dressait la fière figure de Léopold II, roi des Belges et fondateur de l'Etat Indépendant du Congo. C'est Lui qui ouvrit l'Afrique centrale à la pénétration européenne et à la civilisation. L'exposition de documentation africaine, l'essai de Musée surtout, Lui étaient dédiés. La mort Le frappa l'avant-veille de l'ouverture de l'Exposition de Bruxelles.

Il convenait que Son souvenir planât sur notre œuvre, qu'Il ne cessa d'encourager.

C'est pourquoi le baron Descamps consentit à nous prêter l'admirable buste qui orne le Ministère des Sciences et des Arts.

Le sculpteur Vingotte fait revivre dans le marbre les mâles traits de ce créateur d'empire, qui fut le professeur d'énergie de toute une génération.

Léopold II avait dit : « Je vois dans votre œuvre la possibilité de civiliser l'Afrique, progressivement, avec méthode, sans perte de temps, en prenant comme point de départ la situation réelle de ces braves gens. »

CYR. VAN OVERBERGH.

## VII.

### INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Kuku



L'enclave du Lado est peu connue. En étudiant une peuplade-type de ce pays, M. Vanden Plas a rendu un service signalé.

Les renseignements que nous possédions jusqu'ici sur les Kuku étaient sommaires. Un simple coup d'œil sur la Bibliographie et les extraits en petit texte suffit pour s'en convaincre.

Leur pays était assez difficile d'accès du côté du Nil et les voyageurs ne se souciaient pas d'affronter un jeu perpétuel de montagnes russes pour atteindre les bords du Kibo ou de la Niawa. « Les premiers jours notamment entre Dufilé et Kadjo-Hadji, à travers les plaines des Kuku, lisons-nous dans la Mission scientifique du Bourg de Bozas, il fallut à plusieurs reprises gravir des raidillons âpres et caillouteux, qui laissaient aux bêtes à peine assez de force pour redescendre en bronchant et trébuchant vers de véritables fondrières. »

Les Kuku habitent une savane, d'un aspect particulier, différente de celle du Centre africain. En règle générale, les herbes sont ténues, sauf dans les bas-fonds. De-ci de-là, quelques arbustes, des tamariniers

et surtout des arbres à beurre. Peu de forêts; la haute futaie ne dépasse pas 6 mètres, sauf exception. Presque pas de fleurs. Pour un admirateur de la flore équatoriale, l'aspect de la savane Kuku est un désenchante-ment.

Là, sur un espace d'un millier de kilomètres et dans une atmosphère salubre, habite, de temps immémorial, une peuplade apparentée avec les peuplades voisines et dont le groupe ethnique paraît s'étendre au loin. Les Kuku sont bien proportionnés, l'œil bridé, de taille élancée, la peau très noire, plus noire que les nègres du Congo belge, en général. Le caractère est rude et la langue est dure. Pas de costume, quelques ornements. Et au-dessus de mœurs simples adaptées à la nature de ce territoire, le respect d'une tradition séculaire.

La vie est sédentaire, malgré les soucis d'un élevage assez important. C'est que l'agriculture est, malgré tout, l'industrie dominante : hommes, femmes et enfants s'y adonnent. Une division du travail s'est établie entre les sexes; aux hommes le gros œuvre, le défrichement et les semailles, la construction et la réfection des habitations et des greniers; aux femmes la culture proprement dite, le sarclage et la préparation des aliments et le soin du ménage,

L'assolement domine la culture. On sème les haricots. Au bout de trois mois, on les remplace par de l'éleusine, dont la récolte coïncide avec l'arrivée de la saison sèche. Celle-ci terminée, on sème le sorgho; au bout de quatre mois, c'est le tour des haricots. Ainsi continue le cycle. Les arachides, cependant, sont plantées d'un autre côté et le sésame leur succède.

Sur cette base économique s'élève la superstructure de la société Kuku.

A tous les points de vue, elle se laisse comparer avec les peuplades des monographies précédentes. Les ressemblances et les différences éclatent avec un relief saisissant. Et les raisons sociologiques des unes et des autres s'ébauchent d'elles-mêmes.

L'auteur de cette intéressante monographie est M. le directeur Vanden Plas, dont l'esprit d'observation n'a pas besoin d'être souligné; chacune des pages qui suivent en porte la marque distinctive. Sa carrière africaine fut longue et belle. Parti le 6 septembre 1893, en qualité de sous-intendant de 3<sup>e</sup> classe, il conquiert successivement les grades de sous-intendant de 2<sup>e</sup> classe (1<sup>er</sup> juillet 1895), de sous-intendant de 1<sup>re</sup> classe (1<sup>er</sup> mars 1897), d'intendant (30 octobre 1899), de directeur de l'administration locale (18 février 1902).

Son activité s'exerça successivement dans le district de Stanley Pool, dans le Mayombe, à Matadi, dans les districts du lac Léopold II et du Kwango, à Boma, dans le district de l'Uele, à la zone de l'enclave du Lado, à celle du Haut-Ituri.

Suivez cette carrière sur une carte et songez aux fonctions exercées : secrétaire de district, substitut du procureur d'Etat, agent d'administration, chef de zone, juge au conseil de guerre, juge au tribunal territorial, commissaire de district, directeur intérimaire de l'agriculture et de l'industrie, directeur de l'intendance, chargé de diverses missions de contrôle administratif, chargé de la direction du service administratif (à Boma), etc.

Pensez qu'une seule de ces missions de contrôle administratif le conduisit dans les principaux postes suivants : Ibembo, Djamba, Buta, Likati, Djabbir, Angu, Bima, Api, Bambili, Amadi, Surango, Niangara, Dingu, Faradje, Aba, Yei, Loka, Redjaf, Lado, Kero, Mont-Wati, Kadjo-Kadji, Vankerekhovenville, Gombari, Irumu, Kilo, Mahagi, Mawambi, Avakubi, Nepoko, Medje, Bomili, Panga, Banalia, Bengamisa, etc.

Un tel homme est bien placé pour rédiger une monographie, le jour où il se décide à étudier une peuplade déterminée.

Le travail de M. Vanden Plas sur les Kuku est rédigé avec une clarté que personne ne pourra méconnaître. Et la clarté reste toujours, quoi qu'on dise, la première des qualités du style scientifique.

CYR. VAN OVERBERGH.

## VIII.

### INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Ababua



J'attire l'attention du lecteur sur deux idées principales :

D'abord, sur la partie de notre Bureau ethnographique, due à M. le professeur Joseph Halkin ;

Ensuite, sur le progrès accompli dans la monographie des Ababua, depuis la première publication de M. Halkin en 1906.

\*  
\* \*

On sait que la Société belge de Sociologie, qui avait décidé en 1904 de reprendre en grand et suivant un plan nouveau, susceptible de s'adapter aux exigences de toutes les formules sociologiques, la sociologie descriptive de H. Spencer, chargea un de ses membres les plus distingués, M. le professeur Joseph Halkin, de rédiger un projet de questionnaire ethnographique pour l'étude systématique des peuplades de civilisation élémentaire.

Ce projet fut agréé, après quelques amendements. Et

ce fut un questionnaire qui servit de fondement à l'initiative internationale sortie du Congrès mondial de Mons en 1905.

Je le pris moi-même comme base de l'essai en grand de documentation ethnographique sur les nègres africains; une des classifications adoptées est celle du questionnaire, et les lecteurs fidèles de la *Collection des Monographies ethnographiques* savent que ces publications sur fiches détachables se règlent toutes invariablement sur l'ordre du questionnaire Halkin.

Au cours des temps, un reproche fut adressé à ce questionnaire par plusieurs de nos correspondants d'Afrique. Un certain nombre de questions leur paraissaient rédigées en termes trop brefs ou trop scientifiques; pour ceux qui ont une initiation ethnographique, passe encore; mais les autres?

A diverses reprises, j'engageai M. Halkin à rédiger une espèce de commentaire du questionnaire, sous la forme qui lui parût la plus pratique et la plus convenable.

M. Halkin se livra à une série d'essais et à des expériences, soit sur des explorateurs et des missionnaires en partance à qui il donnait l'initiation désirable, soit sur les élèves de son cours d'ethnographie à l'Université de Liège.

Aujourd'hui il publie le résultat de ce travail sous le titre « *Cours d'ethnographie et géographie ethnographique* ».

J'ai la conviction que cet ouvrage, très maniable, et édité d'après les besoins de l'édition scolaire perfectionnée, chaque page de texte alternant avec un feuillet

de papier blanc. rendra à notre œuvre ethnographique les services les plus éminents.

En tête des chapitres qui coupent les séries de questions, l'auteur a glissé des notes directrices.

Exemple : *Les vêtements.*

« Le vêtement, avec l'habitation dont il sera parlé ensuite, est le caractère ethnographique le plus important qu'il faille étudier relativement à la vie matérielle.

» Il est d'abord à constater que certains peuples ne portent pas de vêtements et qu'il est probable que beaucoup d'autres n'en portaient pas autrefois. En outre, chaque peuple, pour ainsi dire, a une espèce d'habillement qui lui est particulier et qui souvent permet de le reconnaître.

» Si l'on peut admettre qu'à l'origine l'humanité ne connaissait pas le vêtement, il faut rechercher les causes qui ont poussé l'homme à se vêtir. Pour tous les pays où le climat trop froid oblige l'homme à se couvrir le corps pour résister aux intempéries, l'origine du vêtement a sa cause dans la rigueur du climat. Cette cause n'a joué aucun rôle dans les régions intertropicales, si ce n'est pour se préserver de la pluie ; les Malais fabriquent à l'aide de feuilles de palmier des manteaux ou des nattes qu'ils placent sur leur dos pour travailler dans les rizières en temps de pluie abondante. On pourrait supposer que le premier couple humain eut le sentiment de sa nudité et que, par pudeur, il se couvrit le corps ; dans cette hypothèse, si nous rencontrons encore aujourd'hui des peuples allant nus, c'est que leurs ancêtres ont abandonné une coutume

dont ils ne voyaient pas la nécessité. Cette hypothèse qui attribue la cause du vêtement au sentiment de la pudeur ne semble pas admissible ; s'il en était ainsi, ce serait les parties génitales qui partout devraient être cachées. Or, l'on constate que, suivant les peuples, c'est tantôt le visage, tantôt le pied, tantôt le haut de la tête, ici le ventre, là la poitrine qui sont les parties du corps qu'il est considéré comme impudique de laisser voir ; et ailleurs le vêtement, au lieu de cacher ce qui ne devrait pas être montré, a pour effet d'attirer l'attention sur ces parties du corps. Il ne faut pas confondre deux sentiments : le sens moral, qui est inné chez l'homme, et le sentiment de la décence, qui est le produit des conditions sociales et qui, en tant que s'appliquant au corps humain, est devenu le sentiment de la pudeur. Bien des peuples s'en vont tout nus et cependant chez eux le sens moral existe à un degré très élevé ; et l'on ne peut pas déduire de l'absence du vêtement chez un peuple la conclusion que ce peuple n'est pas moral. On peut dire que c'est le vêtement qui a fait naître le sentiment de la pudeur, lequel n'admet point que les parties du corps ordinairement cachées soient mises à nu. La couleur de la peau a une certaine importance. Le climat est une cause de vêtement ; le désir de plaire, de se faire remarquer, de montrer sa richesse, sa fortune est une deuxième cause, et alors le premier vêtement est la parure, qu'elle soit à même le corps ou attachée au corps. Il semble que c'est l'homme qui le premier rechercha la parure pour paraître plus fort, plus puissant, exemple que suivit la femme comme moyen d'attraction.

« La troisième cause, la plus importante peut-être, est d'ordre religieux ; les primitifs croyant à la protection que peuvent leur apporter certains objets, auxquels ils attribuent une puissance magique, portèrent ces objets ostensiblement ; ce sont des amulettes, des gris-gris, des fétiches, qui s'attachèrent soit à une liane serrant les hanches (de là, la ceinture) qui devint un petit tablier, puis une jupe), soit à la lanière enroulée autour du cou (de là, le manteau), soit une corde liée autour des bras ou du poignet, soit encore à un lien entourant la tête (de là, la couronne). A ces objets religieux ou magiques vinrent s'ajouter des parures, des coquillages, des bijoux, puis, surtout à la liane serrant les hanches, des morceaux d'écorces, des branches feuillues, des peaux d'animaux, etc. »

Assurément, M. Halkin n'entend pas imposer sa manière de voir au lecteur de son Commentaire. Ce sont des hypothèses qu'il émet et qui sont destinées à frapper l'attention et à marquer la portée des recherches.

L'explorateur qui a lu ces indications se rend compte de l'importance des questions qui vont suivre et auxquelles il est invité à répondre.

Les questions elles-mêmes reçoivent un commentaire sobre, mais suffisant. Afin de fixer les idées, prenons le n° 32.

*Parures à même le corps, tatouage :*

« Le tatouage est un coloriage indélébile ; il se fait de deux manières : par piqûres et par incision ou par cicatrices. Le tatouage par piqûres est employé par les peuples à peau claire et consiste en des séries de

piqûres faites dans la peau au moyen d'une aiguille qui introduit une matière colorante, de la poudre noire en général. Les Japonais font aussi de merveilleux dessins coloriés dans la peau humaine. Les peuples à peau noire ou foncée se tatouent par incisions ou cicatrices, en faisant des incisions atteignant la couche non pigmentée de la peau et qui, en se cicatrisant, laissent des traces plus claires ; quelquefois les cicatrices sont à nouveau ouvertes et de la terre est introduite dans la plaie, de telle sorte qu'en se refermant elle produit des chéloïdes saillantes. Le tatouage, comme le coloriage, peut être différent suivant le sexe, l'âge, la position sociale, le groupe ethnique ou la tribu ; les indigènes du Congo reconnaissent la nationalité des leurs par le tatouages. Le tatouage est une déformation ethnique ; voir n° 194 (ces déformations semblent bien de nature originellement religieuse). »

Et ainsi l'initiation se poursuit, chapitre par chapitre, question par question.

Il ne me paraît pas possible que l'homme cultivé, qui a résidé un temps suffisant au sein d'une peuplade élémentaire, qui est doué de l'esprit d'observation et qui sait noter ses pensées — ne se décide pas, après la lecture du Commentaire-Halkin, — à s'essayer de répondre au questionnaire ethnographique et à contribuer pour sa part au monument de science et de civilisation que nous édifions et dont le Congrès mondial de Mons a établi les bases.

M. Halkin vient d'ajouter à l'œuvre commune une contribution de haute et indiscutable valeur.

J'ai d'autant plus de plaisir à le proclamer que,

décidé à poursuivre la réalisation du vœu de Mons, je vois dans l'ouvrage nouveau un moyen des plus pratiques pour multiplier les enquêtes écrites sur place. Combien de fois ne me suis-je pas heurté au découragement de mes correspondants, fixés au cœur de l'Afrique, arrêtés par des expressions du questionnaire qu'ils ne comprenaient pas! Ils nous écrivaient pour obtenir les éclaircissements nécessaires et, quelle que fût notre diligence à leur répondre, ils devaient attendre nos lettres pendant des mois, amplement de quoi décourager les volontés les mieux trempées sous ce soleil de l'Equateur, qui anémie. Voici un remède indiqué.

Mais ce commentaire n'est pas le seul service rendu par M. Halkin à la réalisation du célèbre vœu du Congrès mondial de Mons.

*Le Mouvement sociologique international*, organe de la Société belge de Sociologie, poursuit régulièrement la publication de la revue des livres et des revues de sociologie ethnographique qui paraissent dans le monde.

Le Congrès de Mons, on voudra bien s'en souvenir, avait émis le vœu que le Bureau international d'ethnographie publiât, périodiquement, chaque année, un relevé complet et critique des livres et des brochures, des articles de revues surtout, d'ordre ethnographique, qui paraissaient dans n'importe quel pays.

M. Halkin a pris sur lui de faire l'essai en grand de cette publication, comme j'avais pris sur moi de faire l'essai en grand de la collection documentaire et de la collection des monographies ethnographiques.

Afin de réaliser l'unité et dans le but de rendre tous

les résultats de nos efforts comparables au suprême degré, M. Halkin a classé ses relevés bibliographiques suivant le plan du questionnaire de la Société belge de Sociologie — qui est le plan de ma documentation et des monographies publiées.

Ainsi se réalisent, par des essais qui sont des démonstrations, les vœux du Congrès mondial, vœux qui en 1905 parurent chimériques à beaucoup de spécialistes dépourvus de foi dans le succès des grandes initiatives collectives.

Voici comment M. Halkin a compris son œuvre, qui est un « moyen d'information complet, critique, méthodique et rapide ».

Complet, car il signale tous les articles de revues et tous les ouvrages qui, dans le domaine ethnographique, présentent quelque intérêt pour le sociologue :

Critique, car il a soin de noter tous les comptes rendus dont le travail a été l'objet dans les revues périodiques ; au surplus, il donne en quelques lignes des indications concises sur le contenu des travaux. Certains ouvrages qui, par leur importance au point de vue sociologique, méritent une analyse critique plus détaillée, sont l'objet d'un compte rendu spécial ;

Rapide, car la revue, ainsi mise à jour, est publiée chaque année ;

Méthodique, car toutes les publications sont classées de deux manières différentes. — Dans la première partie sont groupées les publications qui s'occupent d'une coutume ou d'un fait ethnographique, d'un point spécial d'anthropologie ou de géographie humaine ; elles sont classées sous des numéros qui correspondent à ceux du

*questionnaire et des monographies ethnographiques.* — Dans la seconde partie sont groupées toutes les publications qui s'occupent de groupes ethniques ou de variétés humaines déterminées; elles sont classées par continent et dans chaque continent par grands groupes ethniques d'après l'ordre suivant : *Europe* : latins, germains, slaves, helléno-illyriens, celtes, lithuaniens, finno-ougriens, caucasiens, basques; *Afrique* : arabo-berbers, nigritiens, foubés, éthiopiens, asandés, pygmées, bantous, bochimans, madagascar; *Asie* : asiatiques septentrionaux, centraux, chinois, coréens, japonais, indo-chinois, indous, iraniens, asiatiques occidentaux; *Océanie* : malais et indonésiens, papous, polynésiens, micronésiens, mélanésiens, australiens; *Amérique* : esquimaux, peaux-rouges, indiens du Mexique, centraméricains, mayas, isthmiens, andins, amazoniens, indiens orientaux, pampéens, fuégiens. Chacun de ces groupes est du reste susceptible de divisions. — Enfin les ouvrages généraux, qui n'ont pu être classés, sont portés dans une troisième partie.

On voit comment ce travail de M. Halkin est largement compris et comment il s'adapte parfaitement à la réalisation du vœu du Congrès mondial de Mons. Il embrasse les publications ethnographiques au sens large, qui se rapportent à tous les peuples de la terre.

Par ces perspectives mondiales, il dévoile la portée de l'œuvre mondiale du Bureau international d'ethnographie, dont, pour ma part, j'ai prouvé la possibilité de réalisation en ce qui concerne l'Afrique nègre.

\*  
.

Mais revenons à la question spéciale de cette monographie.

Il y a quatre ans, au début des réalisations de sociologie descriptive, la Société belge de Sociologie publia un premier essai de monographie, dû au professeur Halkin et relatif aux Ababua.

Il fut approuvé par les uns qui voyaient poindre avec joie la méthode nouvelle de publication par question et par fiche détachable, il fut critiqué par les autres qui jugeaient avec pitié la modestie de ce premier effort documentaire. La Société reconnut qu'elle avait eu tort de prendre, pour échantillon, une peuplade sur laquelle on possédait en somme, peu de renseignements; mais elle ne fut pas ébranlée dans sa foi en la méthode nouvelle, qui fut depuis reprise par son président en vue de la publication de la *Collection de monographies ethnographiques*.

Afin de juger du progrès accompli depuis cinq ans, qu'on veuille bien comparer l'actuelle monographie des Ababua à la première (1).

La Bibliographie dépouillée, seule, comporte dix pages de titres, tandis que l'autre ne remplissait pas une demi-feuille. L'iconographie emplit onze pages; rien n'était renseigné dans la première. Et ainsi du reste. Le total des pages monte cette fois à plus de 600 contre 170 à peine.

Et que de lacunes comblées ! Exemple : En 1907, M. Torday, dans le compte rendu élogieux qu'il publiait de l'essai de M. Halkin, regrettait de ne pas avoir renseigné un vocabulaire même rudimentaire de l'Ababua. Cette fois, deux vocabulaires l'un complétant

---

(1) On peut obtenir cette première *Monographie* pour 1 franc chez les éditeurs de la *Collection des Monographies ethnographiques*.

l'autre peuvent lui être présentés; celui de M. l'ingénieur de Calonne-Beaufaict et celui d'un nègre lui-même, l'Ababua Tisambi.

Soulignons de suite la collaboration de ce nègre (1). C'est le premier essai de ce genre que nous avons tenté, au cours de notre enquête. Et M. Halkin, qui l'a combiné, nous paraît avoir pleinement réussi. De ce côté encore, il a ouvert une voie féconde.

Et voyez comme cet indigène met de la précision dans l'état et la mentalité ses concitoyens. M. Tilkin, ancien chef de poste de Libokwa, sur la Bima, et qui faisait partie de ces premiers explorateurs qui, campés dans le pays, ne parvenaient pas à se rendre compte de ce qui se passait dans l'intérieur des têtes — avait répondu au « questionnaire ethnographique et sociologique publié en 1898 par l'Etat Indépendant du Congo » : « L'Ababua n'a pas d'idées religieuses; il ne croit pas à des génies mais au mauvais esprit : Likundu ». « Il ne croit pas à un Dieu unique, ni à plusieurs dieux ». « Les idoles sont des emblèmes ». « Il n'y a pas de sorciers... mais des féticheurs. »

Et voici que, sûr de lui, Tisambi déclare : « Le mauvais esprits s'appelle *Elimba* chez les Ababua. Celui qui le possède peut entrer dans une hutte même si la porte est fermée, rendre quelqu'un malade ou le faire mourir, enlever quelqu'un dans les airs. L'Ababua croit à un Dieu unique : Kounzi. Les Ababua ne possèdent pas d'idoles.

---

(1) *Tisambi* (Louis), né à Balisi, village dépendant du chef Tchikénané, âgé de 22 à 23 ans; a quitté le pays des Ababua vers l'âge de 15 à 16 ans; était de passage à Liège comme domestique d'un magistrat de l'Etat Indépendant du Congo.

Si la pluie tarde à tomber, le féticheur fabrique un sifflet dans lequel il siffle, et alors la pluie tombe. Il agit de même s'il désire que la pluie cesse et pour chasser les maladies ».

Ainsi, pour qui est familiarisé avec les systèmes idiologiques d'Afrique, les quelques déclarations de Tisambi jettent des éclairs brillants sur la mentalité religieuse des Ababua. Entourez cette essence des commentaires de M. de Calonne-Beaufaict, et des observations sobres mais substantielles de MM. Périn et de Renette, et vous aurez acquis des idées nettes, dans une des matières cependant les plus difficiles à déterminer avec précision.

★  
\* \*

Les explorateurs qui ont collaboré à l'enquête orale ou écrite, qui a permis d'édifier cette septième monographie, ont droit à toute notre gratitude.

Les admirables travaux de M. l'ingénieur de Calonne-Beaufaict, que publia d'abord le *Mouvement Sociologique international*, ont trop attiré l'attention sympathique du monde savant, pour avoir besoin d'un commentaire nouveau. Cet explorateur est passé au rang d'un ethnographe de premier ordre. Je me réjouis, pour la science, qu'il s'occupe de nouvelles recherches scientifiques en Afrique.

M. le baron de Renette de Villers-Perwin est le même qui assura de sa distinguée collaboration la monographie quatrième, consacrée aux Mangbetu. Il exerça, comme on sait, le commandement supérieur des territoires de l'Uelé et du Lado, jusqu'en 1907. Son premier

départ pour l'Afrique date de 1898 ; il fit partie de l'expédition du Nil ; il commanda la zone des Makrakra. Comme commissaire du district de l'Uelé, pendant plusieurs années, il rayonna dans et autour du pays des Ababua, qu'il a su observer avec une finesse et une précision égales à celles dont ses notes sur les Mangbetu portent la marque.

M. le lieutenant Jean Périn fut au service de l'Etat indépendant du Congo entre 1898 et 1902. Il travailla dans les zones du Bas-Uelé et fut longtemps en contact avec les Ababua, dont il décrit les mœurs avec précision, sobriété et clarté.

Quant à mon collaborateur M. Viaene, il fut pour M. Halkin d'un dévouement éclairé et d'une utilité de premier ordre. Je l'avais autorisé à puiser dans mes collections documentaires tout ce qui pouvait contribuer à l'achèvement de la monographie des Ababua. Il accomplit sa part de labeur avec zèle et intelligence.

A tous ces collaborateurs de la nouvelle monographie des Ababua, j'adresse des félicitations et des remerciements, que confirmeront nos lecteurs, sans aucun doute.

CYR. VAN OVERBERGH.

*15 Janvier 1911.*



## IX.

### INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Mandja



Lorsque le jury du groupe des Sciences visita, en juillet dernier, le salon de la *Collection des Monographies ethnographiques* qui fut organisée à l'Exposition Universelle de Bruxelles (1), un des membres étrangers posa la question suivante :

« Pourquoi, parmi les monographies publiées à ce jour, ne trouve-t-on aucune étude sur les peuplades africaines qui ont leur habitat en dehors du Congo belge? La force comparative de votre immense entreprise serait bien plus féconde et démonstrative si vos sondages ethnographiques étaient faits sur une aire plus étendue que celle des possessions belges. Chacune des nations qui participent à la colonisation de l'Afrique nègre y trouverait, du reste, son intérêt et la science universelle vous devrait une bien plus grande reconnaissance. »

Il fut répondu :

---

(1) Pour la description de cette Exposition ethnographique, voir Introduction des *Kuku*, monographie sixième, de la *Collection*. 

« Les premières monographies publiées s'occupent des peuplades du Congo belge, parce que le Roi Léopold II, qui s'intéressait à l'œuvre naissante, avait demandé à l'auteur de commencer par l'État Indépendant du Congo. — « Je désire vivement, ajoutait Léopold II, appliquer sans tarder à mon Royaume africain, les conclusions qui se dégageront de votre travail ethnographique. Je transmettrai ces monographies à mes fonctionnaires et magistrats, aux missionnaires et aux explorateurs, à tous ceux que leurs fonctions mettent en contact direct ou indirect avec les indigènes. Je les engagerai tous à vous envoyer des renseignements nouveaux ou rectificatifs. Ainsi nous pouvons espérer connaître rapidement et à fond ces hommes dont nous avons charge d'âme; nous pourrons les élever graduellement et méthodiquement à une civilisation supérieure, sans heurts brusques et rationnellement. Ceux qui demain reprendront l'œuvre civilisatrice des mains de mes collaborateurs d'aujourd'hui, seront un jour à même de continuer le sillon presque sans interruption. Comme dit M. Solvay, le productivisme de nos fonctionnaires d'Afrique atteindra ainsi peu à peu le degré maximal... Travaillez vite, concluait le Roi; il me tarde d'aboutir. Je voudrais que la Belgique prît sur le terrain ethnographique africain une place d'honneur. »

» A des encouragements semblables, il était difficile de résister. Et voilà pourquoi les sept premières monographies sont consacrées à des peuplades de ce qui était alors le Congo belge.

» Cependant bien d'autres monographies complètement achevées sont sous presse ou en manuscrit, à la disposition du jury. En voici dix-sept dont plusieurs traitent des tribus occupant des territoires en dehors des possessions belges. Ainsi, dans un temps relativement court, le vœu si judicieux du membre du jury qui a bien voulu interroger, sera complètement réalisé. Le champ d'observation des lecteurs de monographies sera considérablement élargi. Des sondages ont été faits aussi bien dans les possessions anglaises et portugaises que dans l'Afrique française, allemande et italienne. »

» Mais pour apprécier l'œuvre dans son ensemble il ne faut pas se borner à la considération de la *Collection des Monographies*. Ce serait prendre les échantillons pour l'ensemble des marchandises accumulées dans le magasin.

» En effet, notre Œuvre a dépouillé à ce jour près des trois quarts de la bibliographie existant en toute langue — livres, brochures, périodiques, journaux, catalogues, etc. — sur les nègres d'Afrique.

» Toute cette documentation, comprenant aujourd'hui plus de trois cent mille pièces, est classée de diverses manières, dont l'une est conforme à celle de la *Collections des Monographies*. De sorte que les renseignements groupés sous chacun des 202 numéros du questionnaire sont en tout temps comparables, n'importe à quelle tribu ils sont relatifs. La comparaison horizontale est à tout moment possible, tout comme la comparaison verticale. N'oublions pas du reste, que cette bibliographie n'est qu'un des éléments de l'œuvre, la partie morte, si l'on peut dire. A côté d'elle se classe

le résultat inédit des enquêtes orales ou écrites, poursuivies à travers l'Afrique et en Europe, auprès des explorateurs et des missionnaires les plus compétents. C'est ce qu'on pourrait appeler « la partie vivante ».

» L'œuvre n'a pas encore pu envoyer des missions spéciales de savants en Afrique, mais elle se tient en rapport avec plusieurs d'entre elles; elle recueille les résultats de toutes et prend contact avec celles qui s'organisent, qu'elles relèvent des Musées ou des Gouvernements.

» Ainsi la *Collection des Monographies* n'est, en somme, que l'élément de publicité d'une œuvre ethnographique immense, dont les sondages s'étendent à toute l'Afrique nègre.

» C'est pour elle qu'une distinction est sollicitée auprès du jury des sciences de l'Exposition Universelle de Bruxelles (1). »

\*  
\* \*

La monographie des Mandja du Congo français, que nous publions aujourd'hui, a obtenu un tour de faveur par la triple raison — que l'explorateur français, M. Gaud, a achevé son enquête avec une maîtrise qui sera remarquée — que le gouvernement français a honoré notre œuvre d'encouragements qui méritaient une reconnaissance immédiate — et enfin, qu'il n'est peut-être pas d'autre monographie qui soit jusqu'à présent d'un enseignement plus concluant en certaine matière civilisatrice.

---

(1) Ajoutons que l'œuvre ethnographique, exposée à Bruxelles, a obtenu la plus haute distinction, le *Grand Prix*, dans la Classe des Sciences, Groupe I.

Après une carrière africaine déjà remplie, M. Gaud (1) a séjourné au Fort Crampel, où aboutissait et d'où sortait presque tout le gouvernement de la région des Mandja, étudiés dans ce volume. Son passé universitaire l'avait préparé aux méthodes scientifiques (2). Plus d'un passage important de cette étude trahit le spécialiste; nombre d'observations frappent par leur originalité et ouvrent des perspectives nouvelles sur l'ethnographie africaine. Et il n'est pas jusqu'à son style net et précis qui ne témoigne de la haute culture

---

(1) Notice sur Fernand GAUD, étudiant en sciences, médecine et pharmacie à l'Université d'Aix (Marseille). Préparateur de chimie à l'Université, 1890-1894; professeur adjoint, 1895-1898; officier de réserve, rappelé à l'activité et nommé inspecteur de la Garde indigène du Congo, 1899-1901; nommé aux fonctions d'administrateur de la région de Bangi, puis au commandement des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> compagnies de Garde indigène; procureur de la République intérimaire près le tribunal de Brazzaville; passé dans le cadre des affaires indigènes, en 1902, et chargé des fonctions de commandant du poste de Fort Crampel, de janvier 1903 à novembre 1904.— Titulaire de la Médaille Coloniale, avec agrafe Tchad et bénéficiaire de deux campagnes de guerre, 1903-1904.

(2) TRAVAUX ET PUBLICATIONS ANTÉRIEURES DU MÊME AUTEUR.

*Sur un nouveau mode de dosage pondéral du glucose*, Compte rendu de l'ACADÉMIE DES SCIENCES, t. CXIX, 478.

*Sur un cas particulier de l'attaque du glucose par les alcalis*, IBID., t. CXIX, 604.

*Sur les dosages de glucose par liqueurs cupro-alcalines*, IBID., t. CXIX.

*Recherches sur l'oxydation des alcools par la liqueur de Fehling*, IBID., t. CXIX, 862.

*Sur le passage de l'acide propionique à l'acide lactique*, IBID., t. CXIX, 905.

*Spectrophotométrie des différentes sources lumineuses*, IBID., t. CXXIX, 759.

*Sur l'incandescence par l'acétylène*, BULLETIN OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ TECHNIQUE DE L'ACÉTYLÈNE, 1898, 103.

*Calcul des canalisations avec abaque*, IBID., 1898, 133.

*Lampes à récupération à l'acétylène*, IBID., 1899, 107.

*Sur les appareils de la première catégorie*, IBID., 1899, 108.

*L'Acétylène source de chaleur*, Compte rendu du Congrès de Buda-Pest, 1899, 428.

*Sur le débit des brûlures à acétylène*, IBID., 1900, 51.

*Organisation politique des Mandja*, dans la REVUE DES ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES, juillet 1908.

intellectuelle du principal auteur de ce livre. Assurément les Mandja étudiés ne sont qu'une partie des Mandja qui habitent les possessions françaises de l'Afrique occidentale. Mais ce sont ceux qui intéressent le plus la France, la science et la civilisation :

La France, parce que ces Mandja habitent la principale route de ravitaillement du cœur des possessions françaises du Tchad et du Chari.

La science, parce qu'il n'est peut-être pas de peuplade, dans cette partie de l'Afrique, qui n'ait été visitée par un plus grand nombre d'explorateurs, s'échelonnant du reste depuis vingt ans.

La civilisation, parce que fixés sur le grand chemin du portage, il n'est vraisemblablement pas d'indigènes dont l'expérience démontre mieux le caractère du fléau qu'apporte, au début, l'occupation européenne, dégageant ainsi par opposition, une des leçons civilisatrices les plus hautes.

\* \* \*

Le deuxième motif qui mérite à la publication de la monographie des Mandja un tour de faveur, c'est l'intérêt que le Gouvernement français voulut bien montrer dans le cours de l'année dernière à la *Collection des Monographies ethnographiques*.

On s'en souvient, l'entreprise trouva un appui très encourageant auprès de l'Institut de France. Successivement, l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie des Inscriptions et des Belles-lettres et l'Académie des Sciences donnèrent leur adhésion au principe de l'immense œuvre de coopération internatio-

nale, issue du Congrès d'expansion mondiale de Mons (1905). On sait que ce fut l'origine et la justification de l'adhésion du Gouvernement français à la Conférence internationale des Etats qui a déjà réuni tant d'adhésions officielles dans les diverses parties du monde.

Lorsqu'en décembre 1909, j'eus l'honneur de saisir le Gouvernement français de l'œuvre de la *Collection des Monographies ethnographiques*, M. Doumergue, alors Ministre de l'Instruction publique, ne se contenta pas d'une adhésion platonique et d'un encouragement verbal. Saisissant sur-le-champ la portée scientifique de ces travaux de sociologie appliquée, il décida de les placer dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans sa pensée, c'était là, en attendant la décision de la Conférence des Etats sur le Bureau international lui-même, une adhésion nouvelle et pratique aux principes qui avaient triomphé à Mons. Un simple désir était formulé en plus, non une condition : qu'à l'avenir la *Collection des Monographies africaines* renfermât quelques études sur les peuplades des populations françaises.

La publication des *Mandja* est une première réponse à ce désir officiel, qui correspondait trop bien du reste, au principe international de l'œuvre, pour ne pas recevoir une prompt satisfaction.

Ce qui frappa surtout M. Doumergue, ce fut, ai-je dit, la portée scientifique de la *Collection des Monographies*.

« Aujourd'hui, disait-il, l'étude des sciences sociales s'oriente de plus en plus vers les sociétés primitives. C'est sur ces groupements, à l'organisation encore peu

compliquée, que la science se penche pour essayer de découvrir les lois sociologiques de la vie sociale. Presque toute la science des religions, par exemple, n'est-elle pas aiguillée vers les questions de totémisme, de mânisme, etc. ? Des contributions à la sociologie positive, comme ces monographies, voilà ce qu'il faut à nos hommes de science qui, à défaut d'une documentation plus ample, en sont réduits depuis trop longtemps à se renvoyer les mêmes exemples classiques, qui sont trop rares en somme et trop peu observés pour servir de base à des théories générales qui convainquent.

» En répandant ces volumes à consultation facile et à classement souple, je suis convaincu que je rends un service à nos Universités, où s'élabore la science d'aujourd'hui, de demain surtout. »

\* \*

Troisième motif de la publication des *Mandja* : l'importante leçon de civilisation qu'elle dégage.

Une des préoccupations les plus hautes des auteurs du questionnaire ethnographique de la Société belge de Sociologie, qui sert de base à l'enquête et aux publications des Monographies, ce fut l'élévation graduelle des indigènes étudiés, à un état de civilisation plus avancée. Vers ce but suprême convergent la plupart des questions qui n'apparaissent pas d'ordre purement scientifique. Et le n° 186 qui s'occupe des relations des indigènes avec les civilisés, n'est au fond qu'un des côtés du problème ; sans doute dans beaucoup de cas, c'est la race blanche qui apporta aux nègres africains

une civilisation supérieure ; mais il arrive qu'elle déchaîne, elle aussi, des fléaux destructeurs de vies et de prospérité. Dans l'un cas comme dans l'autre, il est du plus haut intérêt de noter les résultats de l'expérience. La politique civilisatrice s'enrichit autant par ses échecs que par ses victoires.

Or, c'est surtout par les résultats négatifs que l'expérience des Mandja peut profiter à la science de la civilisation.

Exemple : Nulle part mieux qu'ici on ne peut suivre les effets meurtriers du portage, imposé par les nécessités de l'occupation européenne.

Le pays des Mandja étudiés dans ce livre, est traversé par la grande voie de ravitaillement des postes du bassin du Haut-Chari et du Tchad : le Fort de Possel, le Fort Crampel et le Fort Sibut en sont les jalons principaux.

Fort de Possel s'élève sur la rive droite de l'Ubanghi, au confluent de la rivière dénommée Kemo : c'est là, écrivait Fourneau en 1904, qu'étaient débarqués les ravitaillements en vivres, munitions, marchandises d'échange, matériel, etc., destinés à la subsistance et à l'organisation des vastes pays qui s'étendent jusqu'au nord et à l'est du lac Tchad.

L'évacuation se fait ensuite sur Fort Crampel et sur Fort Sibut. Dans le premier cas, le transport ne peut se faire qu'à tête d'homme et ce fut un affreux calvaire. Dans le second cas, outre la voie de terre, à courtes étapes, de 20 à 25 kilomètres, il y a la voie navigable de la Tomi, encaissée et sinueuse, qu'on peut remonter pendant six mois. De Fort de Possel à Fort Sibut, la

route s'allonge à travers un pays peu accidenté : « plaines herbeuses, tachées çà et là de taillis de peu de densité, d'arbustes rachitiques et clairsemés. » De la Tomi au Fort Crampel il y a six étapes de 24 à 38 kilomètres; vers la moitié du chemin se trouve la ligne séparative des bassins du Congo et du Tchad; l'altitude de la crête ne dépasse pas 560 mètres.

Cette route cependant devint rapidement le chemin de la mort. Les malheureux porteurs tombaient les uns après les autres pour ne plus se relever; les tribus avoisinantes étaient décimées par la corvée; le désert se fit dans les alentours et, du Congo au Tchad, ce ne fut qu'une fuite, sous le coup de l'épouvante.

« Le sentier qui va du bassin de l'Ubanghi au Haut-Chari, écrivait Chevalier en 1904, traverse un pays aujourd'hui complètement désert, mais où existaient, il y a peu d'années encore, des villages populeux; les habitants ont fui pour se soustraire au portage et aux rapines des noirs affamés qui parcourent cette route. »

Et M. Avon précisait : « Le portage, comme l'a fait remarquer justement le capitaine Lenfant à propos d'un autre territoire, au Niger, est désastreux pour un pays; les noirs ne peuvent s'astreindre à cet impôt très dur qui souvent les décime. Faire de 30 à 40 kilomètres par jour avec des caisses de 25 à 30 kilogrammes sur la tête, répéter cette corvée chaque mois, bien qu'ils soient payés par quelques cuillerées de perles et point molestés, les incitent à faire le vide et à transporter leurs pénates à 100 ou 200 kilomètres à droite ou à gauche des pistes suivies par nous, et leur recrutement devient chaque jour plus lent, plus difficile, plus incertain. »

Et voici que M. Chevalier développe sa pensée dans son grand ouvrage sur l'*Afrique centrale française* :

« On nous fit un aveu pénible; parmi les hommes réquisitionnés comme porteurs, les uns mouraient en route de fatigues et de privations, les autres, dès qu'ils rentraient dans leur village, étaient incapables de procréer tant ils étaient épuisés. Plus tard, Toqué me raconta exactement la même chose. La famine étreignait tout le village que, quatre ans plutôt, Gentil avait trouvé en pleine prospérité; le portage était la principale cause du mal, et il ne pouvait en être autrement.

» Pendant une partie de l'année presque tous les hommes étaient occupés à porter des charges sur la route de ravitaillement, ou à travailler à l'aménagement de cette route, ou encore à faire des corvées dont l'utilité n'était pas toujours immédiate. Pendant ce temps, non seulement les cultures étaient négligées, mais encore le peu de plantes vivrières étaient réquisitionnées par les Européens ou les Sénégalais garde-pavillon; elles servaient à l'alimentation des miliciens, des boys et des porteurs s'il en restait; et la plupart du temps on donnait aux porteurs l'équivalent de la ration en perles bayacas, la monnaie du pays; ils gardaient les perles, mais mouraient de faim en s'acquittant de leur corvée ou bien « chapardaient » des vivres quand ils trouvaient des cultures à proximité de la route. »

Ainsi s'ouvre la perspective des maux causés par le portage : l'épuisement et souvent la mort, la rapine et la famine, la fuite et le vide, et naturellement comme

conséquence extrême la désaffection et la haine, et jusqu'à la rupture du lien politique et social.

Le portage fut vraiment un coin meurtrier introduit dans l'arbre en pleine croissance de la société Mandja; il le fit sauter dans les directions les plus diverses et finalement l'atteignit dans ses œuvres vives.

Pour bien se représenter cette répercussion du portage dans la vie sociale des Mandja, il importe de se rappeler la vitalité et la solidité de cette société plus ou moins primitive. De temps immémorial, les groupements Mandja sont fixés sur cet immense plateau ondulé dont l'altitude va s'élevant dans la direction de l'Est-Nord-Est, ligne de partage de l'Ubanghi-Tchad. Ces nègres au teint cuivré, robustes, agriculteurs et sédentaires ne paraissent pas appartenir au même groupe ethnique que les autres populations qui les entourent ou les compénètrent.

Le bloc des Mandja attachés à la terre comme des plantes au sol n'a pu être entamé au cours des temps par les assauts furieux et répétés des peuples Nord-Est, les Banda par exemple.

Toutefois ceux-ci se sont glissés entre les masses Mandja et sont comme des îlots dans une mer. Voyez la carte; c'est frappant.

Cette poussée Banda, on en connaît la cause. Ces peuplades étaient terrorisées et décimées par les chasseurs d'esclaves, les Nubiens et les Ouadaïens. Après les razzias de Rabah (1879-1882) ce fut un exode général vers l'Ouest. Les fuyards se heurtèrent aux Mandja incrustés dans leur sol; malgré leur nombre et leur bravoure, ils ne purent les chasser; ils s'infiltrèrent

pourtant par les points de moindre résistance. Beaucoup s'implantèrent; ce sont les colonies actuelles; les autres retournèrent peu à peu sur leur propre territoire.

Les Mandja donc ne s'étaient point laissé entamer par cette terrible invasion. Ils résistèrent de même et avec non moins de succès aux bandes des chasseurs d'esclaves.

Et lorsque les premiers blancs parurent sous l'aspect de la mission Maistre, leur bravoure opiniâtre de terriens farouches qu'on dérange se révéla avec un tel éclat que les explorateurs se virent contraints de renoncer à la manière forte et ne purent réussir à s'attirer leur bienveillance et à s'implanter dans le pays que par une tactique d'amitié et de paix. Une fois bien ancrés dans leur sympathie, les chefs de l'occupation française purent faire des appels répétés aux services indigènes.

Lorsque en 1899, il fallut demander aux Mandja un effort énorme pour faire passer à travers le Haut-Chari les charges immenses et le matériel de guerre, dont le bateau à vapeur démonté de la mission Gentil, le grand chef Makuru n'hésita pas à prêter aux blancs toute son autorité et toutes ses forces. Ces charges immenses furent transportées à tête d'hommes.

Si la corvée s'était bornée à ces occasions exceptionnelles, les Mandja n'eussent pas songé à se plaindre. L'amitié du blanc leur avait valu la certitude de ne plus être raziés par les chasseurs d'esclaves, qui, furieux de leurs échecs, continuaient à les menacer.

Mais en 1901 fut créé le Territoire militaire du Tchad et les charges s'accumulèrent dans les magasins de transit, et les réquisitions de porteurs se répétèrent

sans cesse et toujours plus pressantes, et les effroyables calamités du portage intensif se révélèrent dans toute leur horreur. Les Mandja terrorisés par la menace perpétuelle s'enfuirent; le vide se fit dans les villages de la route; les villages eux-mêmes disparurent; et le rayon de cet abandon grandit rapidement jusqu'à 100, 200 kilomètres et davantage.

Les autorités françaises, contraintes par la nécessité, usèrent de tous les moyens de pression sur les chefs.

Ceux-ci s'inclinèrent devant la force, mais virent leurs ordres méconnus par leurs clans. L'horreur du portage fut plus forte que l'autorité, la tradition et tout. Le portage fit, en somme, sauter le groupement politique Mandja et ce ne fut pas un de ses moindres méfaits.

La portée de cette conséquence est considérable si l'on se rappelle que le phénomène politique n'est ici qu'un aspect du phénomène familial, qui est lui-même la base du groupement social et toute l'idéologie qui le guide.

Bien plus, le portage ébranla l'édifice social des Mandja jusqu'à son fondement le plus profond, je veux dire son fondement économique.

M. Gaud le démontre avec une évidence qui, à ma connaissance, n'a pas encore été égalée.

Comme, d'une part, le pays est peu giboyeux et peu favorable à l'élevage, et que, d'autre part, depuis l'arrivée des Européens, les indigènes ne peuvent plus se régaler — du moins ouvertement — de chair humaine, les Mandja, végétariens par nécessité, ont dû concentrer tout leur effort sur l'agriculture. A l'homme le gros-

œuvre, le choix de la terre, l'abatage des arbres, le débroussaillage au couteau, l'incendie des abatis. Aux femmes et aux enfants le nivellement et les plantations. A tous les membres de la famille le sarclage à la houe, l'arrachage des herbes et la récolte.

Or, pour récolter 2,000 kilos de mil, provision nécessaire à une famille de trois à quatre personnes, il faut cultiver plus d'un hectare et demi et fournir un travail de 120 à 150 jours.

Comme la durée de la végétation du mil est d'environ 7 mois, de mai à décembre, on voit, observe M. Gaud, quel temps considérable absorbent les soins dont il faut entourer ses plantations. La surface entretenue en état constant de culture, s'élève à environ 3 hectares pour une famille de trois grandes personnes. Si l'on tient compte que la végétation est suspendue de décembre à mars, comme les travaux agricoles ne peuvent s'accomplir que pendant les 8 mois restants, c'est seulement  $8 \times 30 \times 10 = 2,400$  heures de travail que la famille pourra consacrer utilement à son exploitation agricole, soit environ 8 heures pour 100 mètres carrés, chiffre extrêmement réduit et bien au-dessous de celui qui représente le temps consacré en Europe à conduire une récolte d'un bout à l'autre de sa carrière.

Deux conclusions découlent de ces prémisses :

La première est relative à la durée du travail : dix heures de travail par jour, sous ce soleil d'Afrique centrale, quel effort ! Où donc est la légende qui représente la vie de tout nègre comme celle d'un lézard au soleil, au sein d'une nature prodigue ?

La seconde conclusion concerne directement notre

sujet. Si pour une cause quelconque la main-d'œuvre est distraite de la culture, le rendement diminue infailliblement, et... c'est la famine avec son triste cortège.

Ainsi se découvre l'horrible perspective des conséquences du portage qui enlève périodiquement le travailleur à sa famille et à son champ.

Généralement, dès le mois d'octobre, la famille Mandja a épuisé ses réserves : « D'où la famine pendant les deux mois qui précèdent la maturation du mil ».

Ainsi s'expliquent, même en dehors des suites mortelles du portage, le découragement de l'agriculteur, le désespoir des chefs de famille, l'affaiblissement graduel de la race et la haine du blanc.

Autrefois, disent les Mandja, la razzia des chasseurs d'esclaves était terrible, mais c'était une trombe qui passait. Après l'horreur de la rafale, revenait la paix des beaux jours. Aujourd'hui c'est l'écrasement régulier, systématique, mensuel, annuel, toujours recommençant.

Mais, dira-t-on peut-être, du fait que l'agriculteur est soustrait à son travail par le portage pendant quelques jours par mois ne doit pas résulter nécessairement la famine. Car, enfin, le porteur utilisé par l'Administration européenne est payé et ce salaire peut équilibrer son budget.

Observons de plus près le phénomène du portage.

M. Gaud estime — à la suite de calculs intéressants — que la dépense d'énergie correspond pour chaque jour de portage à 550 tonnes-mètres et chaque jour de route à 250.

« Or, cette dépense est bien supérieure à celle que

des expériences faites en Europe attribuent normalement au travail humain; les exemples classiques de Coulomb ont montré qu'un homme chargé ne peut pas, sans inconvénient, produire plus de 330 tonnes-mètres par journée de marche et encore faut-il qu'il soit alimenté proportionnellement. »

Pour se maintenir en équilibre physiologique, le porteur doit avoir un supplément quotidien minimum de 4,100 calories. Pour six jours, il lui faudrait 10 kilos de farine de mil, 800 grammes de viande et 60 grammes de sel.

« *En réalité il n'emporte ni ne reçoit à peu près rien...*, il crève de faim, et comme en raison de la rareté des vivres et de l'inexistence de marchés il ne peut pas se servir des marchandises d'échange avec lesquelles l'Administration rétribue sa corvée, ses six jours de route sont six jours de jeûne.

» Aussi, une fois rentré chez lui, s'il ne trouve pas à manger assez pour réparer ses forces, comme c'est le cas pour beaucoup en saison de pluies, alors que les greniers sont vides, l'indigène s'achemine rapidement vers la mort. »

Ainsi se déroule la chaîne des conséquences :

Même dans des conditions relativement favorables et sans les complications de mauvais traitements, d'accidents de route ou de terrain, le portage aboutit à l'épuisement du porteur.

L'épuisement du porteur l'empêche de soigner sa culture, qui souffre déjà un dommage considérable du fait de son absence. La culture négligée engendre la famine. La famine affaiblit la race quand elle ne la tue pas ;

elle pousse fatalement à la maraude, au pillage, aux violents actes d'exception, qui par leur répétition se convertissent en habitudes et pervertissent les mœurs.

Dans ces conditions, la crainte de nouveaux portages se mue en épouvante ; celle-ci provoque la fuite dans le lointain de la brousse, d'où la dislocation du clan et de la famille.

Les clans décimés attestent la ruine du pouvoir politique traditionnel ; le chef, rendu responsable par le blanc et sommé de fournir de nouveaux porteurs, se voit dans l'impossibilité de s'exécuter.

La punition dont il est l'objet remplit son cœur d'amertume. Ou bien, il se révolte s'il en a encore la force, et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, il est écrasé ; s'il ne perd pas la vie, il n'espère de salut que dans la fuite.

C'est le vide le long de la route. Et ce vide augmente de rayon, à mesure que le portage s'accroît.

Cependant, à mesure que les besoins de l'occupation blanche se multiplient et se compliquent, le besoin de porteurs s'intensifie.

Aux yeux des noirs, le portage revêt ainsi l'aspect d'un minotaure, en comparaison duquel la chasse d'esclaves d'autrefois devient presque une idylle.

Lorsqu'on songe que le portage, qui sévit depuis des années chez les Mandja, était la suite inévitable de la première occupation des blancs en Afrique centrale, qu'ainsi la civilisation apparaissait à ces peuplades sous l'aspect de cette corvée de famine et de mort, on s'explique bien des résistances et des révoltes, et combien de fuites et de retraits dans la brousse !

La politique coloniale qui connaît le mal, doit dorénavant appliquer des remèdes.

Et ces remèdes sont aussi simples qu'évidents : supprimer le portage partout où c'est possible. Où il n'y a pas d'autre moyen de transport, ni mécanique, ni animal, organiser les étapes, le ravitaillement et le salaire de telle manière que le porteur n'en souffre pas dans sa constitution organique et dans son économie domestique.

\*  
\* \*

Cette conclusion civilisatrice, qui se dégage de la monographie des Mandja, n'est qu'un exemple. Combien de semblables pourraient en être déduites en d'autres domaines !

C'est ce dont le lecteur se convaincra à la lecture de ce livre, auquel M. Gaud a consacré tant de mois de labeur intelligent.

CYR. VAN OVERBERGH.





X.

## PRÉFACE

A LA

### Monographie des Baholoholo

---

La Préface de la Monographie des Kuku, cinquième de la Collection, était consacrée à la participation de notre œuvre ethnographique à l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles (1910).

Des cinq classifications documentaires de notre *Répertoire* — qui compte des centaines de mille de renseignements sur l'Afrique nègre seule — l'une d'elles, la cinquième, celle relative à la classification sociologique d'après une formule déterminée, souleva une vive curiosité dans le monde scientifique.

Depuis l'essai d'Herbert Spencer, on n'en avait guère vu d'une aussi vaste portée.

Des éclaircissements nombreux me furent demandés; des critiques se précisèrent; une discussion des plus féconde se poursuivit.

Les amis et les adversaires de la réalisation proposée se mirent d'accord pour me demander d'exposer la question dans une des Préfaces de nos Monographies,

en tenant compte, autant que possible, des perfectionnements suggérés et accomplis.

A ce désir répondent les pages qui suivent.

\* \* \*

Voici comment les deux classifications d'ordre sociologique, la quatrième et la cinquième, étaient décrites dans la *Préface* des Kuku :

« La classification par ordre sociologique comprend deux collections.

» La première est divisée suivant les grandes divisions du questionnaire. La seconde est divisée suivant une formule sociologique scientifique.

« a) Les divisions de la première suivent l'ordre ci-après : Renseignements géographiques et ethnographiques généraux (questions 1 à 9). — Vie matérielle (questions 10 à 64). — Vie familiale (questions 65 à 100). — Vie religieuse (questions 101 à 122). — Vie intellectuelle (questions 123 à 150). — Vie sociale (questions 151 à 186). — Caractères anthropologiques (questions 187 à 202).

» b) Les divisions de la seconde collection sont au nombre de neuf : Le territoire (milieu physique). — La population (la race). — Phénomène économique. — Phénomène génésique. — Phénomène esthétique. — Phénomène idéologique. — Phénomène moral. — Phénomène juridique. — Phénomène politique.

» Tandis que la première classification est d'ordre plutôt pratique, la seconde est d'ordre rigoureusement scientifique.

» Si, en effet, toute société n'est qu'une combinaison

de deux facteurs fondamentaux : le territoire et la population qui l'habite, il est nécessaire de donner les deux premières places à ces deux titres : milieu physique et race. Il est logique aussi de ranger les sept phénomènes sociaux essentiels dans l'ordre de leur complexité croissante et de leur généralité décroissante. C'est pourquoi l'économique est au premier rang et la politique au dernier.

» Dans les deux classifications du reste, chacun des 202 numéros vient se ranger : dans la première, suivant l'ordre des chiffres ; dans la seconde, suivant l'ordre des phénomènes sociaux.

» Dans le dossier de chacun des 202 numéros des deux classifications, se trouvent rangés tous les renseignements de chacune des peuplades, par ordre alphabétique des régions et des peuplades.

» Ainsi, voulez-vous posséder les renseignements sur les boissons africaines, prenez le dossier du n° 27.

» Désirez-vous étudier la mentalité religieuse des habitants de l'Angola, prenez, dans les dossiers des n<sup>os</sup> 101 à 122, les fiches concernant l'Angola.

» Et ainsi de l'ensemble et des détails de chacun des phénomènes sociaux.

» On voit tout de suite que les deux classifications, dites sociologiques, sont là, entre autres, pour convaincre le monde savant de la possibilité de classer les fiches détachables d'après n'importe quel système scientifique ou pratique.

» Si les trois premières classifications peuvent être qualifiées de verticales, parce que, sur un tableau, elles aligneraient leurs renseignements de haut en bas, les

deux dernières doivent être dénommées horizontales, puisqu'elles apparaissent comme des coupes d'un bout à l'autre de l'Afrique. »

\* \* \*

Les critiques furent de deux espèces.

Toutes deux se concentraient sur la classification cinquième, celle qui avait pour base une formule sociologique déterminée.

Les critiques de la première espèce se rattachaient à la manière dont les 202 numéros du questionnaire étaient rangés sous les divers facteurs et phénomènes sociaux : critiques de détail, auxquelles il put être satisfait dans la plupart des cas. Je publie ci-après le résultat de cet effort collectif (paragraphe I).

Les critiques de la seconde espèce émanaient des sociologues; elles portaient sur le fond même de la division générale, sur la hiérarchie des facteurs et des phénomènes sociaux.

Le paragraphe deuxième résume l'état de la question. L'opinion publique sera juge.

---

§ I. LA CLASSIFICATION CINQUIÈME

dite sociologique spéciale.

A. — La peuplade.

1. (1) Le nom.

B. — Les facteurs sociaux.

I. — LE TERRITOIRE.

2. (2) Milieu physique; (situation géographique de la peuplade; — climat, météorologie, orologie, hydrographie, géologie et fertilité du sol, faune, flore, etc.)

3. (3) Cartes.

II. — LA POPULATION (la race).

(*Caractères somatiques.*)

4. (187) Taille.
5. (188) Tête et crâne.
6. (189) Peau.
7. (190) Cheveux.
8. (191) Yeux.
9. (192) Mains.
10. (193) Déformités naturelles.
11. (194) Déformations artificielles.

(*Caractères physiologiques.*)

12. (195) Force musculaire.
13. (196) Attitude du corps.

14. (197) Acuité des sens.
15. (198) Température du corps.
16. (199) Nutrition.
17. (201) Fécondité.
18. (202) Maladies.
19. (200) Influence du milieu physique.

*(Caractères mentaux.)*

20. (8) Etat physiologique et mental général.
21. (143) Mémoire.
22. (144) Imagination.
23. (145) Invention et recherche.
24. (146) Entendement.
25. (147) Observation.
26. (148) Raisonnement.
27. (149) Prévoyance.
28. (150) Perception.
29. (130) Talent artistique inventif.

*(Rapports avec les races voisines.)*

30. (7) Parenté avec les tribus voisines.

**C. — Les phénomènes sociaux.**

**I. — LE PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE.**

31. (5) Occupation principale.

*(Circulation.)*

32. (164) Voies de communication.
33. (137) Transport par eau.
34. (138) Transport sur terre.

(*Production.*)

- 35. (47) Instruments du travail.
- 36. (48) Cueillette.
- 37. (49) Chasse.
- 38. (40) Pêche.
- 39. (61) Agriculture.
- 40. (52) Elevage.
- 41. (53) Tissage, couture, confection.
- 42. (54) Vannerie.
- 43. (55) Poterie.
- 44. (56) Métallurgie.
- 45. (57) Meunerie.
- 46. (58) Travail du bois, voir aussi 33 (137).
- 47. (59) Corderie.
- 48. (60) Tannerie.
- 49. (61) Teinturerie.
- 50. (62) Extraction des minerais et des roches.
- 51. (63) Autres métiers.

(*Echange.*)

- 52. (162) Commerce.
- 53. (163) Monnaies, mesures, poids.

(*Consommation.*)

(Nourriture.)

- 54. (20) Espèces de nourriture.
- 55. (22) Préparation culinaire.
- 56. (23) Cuisine.
- 57. (24) Repas.
- 58. (25) Mets permis et défendus. Voir aussi 174 (104).
- 59. (26) Excitants.

- 60. (27) Boissons.
- 61. (28) Anthropophagie.
- 62. (29) Géophagie.
- 63. (30) Conservation des aliments.

(Chauffage et éclairage.)

- 64. (21) Façon de se procurer du feu.
- 65. (45) Chauffage.
- 66. (44) Éclairage.

(Vêtement.)

- 67. (34) Vêtements proprement dits, forme.
- 68. (35) Vêtements, matière.
- 69. (26) Chaussures.
- 70. (27) Coiffure.

(Habitation.)

- 71. (39) Etablissement et situation.
- 72. (40) Habitation transportable.
- 73. (41) Habitation-type.
- 74. (42) Réparations.
- 75. (43) Meubles.
- 76. (46) Groupement des habitations; village.

### *Organisation sociale.*

- 77. (165) Régime économique; division du travail.
- 78. (182) Organisation financière.
- 79. (174) Classes et castes.
- 80. (175) Esclavage.
- 81. (93) Situation sociale des membres de la famille.
- 82. (171) Vie nomade.
- 83. (172) Vie pastorale.
- 84. (173) Vie sédentaire.

II. — LE PHÉNOMÈME GÉNÉSIQUE.

(Le mariage.)

- 85. (76) Rapports entre les sexes avant le mariage.
- 86. (82) Empêchements au mariage.
- 87. (77) Fiançailles.
- 88. (78) Mariage.
- 89. (79) Nature du mariage.
- 90. (80) Formes du mariage.
- 91. (81) Cérémonies du mariage.
- 92. (83) Le mari.
- 93. (84) La femme.
- 94. (85) Dissolution du mariage.
- 95. (86) Les eunuques.

(L'enfant.)

- 96. (65) Avant la naissance.
- 97. (66) La naissance.
- 98. (67) Soins donnés à la mère, au père.
- 99. (68) Soins donnés à l'enfant.

(La famille.)

- 100. (88) Composition.
- 101. (87) Autorité.
- 102. (90) Relations entre les membres de la famille.
- 103. (89) Où habitent les enfants mariés?
- 104. (92) Rôle des voisins dans la famille.
- 105. (94) Arbre généalogique.

(Décès.)

- 106. (96) Les derniers moments d'un moribond.
- 107. (97) Le mort avant son enterrement.
- 108. (98) Les funérailles.

**109.** (99) Manière d'agir des parents envers le décédé.

**110.** (100) Modifications produites dans la famille par le décès.

(Population.)

**111.** (4) La population en général.

**112.** (6) Population flottante, émigration, immigration.

**113.** (70) Mouvement de la population.

**114.** (69) Causes qui limitent la population.

### III. — LE PHÉNOMÈNE ESTHÉTIQUE.

**115.** (31) Parures à même le corps, coloriage.

**116.** (32) Id., tatouage.

**117.** (33) Id., objets suspendus au corps.

**118.** (11) Esthétique de la chevelure.

**119.** (38) Ornements et parures déterminant le rang, la classe, la fonction, etc.

Embellissements à l'habitation. (Voir surtout n° 74 [42].)

**120.** (125) Dessins et peintures. (Voir aussi les Arts industriels à Phénomène Economique.)

**121.** (129) Sculpture.

**122.** (131) Matières employées dans les dessins, peintures, sculptures.

**123.** (124) Littérature.

**124.** (127) Chant.

**125.** (128) Musique.

**126.** (126) Danse.

**127.** (133) Théâtre.

IV. — LE PHÉNOMÈNE IDÉOLOGIQUE.

(Religion.)

- 128. (101) Animisme.
- 129. (102) Mânes.
- 130. (103) Fétiches.
- 131. (105) Totems.
- 132. (107) Idoles.
- 133. (108) Culte des phénomènes physiques.
- 134. (113) Monothéisme ou polythéisme.
- 135. (120) Dieux.
- 136. (118) Mythologie.
- 137. (116) Manifestations religieuses sociales.
- 138. (106) Magie.
- 139. (117) Rites et culte.
- 140. (121) Temples.
- 141. (109) Ame humaine.
- 142. (110) Vie future.
- 143. (122) Sacerdoce.
- 144. (74) Education spéciale du prêtre.
- 145. (119) Sociétés religieuses secrètes.

(Philosophie).

- 146. (111) Spiritualisme.
- 147. (112) Matérialisme.
- 148. (115) Philosophie.

(Sciences.)

- 149. (123) Ecriture. Pour langage, voir 123 (124).
- 150. (135) Mathématiques.
- 151. (134) Astronomie.
- 152. (139) Division du temps.

153. (136) Science de l'ingénieur.  
154. (95) Maladies, accidents, remèdes.  
155. (140) Médecine et chirurgie.  
156. (64) Légendes relatives à l'invention des métiers. Voir aussi Légendes relatives à la découverte du feu 64 (21) et Folklore 136 (118).  
157. (141) Histoire.  
158. (142) Géographie.  
(Education.)  
159. (71) Education physique.  
160. (18) Lutte.  
161. (19) Jeux ayant pour but le développement musculaire.  
162. (72) Education intellectuelle.  
163. (73) Education morale.  
164. (75) L'initiation.

V. — LE PHÉNOMÈNE MORAL.

- (Quelques coutumes spéciales.)  
165. (10) Soins de propreté.  
166. (12) Ongles.  
167. (13) Epilation.  
168. (14) Sommeil.  
169. (15) Natation.  
170. (16) Equitation.  
171. (17) Portage.  
172. (132) Jeux, divertissements.  
(Les mœurs et la morale.)  
173. (9) Mœurs en général.

**174.** (104) Tabou.

**175.** (114) Morale.

Pour les mœurs des divers phénomènes spéciaux, voir les numéros des titres de la troisième division C : I, II, III, IV, VI, VII (mœurs économiques, génésiques, esthétiques, idéologiques, juridiques et politiques).

## VI. — LE PHÉNOMÈNE JURIDIQUE.

(Droit civil.)

**176.** (166) Droit civil personnel et réel.

**177.** (151) Propriété des meubles.

**178.** (152) Propriété des immeubles.

**179.** (153) Nature de la propriété.

**180.** (91) Propriété familiale.

**181.** (154) Limites des propriétés.

**182.** (155) Origine de la propriété et du droit de propriété.

**183.** (160) Droit sur les choses trouvées.

**184.** (159) Droit de chasse, de pêche, d'abatage, de cueillette.

**185.** (161) Succession.

**186.** (167) Droit civil relatif aux contrats.

**187.** (157) Location.

**188.** (158) Usufruit.

**189.** (155) Domaine public.

(Droit pénal.)

**190.** (168) Droit pénal.

**191.** (169) Procédure pénale.

**192.** (170) Droit d'asile.

VII. — LE PHÉNOMÈNE POLITIQUE.

(Intérieur.)

**193.** (176) Organisation politique distincte de la famille.

**194.** (181) Le système politique.

**195.** (177) Le chef.

**196.** (178) Les assemblées.

**197.** (180) Officiers inférieurs.

**198.** (179) Associations secrètes.

**199.** (183) Situation politique des étrangers.

(Extérieur.)

**200.** (184) Relations pacifiques.

**201.** (185) Relations guerrières.

**202.** (186) Contact avec les civilisés.

1. Afin d'établir un rapport constant entre les deux classifications d'ordre sociologique — la quatrième et la cinquième — les numéros de la classification quatrième correspondent exactement à ceux du questionnaire, mais, après chacun d'eux, on trouve entre parenthèses le numéro d'ordre de la classification sociologique cinquième.

Comme cette dernière, ainsi qu'on le voit dans le tableau ci-dessus, possède son numérotage spécial, avec, après chaque numéro, entre parenthèses, celui qui correspond dans la classification quatrième, il en résulte que la mise en rapports est constante et obvie.

Pour différencier les numéros d'ordre de la classification cinquième de celle de la classification quatrième, les chiffres sont en caractères gras (dans le manuscrit, ils sont soulignés).

2. Les fardes qui renferment les renseignements de chaque numéro sont de dix couleurs différentes. Chacune de ces couleurs correspond à une des dix grandes divisions sociologiques, à savoir : 1. Le nom de la peuplade (A.). — 2. Le territoire (B. I.). — 3. La population (B. II.). — 4. Le phénomène économique (C. I.). — 5. Le phénomène familial (C. II.). — 6. Le phénomène esthétique (C. III.). — 7. Le phénomène idéologique (C. IV.). — 8. Le phénomène moral (C. V.). — 9. Le phénomène juridique (C. VI.). — Le phénomène politique (C. VII.).

3. Voulez-vous obtenir les renseignements sur les « classes » dans l'Afrique nègre, demandez le dossier 79 (174). Vous posséderez tout ce qu'on sait sur ce phénomène social dans toutes les littératures du monde.

Après avoir dépouillé le dossier, vous pourrez vous livrer, sans aucune perte de temps, à votre travail personnel d'invention. Votre énergie pourra être concentrée sur la parcelle de nouveauté que vous ajouterez aux connaissances humaines.

Et cette parcelle elle-même, aussitôt publiée, sera annexée à sa place dans le prédit dossier.

Pas un sociologue qui ne convienne qu'une telle classification est un progrès.

Mais combien ont fait des réserves sur la formule classificatrice elle-même ! L'examen de cette question va nous occuper dans le paragraphe suivant.

---

§ II. POURQUOI LE CHOIX S'EST PORTÉ  
SUR LA FORMULE SOCIOLOGIQUE INDIQUÉE.

Pourquoi, m'écrit un partisan des idées de l'abbé de Tourville et de Demolins, choisir une formule classificatrice qui s'éloigne de la nôtre ?

Pourquoi ne pas poursuivre simplement l'œuvre entreprise par H. Spencer en matière de sociologie descriptive ? me demande-t-on d'Angleterre.

Pourquoi, observe un fervent de l'Idéalisme historique, ne pas classer les phénomènes sociaux de manière à donner la prédominance aux plus décisifs, aux phénomènes intellectuels ?

Et ainsi chacun d'argumenter du point de vue exclusif de son système, de sa conviction ou de ses préférences.

A tous j'ai répondu ceci :

« Je ne conteste aucunement l'utilité de classer les renseignements de notre répertoire d'après chacune des diverses classifications sociologiques qui ont cours dans le monde. Je suis même convaincu qu'il ne se rencontrerait aucun obstacle technique insurmontable.

» La difficulté gît dans l'impossibilité d'avoir, pour le moment, autant de collections qu'il faudrait pour atteindre ces buts multiples.

» Le jour où l'œuvre entière aura pu être imprimée, l'obstacle aura disparu. Et chaque sociologue qui possèdera un exemplaire pourra réaliser le classement de son rêve.

» Qu'il n'y ait aucune impossibilité technique, la dé-

monstration peut en être fournie, dès maintenant, par les documents des neuf Monographies parues. Je l'ai essayé avec succès pour les classifications préconisées par M. Worms, par Demolins, par Roberty, etc.

» Pourquoi, j'ai choisi la formule classificatrice exposée au début de cette préface?

» Par la raison bien simple que je la crois la meilleure et la plus claire.

» Je ne prétends pas discuter ici l'importance comparative des divers phénomènes sociaux, et notamment la question de savoir si les facteurs idéologiques doivent ou non l'emporter, en dernière instance, sur les facteurs économiques ou géographiques. Cette discussion relève des controverses académiques. Je la poursuis dans d'autres ouvrages.

» Quelle que soit la vérité, il reste, en toute hypothèse, qu'il est nécessaire de distinguer ces phénomènes les uns des autres et de ranger sous des rubriques appropriées les renseignements qui relèvent des uns et des autres.

» Notre travail, tel qu'il est, apporte les documents à pied d'œuvre, classés d'une façon claire, de la façon la plus claire possible.

» Que les savants s'en emparent pour l'édification de leurs édifices scientifiques.

» La formule classificatrice, choisie par nous, ne figure ici qu'à titre d'exemple.

» On avait dit et répété : « Une telle œuvre est chimérique, impossible, étant donné l'amas extrême des documents. »

» J'avais répondu : « C'est possible. »

» Et voici une démonstration... »

Mes correspondants et contradicteurs ont fini par admettre la légitimité de ce point de vue, tout en regrettant de ne pas pouvoir disposer dès maintenant d'un exemplaire du *Répertoire* afin de le classer chacun suivant son idéal.

Mon désir le plus vif est de leur donner cette satisfaction au plus tôt. Mais qui résoudra les difficultés financières?

Pour imprimer à un nombre suffisant d'exemplaires un semblable travail, il faut le concours de Mécènes ou l'intervention des Gouvernements.

CYR. VAN OVERBERGH.



INTRODUCTION

A LA

Monographie des Baholoholo

---

La méthode des sondages exige qu'une Monographie de la Collection soit consacrée à une peuplade des grands lacs africains.

Longtemps j'hésitai dans le choix de la peuplade.

Finalement la préférence fut donnée aux Baguha, surnommés Baholoholo.

Ces gens habitent le long du Tanganika; ils ont des rapports constants avec les Baluba, cette variété raciale aux ramifications immenses dont je poursuivais l'étude par ailleurs avec les Pères Blancs d'Afrique; ils constituent un type de société nègre autrefois très prospère, aujourd'hui anémiée, dégénérée, en marche vers la dissolution, ce qui permet de voir comment et pourquoi une peuplade décline et meurt; enfin, un observateur ethnographique de premier ordre, qui avait vécu au milieu de ces misérables, connaissant leur langue et leur mentalité, s'offrait à les présenter au monde savant.

C'était plus de raisons qu'il n'en fallait pour accorder aux Baholoholo un tour de faveur.

Cette Monographie offre ce caractère spécial qu'elle est l'œuvre d'un seul auteur.

Combien de fois ne m'avait-on pas écrit : « Votre méthode comparative de publication, toujours selon le même plan, est excellente pour les œuvres en collaboration; elle permet à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice. Mais...elle ne vaut pas pour l'écrivain unique. Vos cadres torturent sa pensée. L'expérience vous prouvera que vous ne réussirez pas à mettre sur pied des Monographies qui soient l'œuvre d'un seul. Celui-ci préférera toujours sa fantaisie à la forme rigide que vous exigez. »

En vain, je démontrerais le contraire. Sans doute le « littérateur » préférerait obéir à son caprice et à son inspiration. Mais nous ne faisons pas de la littérature. Sans doute, l'observateur non suffisamment armé pour répondre à toutes les questions et néanmoins désireux de faire croire au public qu'il l'est, choisira le livre « égotiste » plutôt que la contribution rationnelle et disciplinée qu'exige notre système. Mais le savant dont les matériaux sont nombreux et solides, et qui est possédé du sentiment élevé de son devoir vis-à-vis de la collectivité, pourquoi ne chercherait-il pas plutôt à faire rentrer son effort dans un cadre qui assure le maximum de productivité à l'œuvre d'ensemble ?

En vain, j'argumentais des Monographies cinquième et sixième, dans lesquelles MM. Delhaise et Vanden Plas avaient été presque seuls à rendre témoignage.

Le préjugé tenace subsistait et plusieurs collaborateurs sur lesquels je comptais se déroberent sous ce prétexte.

Pour en finir, je résolus de publier coup sur coup deux Monographies importantes qui seraient l'une et l'autre l'œuvre exclusive d'un seul collaborateur.

De ces deux Monographies, la première, la voici ; la seconde est presque imprimée. L'une est relative aux Baholoholo, l'autre aux Baluba. Celle-ci a pour auteur le R. P. Colle, missionnaire des Pères Blancs ; celle-là est écrite par M. Robert Schmitz, docteur en droit, ancien magistrat, le brillant collaborateur de la Monographie des Basonge (1).

Ces deux travaux, vraiment hors ligne démontreront ce que peut faire, en matière ethnographique, l'homme, même isolé, qui avec une préparation suffisante, se consacre systématiquement à l'observation des indigènes au milieu desquels il vit.

Qu'on m'entende bien ! Il n'a pas été renoncé à la méthode qui veut sur chaque peuplade le dossier complet de tout ce qu'on a publié sur elle. C'est une des originalités de la collection de Monographies, qui a été louée le plus par le monde savant. Mais, pour répondre aux contradicteurs auxquels je faisais allusion tantôt, il est fait deux exceptions à la règle. Plus tard ces Monographies des Baholoholo et des Baluba seront complétées par la publication des fiches supplémentaires portant sur les renseignements bibliographiques et iconographiques.

On pourrait intituler la Monographie des Baholoholo :  
« Une peuplade qui meurt. »

M. Schmitz estime qu'ils ne sont plus que cinq à six

---

(1) Prière de rectifier à toutes les fiches le nom exact de l'auteur, M. R. SCHMITZ, et non Schmidt.

mille et il indique deux causes du dépérissement de la race :

D'abord « les maladies infantiles et la maladie du sommeil » ; ensuite et « surtout les pratiques superstitieuses : accusations de sorcellerie, épreuves du poison, meurtres des sorciers ».

Ce sont assurément les causes « internes » principales. Mais à côté d'elles que d'autres ont sévi !

Sans doute les Baholoholo n'ont pas trop souffert des esclavagistes. Les Arabes avaient besoin de ces indigènes du Tanganika « pour la garde de leurs embarcations, de leurs dépôts de marchandises et de leurs cargaisons d'esclaves ». Ils les ménageaient et affectaient des allures patriarcales. La prospérité matérielle des Baholoholo, il y a vingt-cinq ans, était enviable. On comptait plusieurs grandes cités aux rues larges et droites, bordées de vastes maisons en torchis, à quatre pans, aux jardinets plantés d'arbres fruitiers importés de la côte orientale. L'agriculture fleurissait. Certains chefs indigènes possédaient des troupeaux de cent têtes de bétail et plus. Le pays était sillonné de routes commerciales importantes ; par là passait la grande voie des caravanes du Manyema ; c'était un va-et-vient continuel d'expéditions revenant chargées d'ivoire ou partant chargées de ballots ; « à la rive, des boutres dont on débarquait de l'huile, du sel, des charges de café, des étoffes ; d'autres qu'on chargeait d'esclaves, de farine, d'ivoire, de petit bétail ; des barques de pêche rentrant au port ».

Il y avait bien les excitations des Arabes, lançant l'un village contre l'autre ; il y eut l'invasion des Rouga-

Rouga, qui réduisirent les indigènes en esclavage; il y eut les débordements des mœurs licencieuses. Mais en somme, ce fut l'époque brillante de l'histoire des Baholoholo.

Depuis l'expulsion des esclavagistes et des Arabes, c'est la décadence.

Le port est déserté; les grandes voies commerciales n'existent plus; les huttes misérables sont revenues; des agglomérations d'autrefois il ne reste plus que quelques arbres échappés aux feux de brousse; des troupeaux, guère de trace; on ne travaille presque plus le fer, on ne tisse plus d'étoffes de coton; on ne sculpte plus de « ces escabeaux de cérémonie qui faisaient jadis l'admiration des Arabes, des tantams grandioses et des xylophones des temps passés ».

Si la brusque disparition des Arabes explique bien des côtés de cette décadence, il faut avouer que la politique des Européens porte, elle aussi, de lourdes responsabilités. Voyez la cause occasionnelle de la disparition de l'élevage :

« L'installation des Européens à Mtowa mit fin à cette prospérité : les officiers de l'Etat Indépendant trouvèrent vaches et bœufs fort de leur goût et s'empresèrent d'en faire d'excellents beafsteaks. Les Baholoholo se souviennent toujours de ce blanc qui, partant pour Kiambi, fit de nuit une razzia monstre dans le village où il logeait et s'en alla avec quatre-vingts bêtes en laissant ses bagages à la garde de Dieu. Mais tout a une fin : un beau jour, les chefs, se voyant à la veille d'être ruinés, firent une hécatombe de ce qui leur restait de bêtes et les mangèrent eux-mêmes. »

L'organisme politique, la tribu, disparut; « les chefs virent leur autorité amoindrie, réduite à zéro ».

Le blanc exigea des corvées meurtrières : la construction et l'entretien des routes, le portage, la récolte du caoutchouc.

Les Baholoholo s'effarouchèrent : « Beaucoup étaient morts à la besogne, beaucoup s'étaient enfuis; ce qui restait n'avait plus la force de protester. »

La maladie du sommeil faisait des ravages effroyables; « il n'y eut pas de doute pour les natifs que ce ne fût un produit d'importation européenne ».

L'agriculture, la principale industrie, commença à manquer de bras.

« Aujourd'hui, la grande plaine de la Lugumba, cette Ruanda fameuse où vivaient des populations immenses et riches, est une jungle épaisse que traversent de rares sentiers et de nombreux troupeaux de buffles; dans un rayon de 4 kilomètres autour du poste, on compte à peine 650 âmes; le lac Tanganyika n'est plus, comme jadis, sillonné par les flottilles arabes et l'apparition d'une voile y est tout un événement; partout, c'est le silence des êtres et la ruine des choses. Douloureuse histoire que celle de ce peuple qui parut, au siècle dernier, marcher plus rapidement que les autres dans la voie du progrès, qui même, si l'on en croyait ses légendes, habita des villes de pierres et connut la houille et qui meurt aujourd'hui, décimé par la maladie du sommeil, ruiné par sa propre inertie, étouffé par ses superstitions barbares dans de misérables huttes où il ne peut entrer qu'en rampant. »

A mesure que la race dégénérait, l'autorité des

devins et des sorciers grandissait ; les sociétés secrètes imposaient un joug terrifiant ; l'on vit « cette chose inouïe d'une peuplade africaine devenant anthropophage en plein XX<sup>e</sup> siècle, après dix ans d'occupation européenne ».

Les mœurs sexuelles n'ont guère de retenue. Le libertinage est sans limite. Si la stérilité et l'infanticide sont rares, la polygamie sévit avec le mariage précoce et le massacre des enfants difformes et l'ignorance des mères en matière de puériculture.

Qui s'étonnera que le nombre des décès soit supérieur à celui des naissances ?

C'est le chemin de la mort.

« En résumé, conclut M. Schmitz, si les Européens ont à leur actif quelques heureux changements : adoucissement de l'esclavage, sécurité des communications, diminution du nombre de guerres intestines, ils ont de graves reproches à se faire. Ils ont toujours vécu en dehors de la vie des indigènes, ignorant tout de leur vie familiale ou religieuse, traitant de fable les récits de sorciers brûlés, d'enfants mangés, de nouveau-nés livrés aux fauves, etc., laissant s'implanter à leur porte les plus formidables sociétés secrètes qui soient, ne s'apercevant pas qu'ils avaient devant eux non pas une peuplade évoluant normalement, mais une peuplade qui dégénérait, un enfant malade qu'il fallait ménager. »

CYR. VAN OVERBERGH.



## XII.

### INTRODUCTION

A LA

## Monographie des Baluba

---

### La Civilisation méthodique de l'Afrique centrale

---

Il y a huit ans, au retour d'un voyage de trois mois aux Etats-Unis et au Canada, je fus mandé par le Roi Léopold II en son chalet d'Ostende.

— Cher Monsieur Van Overbergh, vos impressions d'Amérique?

Une heure durant, je parlai de la nation américaine, de son énergie, de son activité fébrile, de son élan frénétique, de l'atmosphère de « records », qui dominait la mentalité de ce peuple, en marche vers la conquête de l'hégémonie économique : *The first in the World*. « Ah ! Sire, un bain d'air américain ferait plus de bien à nos jeunes licenciés universitaires que la fréquentation de dix universités européennes. »

— La question nègre ?

Et le regard du Monarque qui créa l'Etat Indépendant du Congo se détacha de la mer bleue, chauffée par le

soleil de juillet, pour se fixer sur son interlocuteur, à le percer.

— La question nègre, Sire, c'est une des deux ou trois plaies au flanc de l'organisme national américain.

— Une plaie se guérit, Parlez-moi de la manière dont les Américains s'y prennent pour perfectionner leurs nègres.

— Ils les éduquent et les instruisent. Les plus violents de leurs adversaires, la masse des blancs du Sud, rendent hommage à l'effort admirable de Booker Washington, « l'esclave affranchi, » l'apôtre des nègres, l'un des hommes les plus représentatifs de l'énergie américaine.

Et longuement je décrivis l'effort de cet homme de couleur, initié à la culture la plus haute par le général Armstrong, et qui rêve d'élever ses frères à la hauteur des blancs par le travail manuel et intellectuel.

— Si vous pouviez visiter Tuskegee, Sire, vous verriez une École normale modèle doublée d'une école professionnelle de premier ordre. Il y a là près de 1,500 élèves, garçons et filles, tous nègres, formés par des professeurs nègres. Les 60 bâtiments qui les abritent furent construits par des nègres sous la conduite d'architectes nègres; ils coûtèrent plus d'un demi-million de dollars; le budget annuel de l'école est de 500,000 fr. C'est l'œuvre de Booker Washington, que M. Roosevelt honore de son amitié. Les 30 sections de l'Institut forment des spécialistes qui souvent à leur tour sont des apôtres, capables de créer de nouveaux centres de culture. L'espoir des amis des noirs est que dans 25 ans, tout le Sud des États-Unis sera couvert d'écoles du type

de Tuskegee. La tâche est poursuivie avec une indomptable énergie et un succès remarquable. Ces noirs d'élite s'élèvent à la hauteur des blancs et parfois les dépassent. Ils démontrent par le fait que le noir est perfectible.

— Votre conclusion pour mon Congo? Il faut que je vous dise que le rêve de ma vie est d'élever les populations dont j'ai la charge. J'ai supprimé les guerres entre tribus, arrêté les invasions, expulsé les trafiquants de chair humaine, mis fin à la traite, empêché l'alcool d'empoisonner le cœur de l'Afrique, fait la guerre à l'anthropophagie, aux poisons d'épreuve, à toutes les coutumes qui déshonorent l'humanité. Maintenant que la pacification est terminée, et que les difficultés du début sont vaincues, je voudrais chercher à relever mes noirs, à les élever peu à peu à la hauteur de notre civilisation, si possible. Que proposez-vous?

— Sire, les Américains sont d'accord, Booker Washington en tête, pour dire que l'élévation du noir sera une œuvre de très longue haleine, et qu'elle ne pourra se faire que graduellement.

— Bien entendu. Mais quelles sont les étapes de notre action?

— Il y en a trois, à mon avis. Il faut « former » avant tout les fonctionnaires, les missionnaires et les colons qui iront en Afrique : ceci ne peut se faire que dans un ou plusieurs établissements spécialement outillés dans ce but. C'est la première étape. Ainsi chaque blanc sera un centre de rayonnement ; au point de vue des nègres, ce sera une élite à imiter, dont l'effort de civilisation se multipliera à raison de la personnalité de l'homme

et de la continuité de l'effort. La deuxième étape comporta la fondation et la multiplication au Congo d'écoles primaires et professionnelles, à semer dans le pays noir, aux centres nerveux, et de préférence chez les peuplades supérieures. La troisième étape consiste à favoriser la fondation des écoles nègres, genre Tuskegee : rien ne vaut l'éducation du noir par le noir. En pratique, on pourra pousser ces trois lignes à la fois, suivant la loi de la moindre résistance.

— Je comprends. J'approuve. Ne perdons pas de temps. Faites-moi des plans.

— Sire, il faudrait commencer par étudier les mœurs et les coutumes des nègres du Congo, car l'enseignement de ces diverses écoles doit être adapté à leurs besoins précis.

— Votre conclusion?

— La permission de réfléchir, d'étudier, et de dresser les plans demandés.

— Allez, travaillez vite; souvenez-vous qu'il s'agit du salut d'un Continent et de notre bon renom devant le monde.

Et voilà comment naquit l'idée de l'Ecole mondiale et du Répertoire documentaire ethnographique de l'Afrique centrale.

Quelque temps après, à la *Société belge de Sociologie*, M. le chanoine Camerlinck, aujourd'hui doyen d'Ostende, frappé de l'indigence et de l'arbitraire des renseignements ethnographiques de Spencer — base de la science positiviste contemporaine — proposa de refaire et de compléter l'œuvre du grand anglais par une

enquête sur « les peuples de civilisation inférieure ». Cette proposition était l'écho scientifique du travail civilisateur que je méditais; n'étaient-ce point deux faces d'une même œuvre?

Chargé, vers ce temps-là, de dresser le programme du Congrès international d'expansion économique mondiale (Mons, 1905), je proposai d'inscrire à la section d' « expansion économique » la question de l'Ecole mondiale et la question de l'organisation de l'enquête ethnographique.

On se rappelle l'éblouissant succès de ce Congrès, qu'on nomma le Congrès des Congrès de 1905.

Les brillants travaux sur l'Ecole coloniale devaient aboutir à la constitution d'une Commission internationale qui fixât les programmes de l'Ecole mondiale.

Quant à la documentation ethnographique, la conclusion des débats sur les sept magnifiques rapports déposés, fut la création du bureau ethnographique international. Sa mission était immense : il ne s'agissait de rien moins que de rassembler, de classer et de publier sur un même plan tous les renseignements ethnographiques relatifs à tous les peuples de la terre.

On sait comment la mort de Léopold II paralysa l'élan de l'Ecole mondiale, dont les plans et les programmes avaient été arrêtés et pour laquelle les ressources étaient prévues et réservées. Pendant qu'étourdis par la perte de leur Grand Roi, les Belges se demandent encore comment ils s'y prendront pour continuer cette œuvre grandiose, qui aurait placé leur nation à l'avant-garde des peuples colonisateurs, l'étranger se hâta de prendre dans les programmes pré-

parés avec tant de soins ce qui pouvait lui convenir; c'est ainsi que l'observateur attentif du mouvement colonial assiste depuis quelque temps à ce singulier spectacle, de voir que l'étranger applique au profit de ses colonies les institutions que Léopold II songeait à réserver d'abord à sa patrie.

Quant au *Répertoire ethnographique*, il marche de l'avant, à travers des difficultés sans nombre. Des Belges ont pris l'initiative de mener à bien, à titre d'expérience, l'ethnographie nègre comparée. A la récente Exposition de Bruxelles 1910, on a pu voir, dans un vaste salon de la Section des Sciences, le plan de cet immense effort, la méthode de réalisation et les résultats encourageants. Environ quatre cent mille renseignements sur les peuplades africaines sont ainsi rassemblés et classés. A titre d'échantillons, dix volumes de *Monographies* (de 400 à 600 pages chacun) ont été soumis à la critique du monde savant et de l'opinion publique. Bientôt, cette partie de l'œuvre gigantesque, rêvée à Mons en 1905, sera accomplie; elle sera prête à être publiée tout entière et mise à la disposition des penseurs qui voient dans la science d'observation comparée le levier de la sociologie féconde et pratique.

C'est sur cette base, et notamment sur les dix *Monographies* publiées que je voudrais aujourd'hui — en réponse à une demande de l'Association des Licenciés sortis de l'Université de Liège — faire connaître un plan de travail qui a pour objet la civilisation rationnelle de l'Afrique nègre. La publication de ce plan a pour but d'attirer l'attention de la jeunesse universi-

taire sur l'importance du sujet. Afin d'être plus clair, je choisirai mes exemples dans la colonie belge. Mais la portée des conclusions est générale : elle s'étend à toute l'Afrique nègre. Peut-être que des vocations s'éveilleront. Je souhaite de tout cœur qu'il se trouve parmi nos jeunes hommes d'avenir, des collaborateurs d'élite pour l'œuvre rêvée par les amis des noirs. Nous disons aux jeunes gens : « Voici ce qu'on sait à l'heure actuelle sur les coutumes de nos frères nègres, dont nous avons la charge d'âme ; si vous vous destinez à une carrière coloniale, étudiez les coutumes des gens avec lesquels vous serez en contact, de façon à les connaître, et à reprendre le sillon de vos prédécesseurs à l'endroit précis où ils l'auront laissé ; ajoutez à ce trésor de renseignements tous ceux que vous pourrez et aussi toutes les améliorations ou inventions sociales que vous aurez réussi à appliquer avec succès. Si vous êtes homme de science, étudiez l'un ou l'autre point, selon votre spécialité, mais partez non d'idées générales et préconçues, mais des observations pratiques et dignes de foi.

### § 1. — Considérations générales.

Toute Société est formée par la combinaison de deux facteurs : un territoire et une population.

Ces deux facteurs sociaux engendrent des combinaisons de diverses natures : ce sont les phénomènes sociaux, qu'on peut classer de plusieurs

manières. On a proposé de s'en tenir à un ordre de la généralité décroissante et de complexité croissante :

- 1) phénomènes économiques,
- 2) » familiaux,
- 3) » esthétiques,
- 4) » idéologiques,
- 5) » moraux,
- 6) » juridiques,
- 7) » politiques.

Puisque ces divers phénomènes s'observent dans les sociétés les plus humbles comme dans les sociétés les plus élevées, les sociétés de l'Afrique nègre les présenteront avec des caractères propres et plus ou moins développés.

Par méthode nous suivrons un ordre semblable dans l'étude de notre civilisation rationnelle de l'Afrique. Après nous être demandé ce que c'est que l'Afrique et ses habitants, nous chercherons successivement en chacune des sept classes des phénomènes sociaux, des indications sur la manière d'améliorer les peuplades nègres considérées, à un niveau de civilisation supérieur.

Une observation préliminaire s'impose.

Je considère comme fausses les méthodes dites *révolutionnaires* qui attendent un changement radical des nègres en un court espace de temps et comme sous l'action d'un coup de baguette magique. L'exemple de l'Amérique devrait guérir à jamais nos mentalités de cette maladie. Les nègres des États-Unis furent éman-

cipés en 1865 à la suite de la guerre civile du Nord contre le Sud; ils obtinrent du même coup leur libération, le droit de suffrage, et la majorité; ils s'en servirent aussitôt pour chasser les blancs des fonctions, les tyranniser, leur imposer tous les impôts, piller les caisses publiques, déconsidérer l'administration, mettre en péril la civilisation elle-même. Ces grands enfants, privés de toute éducation politique, comment pouvait-on s'imaginer qu'ils auraient pu se servir des institutions compliquées de nos civilisations raffinées? Une race n'ayant qu'une organisation sociale rudimentaire ne franchit pas d'un bond tous les degrés qui la séparent des hauteurs où brillent les institutions compliquées et délicates de la race blanche.

M. Vandervelde juge ainsi et avec raison les résultats de l'expérience Haïtienne :

« Tout ce que la colonisation française avait créé tombe en ruines. Il n'y a plus guère de routes. Il n'y a pas encore de chemins de fer et si les messageries françaises n'y faisaient pas des escales, si des Européens assez nombreux — des Allemands surtout — ne s'étaient établis dans les ports, si les mulâtres ne formaient l'élément dirigeant, sauf dans l'armée, presque rien ne représenterait à Haïti notre civilisation.

» A plus forte raison en serait-il de même si, par impossible, les puissances coloniales d'Europe se décidaient à abandonner leurs possessions d'Afrique et si elles n'y étaient pas remplacées par l'Islam.

» Certes les indigènes, pour la plupart, seraient très satisfaits d'être débarrassés de toute domination étrangère; ils pourraient se livrer de nouveau, comme par le

passé, aux douceurs de la guerre entre tribus ; ils reconstitueraient, sans doute assez vite, l'organisation ancienne de leurs communautés de village ; mais ils seraient certainement incapables de conserver ce qui — à nos yeux du moins — mériterait d'être conservé : les lignes de chemins de fer abandonnées, seraient bientôt recouvertes par la brousse ; les steamers cesseraient de sillonner le Congo ou le Niger ; les établissements européens tomberaient en ruines ; et vingt ans après, il ne resterait plus rien des grands travaux qui ont ouvert l'hinterland africain au commerce mondial, non sans d'immenses sacrifices d'argent et de vies humaines. »

C'est mon opinion.

Le moyen d'élever la race nègre brusquement à la hauteur de la race blanche n'existe pas. L'expérience a consacré cette vérité.

Dans l'ordre social comme dans l'ordre physique, la nature ne fait pas de bonds. C'est par une action persévérante, patiente, nécessairement longue et compliquée, que le bloc des habitudes séculaires peut être ébranlé, mis en mouvement, dirigé vers des fins supérieures. L'œuvre des peuples européens, maîtres des colonies, est d'aider les indigènes à évoluer, peu à peu, suivant la ligne de leur développement, vers des hauteurs civilisatrices, de plus en plus élevées.

Quand on demande à Booker Washington combien de temps il faudra, selon lui, aux noirs d'Amérique — baignés dans la civilisation — pour arriver à la hauteur des blancs, l'apôtre répond : « Longtemps, très longtemps ; nous commencerons par la production d'une

élite. Les étudiants qui sortent de Tuskegee valent en capacité et en moralité les étudiants des autres races qui sont de la même condition sociale. Ils sont déjà des milliers, semeurs de la bonne semence. Demain ils seront cent mille, deux cent mille. Voilà le levain qui fera fermenter la pâte de nos dix millions de frères. Il n'y a pas cinquante ans que nos nègres d'Amérique sont devenus libres. Les blancs n'ont-ils pas mis des centaines et des centaines d'années à se civiliser ? Il est vrai, qu'à raison de l'exemple que nous avons et des moyens éducatifs modernes, nous pouvons avancer plus rapidement. Mais il faudra du temps, de la patience et de la vaillance. »

*Mutatis mutandis*, c'est ainsi qu'il convient de répondre pour l'Afrique.

Quand, grâce à la qualité supérieure des agents de la civilisation européenne, les stations des blancs seront autant de centres de rayonnement, quand les écoles des missionnaires et autres auront fourni les élites nègres, quand les représentants les plus autorisés de ces élites auront multiplié les Tuskegee sur toute la carte africaine, une immense poussée vers le progrès soulèvera la race noire du Soudan au Cap, de la Guinée à Zanzibar. Qui sait si l'Afrique, si longtemps déshéritée, ne contribuera pas pour une part notable au progrès de l'humanité, en marche vers un avenir plus consolateur ?

Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, ni d'un siècle. Mais qu'est-ce qu'un siècle dans la vie d'un Continent et d'une race ?

On se demande encore parfois si la politique des peu-

ples colonisateurs doit être une « politique de domination » ou une « politique indigène ». La colonie existe-elle pour l'avantage de la métropole ou la métropole pour la colonie ?

Je n'hésite pas à répondre que le gouvernement colonial doit avoir en vue avant tout le développement de la race indigène. Il est son tuteur plus que son maître. L'idée d'égalité qui est à la base de nos démocraties modernes n'admet pas d'autre solution.

La métropole tendra la main aux peuplades arriérées de ses colonies pour les aider à gravir l'échelle du progrès.

De là, l'importance extrême du choix des agents coloniaux, de leur préparation et de leur caractère. Les lois de l'imitation, si admirablement décrites par Tarde, n'opèrent nulle part mieux qu'en Afrique. Les blancs sont, aux yeux des nègres, une aristocratie auréolée de toutes les puissances. Leur exemple est souverain.

C'est ce qu'avait si admirablement compris Léopold II, le créateur de l'École mondiale, où devaient achever leur formation, dans l'espace de temps le plus court possible, non seulement les agents supérieurs de l'administration, mais tous ceux qui, comme colons, employés ou ouvriers, étaient susceptibles de contribuer d'une manière quelconque à l'évolution progressive des peuplades arriérées.

Après un court exposé des deux facteurs fondamentaux, le territoire et la population, nous montrerons, par quelques exemples des deux phénomènes sociaux les plus différents, l'économie et l'idéologie, l'applica-

tion de la méthode que nous préconisons et qui fait appel à la collaboration de tous.

§ 2. — **Le premier des facteurs sociaux : Le territoire.**

Le territoire du Congo belge a une étendue de quatre-vingts fois la superficie de la Belgique. Il s'étend de la mer aux Grands Lacs de l'Afrique centrale.

Presque pas de montagnes : la ligne des collines dite *Monts de Cristal*, qui court parallèlement à la côte de l'océan Atlantique; au sud-est, la chaîne des Monts Mitumba; un peu au nord de l'Equateur, à l'extrême-est, le Ruwenzori, puissant et solitaire.

Entre la mer et les Monts de Cristal, s'étale une première terrasse : elle comporte 50,000 kilomètres carrés. Elle est fertile, contient des forêts admirables et quelques mines.

Puis vient l'immense zone moyenne, d'une superficie de 3,000,000 de kilomètres carrés. C'est dans son sein que se déploie la courbe majestueuse du Congo, avec sa chevelure de fleuves et de rivières. Comme débit d'eau, le Congo est le premier des fleuves africains; il occupe le deuxième rang dans la liste des bassins fluviaux du monde. Il est entouré par la grande forêt équatoriale, dont la richesse et la beauté arrachèrent à Stanley des cris d'admiration qui traversent l'histoire.

La zone supérieure, qui domine la zone moyenne de 500 mètres, ne comporte que 750,000 kilomètres de superficie. Elle comprend la fameuse région des mines du Katanga, dont les richesses de cuivre et d'étain fixent l'attention de l'univers.

Le relief du Congo belge apparaît, ainsi que l'a dit Wauters, comme une série de terrasses étagées, partant du rivage de l'océan Atlantique et s'élevant graduellement vers l'est, le nord-est et le sud-est.

Sur cette immense pente douce, règne une chaleur relativement uniforme de 23 à 27°, tout le long de l'année.

Beaucoup de pluies d'octobre en mai. De juin en septembre, c'est la saison sèche, celle de la moindre chaleur et qui donne l'humidité la plus faible.

Dans ce milieu, se développe une végétation prodigieuse. Elle présente des aspects divers qui ont reçu des noms caractéristiques : la forêt, le marais, la galerie, la savane et la brousse.

L'immense *forêt équatoriale*, qui s'étale de l'Uele jusqu'aux Mitumba, couvre tout le fond de la cuve congolaise, ancienne mer intérieure, où la pluie tombant toute l'année en averses, forme le plus merveilleux spécimen de forêt vierge qui ait frappé l'œil humain.

Le *marécage*, qui côtoie ou entoure les rivières et les lacs, joue un rôle important dans la pathologie congolaise.

La *galerie* est la forêt du cours d'eau ; il arrive que les rivières coulent à une profondeur notable de la surface du bord ; le voyageur qui navigue dans ces défilés contemple la voûte de verdure qui, des deux bords se rejoignent sur l'abîme : vue en profondeur, la perspective est celle d'une galerie. Là croissent sur une bande plus ou moins large des essences diverses et riches.

Autour de la grande forêt, se déploie la *savane* ; elle

occupe les terrasses supérieures. On dirait un verger sans limites. Sur un océan d'herbes, des arbustes à cime plus ou moins arrondie, qui ne dépassent guère cinq à six mètres de hauteur.

Le restant du sol n'est qu'une *steppe* ou prairie, aux graminées rudes, élevées, coupantes.

La flore utile s'étale. Ici, ce sont les lianes caoutchoutières, les bois de construction, d'ébénisterie, de teinturerie ; là-bas, les palmiers élevés, le bananier, l'arbre à kola ; puis, un peu partout, le manioc, la patate douce, l'igname.

Tout ce territoire est peuplé d'une faune riche, diverse et nombreuse. Le centre africain est un paradis pour le chasseur. Comme animaux domestiques, on ne trouve pour ainsi dire que les chèvres, les moutons, les porcs, les poules et les chiens : le gros bétail est rare ; la tsé-tsé lui a fait une guerre d'extermination.

### § 3. — Le second facteur : La population.

Sur ce riche territoire, dans la zone équatoriale et torride, vivent depuis les origines, plusieurs variétés de nègres. Une vingtaine de millions, croit-on. La masse de la population est formée de *Bantous*. C'est un nom générique qui veut dire « les Hommes » (*Ba*, préfixe personnel pluriel, et *Ntu* = être humain). Ainsi que le remarque M<sup>sr</sup> Leroy, on a pris l'habitude de désigner ainsi ce *groupe linguistique* considérable, qui occupe la plus grande partie de l'Afrique habitée, en deçà et au delà de l'Equateur, de l'Atlantique à l'océan

Indien, du bassin du Tchad et du Victoria au cours de l'Orange.

Les Bantous qui habitent le Congo belge offrent des variétés de types, qui se précisent à mesure que l'ethnologie les étudie de plus près. Ils sont divisés en une foule de peuplades dont la tribu forme presque partout la base, sinon le centre. Ces peuplades se différencient souvent par le langage, chacune à certaines coutumes propres; leur production est conditionnée par le milieu physique.

Nos connaissances ne permettent pas encore de faire une théorie détaillée de ces nègres, en général de taille élevée, à la peau noire, au crâne allongé, au nez écrasé et aux lèvres épaisses. Nous en sommes encore à la période des études monographiques. La collection des *Monographies ethnographiques* en a publié toute une série : les *Bangala*, gens du fleuve; les *Mayombe*, des forêts de la côte; les *Basonge*, de la savane; les *Warega*, de la grande forêt; les *Baholoholo*, des Grands Laes, etc.

L'étude comparée de ces peuplades, qui se sont développées dans des milieux physiques si différents, permet de dégager un certain nombre de caractères communs et de différences. Mais il serait prudent d'attendre encore, avant d'oser, des conclusions définitives.

Quoi qu'il en soit, ces nègres, dits Bantous, constituent la grosse masse de la population actuelle du Congo; de-çi de-là, on trouve des *Negritos*, plus connus sous le nom de Pygmées. Ils sont disséminés dans et à l'entour de la Grande Forêt équatoriale. On voudrait voir en eux les habitants primitifs de l'Afrique. Ils ne

constituent qu'un facteur négligeable de la population actuelle du Congo belge.

Vers le Nord cependant, dans l'Uele se massent les *Azande*, peuplade puissante, qui se rattacherait à ce qu'on est convenu d'appeler une race spéciale, et qui s'enfonçait comme un coin dans le monde des Bantous établis au Nord de la Grande Forêt, à l'heure où les Européens occupaient les rives des affluents du Congo.

Au reste, au début de l'occupation belge, l'Afrique centrale offrait le spectacle de l'Europe à l'époque des invasions. Ce n'était qu'un va et vient de peuples, du Nord au Sud, de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion. Les migrations étaient continues. Et dans certaines plaines comme celles du Kasai, c'étaient des mêlées confuses, dans lesquelles la science actuelle cherche encore un fil conducteur qui permettra un classement. Il convient d'ajouter que, dans la partie orientale, les chasses d'esclaves des Arabes augmentèrent la confusion et le trouble.

L'occupation progressive de la contrée par les blancs marqua la fin des grandes invasions. Les traitants arabes furent écrasés ou refoulés. Les conquérants *Azande* furent arrêtés. Et rapidement les peuplades furent fixées au sol qu'ils occupaient.

En règle générale, ces peuplades avaient peu de relations entre elles; sauf les rapports de plus ou moins grande vassalité entre les soumis et les conquérants, sauf les échanges de services entre certains Pygmées et les chefs Bantous, sauf les rares relations commerciales, entretenues par les fleuves et les caravanes, les tribus étaient indépendantes l'une de l'autre; elles gar-

daient leur autonomie et vivaient comme elles pouvaient sur le pays qu'elles occupaient.

Entre le territoire et la population, des combinaisons pouvaient se remarquer, diverses et originales, qui se traduisaient à l'œil de l'observateur sous l'aspect de l'un ou l'autre des phénomènes sociaux essentiels.

D'abord superficielles, ces observations prirent peu à peu un caractère de profondeur et de certitude, qui s'imposa à la science. Le plan de la *Collection de Monographies ethnographiques* est de permettre à l'étudiant de suivre la marche progressive de nos connaissances : le témoignage des premiers explorateurs y est mis en présence des témoignages des voyageurs qui les suivirent et des résidents. Ainsi, toutes les pièces de l'enquête sont mises sous les yeux des lecteurs. Et l'on voit les inexactitudes se redresser, les erreurs s'évanouir, les précisions s'accroître, les confirmations se multiplier et la certitude apparaître.

Ainsi en va-t-il de tous les phénomènes sociaux, depuis le plus général, l'économique, jusqu'au plus rare, le politique : échelle sociologique ascendante dont chaque degré revêt un caractère nouveau de complexité.

Ce sont les degrés de cette échelle que nous devrions parcourir, mais les limites d'une introduction ne permettent de réaliser le projet qu'à coups d'exemples : c'est pourquoi nous nous en tiendrons aux phénomènes les plus difficiles et les plus différents : le phénomène économique et le phénomène religieux.

Une erreur qui doit être dissipée avant tout, c'est l'affirmation du caractère sauvage de ces peuplades du centre africain.

Ces nègres ne sont pas des « sauvages », si l'on entend par là des êtres humains « vivant à l'état errant, sans lois, sans conventions, sans organisation familiale et sociale ». Ces sortes de sauvages n'ont pas encore été découverts en Afrique.

Ces nègres sont-ils dépourvus de toute civilisation ? Non ; en général, leur société est assez développée ; parfois même elle s'élève à une hauteur qui surprend. Et les étonnements des explorateurs devant les Mangbetu et les Bakuba se conçoivent et se justifient. Un abîme sépare ces nègres des Primitifs. Leur civilisation est suspendue entre la sauvagerie des origines et les sociétés compliquées du Nord de l'Afrique et même de l'Asie.

On s'est perdu dans les disputes relatives à ce qu'on appelle la « régression » de ces nègres. A tout prendre on ne peut conclure en ces matières. Les documents manquent. Même les Pygmées n'offrent aucun signe décisif de dégénérescence.

D'autre part, est-il permis de parler de progrès chez nos nègres ? Leur civilisation se serait-elle développée au cours des siècles ? Question difficile. Ce qui paraît hors conteste, c'est que certaines peuplades se sont élevées beaucoup plus haut que les autres, non seulement au point de vue de la force des armes, mais de l'industrie, de l'art, de la vie intellectuelle, des mœurs et de l'organisation sociale.

Quoi qu'il en soit, ce sont les nègres d'aujourd'hui, fixés sur leur territoire respectif, que les Belges ont pour mission d'élever peu à peu à une civilisation supérieure. Aux plus avancés, ils offriront une aide

plus qualifiée ; aux autres, un secours plus puissant, à tous, le progrès qui convient à leur situation actuelle.

#### § 4. — Le phénomène économique.

Parmi les nombreuses questions d'ordre économique, qui devraient être traitées, il en est deux qui méritent une attention particulière. Elles serviront d'exemples. La première a trait à la culture des plantes vivrières ; la seconde à l'amélioration du travail des nègres.

I. — La plupart des indigènes Bantous et Azande sont des agriculteurs ; les Pygmées sont surtout des chasseurs. Les riverains des fleuves poissonneux sont pêcheurs. Presque toujours, la chasse, la pêche et la cueillette ne fournissent que des appoints.

Ici, les villages sont entourés de cultures ; là-bas les espaces cultivés sont à distance des habitations. Les produits agricoles sont presque toujours consommés sur place ; peu sont destinés au commerce ; chacun sème et récolte pour soi et les siens. Le prévoyance ne dépasse guère les limites d'une année ; d'où le danger des famines.

Les premiers résidents s'imaginaient que les méthodes indigènes étaient d'autant plus défectueuses, qu'elles s'éloignaient davantage des systèmes européens. Après expérience, on dut en rabattre. La tradition séculaire livrait les procédés les plus adaptés au climat et au milieu physique, du moins dans l'état de la technologie indigène et des nécessités sociales.

La question des cultures vivrières est d'une importance capitale. Lorsque le questionnaire ethnographique qui sert de base aux *Monographies ethnographiques* vit le jour, et qu'on s'aperçut de l'importance réservée aux numéros relatifs à l'alimentation et à la culture, des critiques superficiels ne manquèrent pas de dire : « Quelle importance cela peut-il avoir au point de vue scientifique et civilisateur ? »

Les savants se chargèrent de répondre dans les Congrès internationaux et dans les revues spéciales. Le directeur du Jardin botanique, de Bruxelles, M. de Wildeman, le botaniste belge qui connaît le mieux ces problèmes, vient encore de publier un travail du plus haut intérêt sur *les plantes alimentaires des indigènes du Congo belge*. « L'importance des plantes vivrières a été souvent soulignée...; cette étude permettrait peut-être de se rendre compte de l'évolution de la race nègre, et du chemin suivi par les civilisations qui ont pénétré dans le centre de l'Afrique ».

Indépendamment de l'impérieuse nécessité de bonnes cultures indigènes, pour les sauver de la famine et leur fournir une nourriture suffisante, la question est capitale pour la pénétration de l'Européen. C'est ce qu'après une expérience déjà longue, le Gouvernement de la Colonie belge a compris quand, en 1909, il publia des instructions sur la culture des plantes vivrières : « Il importe que les plantations vivrières soient établies partout dans le but de pourvoir, d'une façon complète, au ravitaillement du personnel ». M. de Wildeman ajoute, de son côté, après examen des expériences étrangères : « Les travaux d'Aug. Chevalier et de bien

d'autres collègues anglais, allemands, français, nous ont amené à publier, en 1909, dans les *Annales de l'Institut Colonial de Marseille*, un certain nombre de notices sur des plantes vivrières de l'Afrique Centrale et, de cet examen, encore souvent très superficiel, nous arrivions tout naturellement à formuler, une fois de plus, la conclusion de la nécessité d'enquêtes plus étendues pour chacune des plantes cultivées par les indigènes congolais. »

N'est-ce pas la justification la plus nette de l'importance que donnent les *Monographies* à cette question primordiale ? D'essai en essai, cette importance a pu prendre un relief plus saisissant. Et la monographie des *Baluba* due à la plume d'un de nos missionnaires les plus observateurs, le P. Colle, montre les résultats auxquels on peut atteindre.

La question des cultures est une question de vie et de développement de l'Afrique. « Comme l'a dit le D<sup>r</sup> Dryepontd, devant le groupe d'Etudes coloniales de l'Institut de sociologie Solvay, tous les efforts doivent tendre à ce que les noirs augmentent leurs cultures vivrières, car la difficulté de nourrir le personnel peut être une cause d'échec des entreprises de grande culture, du commerce et des travaux publics ». Et M. de Wildeman atteste que cette question « qui, à première vue et pour certains, est tout à fait secondaire, doit être envisagée comme d'une importance capitale pour la mise en valeur rationnelle de notre colonie ».

C'est l'évidence même.

Si, sous le soleil de l'Equateur, les noirs forment

l'unique main-d'œuvre possible des grandes entreprises, la question de l'alimentation de ces travailleurs est le problème dont la solution importe avant tout. Sans réconfortante nourriture, pas de travailleurs ; sans de bonnes cultures, pas de nourriture.

D'autre part, sans une alimentation suffisante, pas de résistance des organismes à la maladie, à la dépopulation ; et pas d'alimentation suffisante possible sans cultures vivrières fécondes, améliorées et multipliées.

Ainsi le problème fondamental de la civilisation rationnelle des nègres africains est une question économique, une question d'estomac si l'on veut.

On commence à s'en occuper. C'est bien. Mais il importe de l'envisager dans son ampleur.

La 40<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'avancement des Sciences à Dijon, formula en 1911 les vœux suivants :

« 1<sup>o</sup> Que les Gouvernements coloniaux organisent des enquêtes scientifiques sur la géographie botanique et spécialement sur toutes les plantes cultivées par les indigènes ;

» 2<sup>o</sup> Que ces plantes soient soumises à des essais rationnels dans les stations principales au même titre que les plantes de grande culture industrielle ;

» 3<sup>o</sup> Que dans chaque Colonie, il soit créé un établissement central organisé scientifiquement en vue du développement de l'organisme colonial, unique source de richesses permanentes dans tous les pays. »

Je cite ces vœux sans les discuter ; je veux montrer simplement, par un exemple, que les Congrès scientifiques en viennent peu à peu à la méthode des enquêtes

scientifiques et des essais rationnels, à l'amélioration des conditions locales et de l'éducation appropriée, qui constituent ce que je nomme l'essence de la civilisation méthodique.

Un témoignage, entre autres.

M. Jamelle, dans son rapport au Congrès de l'Afrique Orientale française, déclare : « Une autre de nos erreurs a été de vouloir tout d'abord chercher bien loin ce qu'il était possible de trouver en grande partie dans le pays même. Beaucoup de temps et d'efforts ont été perdus par des essais d'introduction de plantes étrangères ; il eût été plus prudent et préférable de s'efforcer, et avant tout, d'étendre et d'améliorer la culture des espèces qui, en raison de leur indigénat ou d'une introduction déjà ancienne, n'étaient pas soumises aux aléas de l'acclimatement. »

Mais voilà, on ne vient généralement aux solutions simples et rationnelles qu'après des tentatives diverses, où la complication le dispute à l'ignorance. Voyez cet agent de l'Etat, qui n'a subi aucune préparation coloniale ; le plus souvent — même s'il a des notions d'agriculture — il n'a pas un sens d'observation développé ; non seulement il ne parvient pas à démêler dans les coutumes indigènes ce qui est essentiel de ce qui est secondaire, mais son préjugé d'Européen le prédispose à un dédain injustifié pour les pratiques des « sauvages ». Alors il sème comme en Europe, les graines d'Europe ; il les cultive d'après les méthodes du Vieux Monde ; à une expérience malheureuse, en succède une autre désastreuse, jusqu'à ce que son terme écoulé, il reparte pour la Belgique, laissant à son successeur

d'occasion sinon le souvenir de ses échecs du moins la tradition de son préjugé routinier.

En somme, trois genres de mesures s'imposent : des enquêtes préparatoires et approfondies; une sélection parmi les plantes vivrières locales, la multiplication et la généralisation des meilleures espèces, avec, s'il y a lieu, l'importation de quelques variétés européennes bien choisies et parfaitement adaptées au climat; enfin, l'instruction appropriée aux colonisateurs et aux nègres d'élite, qui l'infiltreront dans les divers milieux indigènes, en tache d'huile.

Exemple. Le bananier est une plante nutritive de premier ordre. Il y a beau jour que le D<sup>r</sup> Stuhlmann écrivait que là où la culture du bananier était l'objet des soins du noir, on trouvait une aisance plus considérable qu'ailleurs; ce serait presque l'étalon d'un bien-être plus élevé. Or, le bananier ne se trouve guère, en grande quantité, que dans le Nord et dans l'Est du Congo. Pourquoi ne pas en généraliser la culture? C'est la question qu'on se pose après avoir étudié les travaux récents des spécialistes anglais, allemands, français et belges.

Observations semblables pour l'élaïs, l'arachide, les ignames, le sorgho, etc.

Dans un autre ordre d'idées, ne serait-il pas temps d'étudier à fond les qualités nutritives des diverses espèces de manioc, de culture presque générale. Des doutes sérieux planent sur cette euphorbiacée. M. de Wildeman n'hésitait pas à écrire, hier encore. « Nous avons antérieurement, dans nos études sur la *Mission permanente d'Etude scientifiques de la Compagnie du*

*Kasai*, insisté sur la culture de cette plante au Congo, sur ses avantages et ses désavantages..., ce sujet a pour l'avenir de la Colonie une importance capitale, à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment songé. »

Le travail de sélection est le premier qui s'impose; puis viennent le perfectionnement graduel des outils et les méthodes indigènes; peu à peu, une extension des cultures et même une production plus intensive.

Quant à l'introduction de cultures européennes, les missionnaires surtout ont fait merveille. M<sup>sr</sup> Roelens citait récemment avec fierté à la *Société d'Economie Sociale de Bruxelles*, le fait qu'à Baudouinville, on avait été à même de livrer aux explorateurs de passage plus de 150 tonnes de blé en quelques jours. Que dire des graminacées, comme le riz, dont l'aire d'extension ne connaîtrait, assure-t-on, pas de limite dans certaines régions si la propagande était menée systématiquement.

Tout agent de l'Etat, tout missionnaire, tout employé du commerce libre, en un mot, tout Européen chargé d'une fonction officielle ou privée au Congo, devrait posséder des notions précises sur ces données essentielles. Tout l'enseignement donné aux noirs en Afrique devrait en être imprégné. Ainsi, peu à peu s'améliorerait la production agricole vivrière congolaise, condition de la main-d'œuvre indigène, de la prospérité des peuplades, et de la vie normale des agents blancs de direction.

II. — A ce premier problème se rattache par des liens intimes le second. Comment amener le noir au travail régulier, fécond et productif, qui est bien une

des faces capitales de la civilisation ? Comment éveiller en lui l'initiative qui l'aiguillonne sur la route du progrès ?

Lorsqu'on considère l'histoire de la civilisation du Centre Africain, on arrive à certaines observations directrices.

Autrefois, on employa la force pour amener le nègre au travail ; d'abord ce fut l'esclavage et ses horreurs ; pas plus en Afrique qu'en Amérique, l'humanité ne permet de recourir à ce procédé, notamment de la part des blancs, tuteurs des noirs.

Plus tard, on recourut sous des formes diverses, à une espèce de contrainte directe, inspirée peut-être par la législation européenne sur le vagabondage. « Tout nègre, dit le Portugal, est soumis à l'obligation morale et légale de pourvoir par son travail à son entretien, dans le but d'améliorer progressivement sa condition sociale. Sinon, il sera contraint, mis à la disposition de l'Etat ou de particuliers, pendant une période de trois à cinq ans. » — « J'applique un système plus doux, dit l'Angleterre ; je demande au Nyassaland, six shillings par an, au lieu de trois, à l'indigène qui ne travaille pas au moins un mois par an ; je demande dans la Rhodésie, une livre sterling à l'indigène qui travaille au moins quatre mois par an, et deux livres aux autres. » Tous les amis des nègres repoussent, à juste titre, ces méthodes de contrainte. Comme l'a fait observer un jour le professeur de Lannoy, on ne saurait sincèrement leur reconnaître une valeur éducative ; ce n'est pas en obligeant l'indigène à se mettre au service des colons qu'on lui inculquera le

goût et l'habitude du travail; on ne fera, au contraire, que développer chez lui la répugnance à vivre dans le voisinage des blancs.

Vint ensuite le système de la contrainte indirecte, qui s'inspire de la législation européenne de l'impôt. Il dit à l'indigène : « Vous devez contribuer aux charges de la colonisation, qui vous garantit toutes espèces d'avantages; vous êtes obligé à autant. Si vous n'accomplissez pas votre obligation, vous subirez une peine; celle-ci consistera en un châtement corporel, en un emprisonnement, ou même à une période de travail forcé. » L'Angleterre, dans l'Afrique Orientale, a tort de mettre le récalcitrant à la disposition *des particuliers*, qui ont intérêt au non-payement de l'impôt par l'indigène. « Cette disposition, dit à juste titre M. de Lannoy, est très criticable; elle maintient dans la colonie le régime de l'engagement forcé, qui n'est qu'une sorte d'esclavage; elle viole, d'autre part, le principe du droit pénal que la rigueur de la peine doit être la même pour tous. Le travail forcé ne constitue une peine équitable que s'il est fourni à l'Etat ou surveillé par l'Autorité publique. »

On n'ignore pas la critique qui a été dirigée contre le travail forcé au profit de l'Etat. Il prête à des abus. La juste mesure est difficile à garder. D'ailleurs, la portée civilisatrice et éducatrice de cette méthode, même au degré le plus doux, de la réquisition pour travaux d'utilité publique, est contestable. Les discussions au Parlement belge ont mis ce point en relief.

Restent les procédés qu'on est convenu d'appeler psychologiques. Dans ses *Principes de colonisation*,

M. Giraut n'hésite pas à écrire : « C'est par la persuasion, beaucoup plus que par les menaces, que l'on peut obtenir du travail utile du coolie ou de l'indigène. Au fond des choses, la psychologie de l'ouvrier jaune ou noir ne diffère pas de celle du travailleur blanc. C'est toujours une âme humaine sur laquelle il s'agit d'exercer une influence. Partout où il y a des bras, on peut obtenir du travail. »

Un des grands colonisateurs belges, le colonel Thys, est bien l'organe de la plupart des spécialistes que j'ai consultés au cours de mon enquête, quand il dit : « Il faut bien se persuader que l'on a affaire à des êtres humains chez lesquels on ne peut déplacer une jouissance ou une satisfaction qu'à la condition de leur substituer une autre jouissance ou une autre satisfaction. Il faut remplacer la jouissance de la paresse par une autre jouissance quelconque plus grande. »

C'est aussi la thèse défendue à la séance de la *Société d'Economie sociale de Bruxelles* en février dernier, par M. Janssens, l'ancien gouverneur général de l'Etat Indépendant du Congo : « Mon expérience personnelle a prouvé que les indigènes peuvent devenir d'excellents ouvriers, pourvu qu'ils soient bien rémunérés. Excitez leur intérêt, et vous aurez des travailleurs de mérite. L'exemple classique de nos Bangala en est une preuve. »

On demanda à M. Janssens : « Quel est cet intérêt ? »

« Nos Bangala, répondit-il, étaient fascinés par les perles, les étoffes, les articles d'Europe de toutes espèces que la prestation de leur travail leur permettait d'acquérir. Ils rentraient chez eux relativement riches, opulents, satisfaits. Ils excitaient l'envie des

congénères, dont les éléments les plus décidés ne tardaient pas à prendre le chemin de nos postes d'occupation. »

A ce moment de la discussion, M<sup>sr</sup> Roelens, des Pères Blancs d'Afrique, précisa la mentalité du noir.

— Ces faits et d'autres semblables sont exacts; mais ils ne sont pas pertinents pour conclure à l'invention de la méthode qui amènera les nègres adultes à l'habitude du travail régulier. En effet, notre nègre est comme l'enfant : il désire vivement une chose, il la convoite éperdûment, il fera tout pour satisfaire sa passion momentanée, il réalisera l'effort qui lui répugne le plus, un travail long au profit d'autrui. C'est le cas de vos Bangala des débuts de l'occupation, du courant qui s'établit et des pratiques postérieures dans diverses parties de l'Afrique centrale : engagement successif d'équipes presque toujours différentes dans leurs éléments constitutifs. Mais les satisfaits, ceux qui, par leur travail sur vos steamers, dans vos docks, au chemin de fer et ailleurs, avaient réussi à obtenir l'objet de leur convoitise : vos étoffes, vos perles, et le reste, de quoi acheter des esclaves, du bétail, peut-être une ou deux femmes, cette richesse équatoriale, *ces satisfaits revenaient-ils à votre service? Prenaient-ils l'habitude du travail régulier? Non. Ils se hâtaient de rentrer dans leur milieu social, d'y reprendre les coutumes traditionnelles, d'y jouir du fruit de leur effort passager. Ils y étaient repris par la paresse séculaire de la race et par la routine. Parfois, il est vrai, ils ne savaient même pas conserver leur nouvelle richesse jusqu'à la rentrée au pays; ils la jouaient entre eux; et il*

arrivait que ceux qui perdaient retournaient par retour du courrier et s'engageaient pour un nouveau terme. Cependant, l'habitude du travail régulier ne se créait pas. Or, c'est cette habitude qui doit s'introduire, se maintenir, pénétrer l'organisme, si l'on veut parler de travail civilisateur et de progrès.

— Bref, conclut quelqu'un, ce qui manque, ce sont les besoins.

Telle est aussi la conclusion qui se dégage des *Mono-graphies ethnographiques*.

C'est la satisfaction de ses besoins qui fait que le nègre, ne désirant rien de plus, ne cherche pas à gagner davantage; il borne son activité à ce qui lui est nécessaire pour mener la vie qu'il connaît depuis toujours et à laquelle se bornent ses rêves.

Ne faites pas miroiter à ses yeux la terre, il en obtient tant qu'il veut cultiver. Lui offrirez-vous une habitation? La forêt proche lui donne à profusion le bois et l'herbe nécessaires. Un mobilier? Il le façonne s'il le désire et l'orne à son goût. Des étoffes et des ornements? Soit, mais une fois qu'il en a une certaine quantité, ses désirs sont satisfaits. Des « richesses » pour acheter des esclaves? Oui; mais, prenez garde, la civilisation vous dit : ne favorisez pas l'esclavage. Des « richesses » pour acheter des femmes? Oui, encore, mais la civilisation ordonne : ne favorisez pas la polygamie. Des « richesses » pour acheter de la nourriture? Oui, mais la plupart du temps la terre est si fertile que la culture ne coûte pas un effort comparable au travail régulier pour autrui, chez le blanc, par exemple; la forêt est giboyeuse et la rivière poissonneuse, et puis la pêche

et la chasse sont souvent des plaisirs. Des « richesses » pour se procurer de la boisson? Soit, mais la civilisation défend les boissons excitatrices et alcooliques.

Et puis le travail régulier est si pénible sous le ciel de feu! Car, au-dessus de tout cela, des besoins et des désirs, plane le *climat*, qui commande aux uns et aux autres, et au travail aussi.

M. de Lannoy n'a-t-il pas raison d'insister sur ce facteur physique essentiel? « Dans les pays tempérés, l'activité est nécessaire, l'énergie facile; les habitants sont assoiffés de changement et de progrès; ils luttent sans répit pour améliorer, en fait ou en apparence, leurs conditions de vie. Dans les pays tropicaux, la chaleur rend pénible tout travail prolongé, qu'il soit physique ou intellectuel. Le bonheur y consiste à ne rien faire, à vivre d'une vie végétative... Dans les quelques portions relativement tempérées des tropiques, où les blancs se sont reproduits pendant plusieurs générations, ils y ont dégénéré... » « Le nègre n'est pas indolent et insouciant par atavisme, il l'est parce qu'il habite des pays à climat déprimant. »

Voilà comment la science de la Sociologie descriptive pose le problème. Comment donc créer des besoins « honnêtes » au nègre? Comment lui donner le désir d'améliorer sa situation, désir qui aura pour conséquence de le pousser au travail régulier?

Les missionnaires présents à la séance d'Économie sociale furent unanimes à soutenir que c'est avant tout sur l'enfant nègre qu'il faut agir. Dans ces organismes frêles et tendres, on a plus de chances d'implanter des habitudes nouvelles, habitudes qui — par un long

effort — feront pour ainsi dire une seconde nature. Le résultat sera d'autant plus brillant que l'enfant aura pu être isolé davantage de son milieu social d'indolence. Si même, après son éducation proprement dite à l'école, on parvenait à l'associer à un groupement où fleurissent l'activité, l'initiative et le travail moralisateur, ce serait un couronnement souhaitable de l'œuvre. Et si ces élites groupées se rencontraient ici, là et ailleurs, disséminées sur le territoire, on peut espérer que le rayonnement de leur prospérité opérerait peu à peu en tache d'huile. L'aspect de ces villages mieux bâtis, aux maisons plus confortables, aux mobiliers plus riants, aux cultures plus étendues, plus soignées, plus productives, aux jouissances plus raffinées et plus fréquentes, l'aspect de ces villages ne provoquerait-il pas le désir des congénères? Le sentiment des besoins nouveaux à satisfaire ne les pousserait-il pas à l'adoption des mœurs nouvelles? Les missionnaires, Jésuites, Pères Blancs, abbés de Scheut, etc., le croient et s'y appliquent.

Assurément, ce n'est pas l'œuvre d'un jour. L'effort sera long, très long. Mais qu'importe si la méthode est bonne, si elle mène au but et s'il n'en est guère d'autres?

Entendons-nous! La méthode est l'éducation du noir par l'Européen d'abord, par le nègre ensuite sous la direction et la surveillance du blanc. Il s'agit de toute œuvre éducatrice suffisamment longue : pas seulement l'école, mais, par exemple aussi, l'armée. L'idée du village des vétérans est louable et a produit de bons résultats. On peut, du reste, en perfectionner l'application.

L'école, l'armée, etc. C'est entendu. Mais vers quelles professions faut-il diriger surtout les habitudes de travail à créer?

Vers tous les métiers qu'amène la colonisation du pays? Sans doute; mais la profession la plus générale n'en reste pas moins l'agriculture. L'effort principal devra donc être accompli de ce côté. Et même à tous les mécaniciens, les mineurs, les charpentiers, les chauffeurs, etc., il sera utile, sinon nécessaire, d'enseigner le travail de la culture améliorée. Supposez le problème des cultures vivrières résolu, la solution du programme de notre école professionnelle devient facile.

Voici les conclusions des débats de la Société d'Economie sociale; c'est le rapporteur, le P. Vermeersch, qui les a tirées :

« 1. La transformation du nègre indolent et routinier en homme d'initiative et de progrès est possible : mais ne peut résulter que d'une longue et patiente élaboration.

» 2. A cette belle œuvre, concourent tous ceux qui donnent à l'activité du nègre, avec un emploi honnête, la direction dont elle ne saurait actuellement se passer.

» 3. Et parmi tous les emplois, aucun n'est à recommander comme l'agriculture.

» 4. Ceux-là surtout méritent la reconnaissance de la race noire et les encouragements de la race blanche qui font entrer l'initiative agricole dans l'éducation même du nègre, qui lui ménagent des milieux assez distants des postes européens et assez distincts des villages indigènes pour échapper à l'influence corrup-

trice des premiers, énervante des seconds, et qui, par le groupement d'une élite, forment le noyau des nouveaux villages ouverts à tous les progrès. »

Le premier alinéa est la synthèse de la discussion, que nous avons rapportée dans ses grandes lignes. Cette synthèse correspond aux résultats de l'étude des *Monographies*. Elle est l'écho du mouvement américain et de l'expérience africaine. Mais pas d'espérances exagérées ! il ne faut pas s'imaginer que, malgré tous nos soins, le nègre d'Afrique atteindra jamais ou à peu près le degré de développement de nos travailleurs d'Europe. Il y a un obstacle qui, en ce moment du moins, paraît invincible : le climat. M. de Lannoy n'hésite pas à écrire : « Soyons satisfaits si, par des efforts persévérants, nous parvenons à élever les indigènes de notre Colonie d'Afrique au degré de développement atteint par les peuples asiatiques. Nous aurons alors à notre disposition une main-d'œuvre, bien inférieure sans doute à celle de notre pays, mais suffisante pour nous procurer sur une terre vierge et féconde d'abondantes moissons. » Sans doute, il y aura des exceptions; les Booker Washington africains pourront naître et fleurir dans les peuplades supérieures; mais l'effort de nos premières générations de colonisateurs aura produit des résultats magnifiques si les masses noires s'élèvent d'un degré sur l'échelle de la civilisation.

Le deuxième alinéa de la résolution sera admis par tous. C'est l'affirmation de la tutelle civilisatrice nécessaire. Une remarque cependant s'impose, d'après les *Monographies*. Il ne faudrait pas s'imaginer, ainsi qu'il

a déjà été dit plus haut, que tous les nègres sont inférieurs au même niveau. Parmi eux, il y a des peuplades remarquables, supérieures aux autres. Les œuvres d'art des Bakuba, par exemple, dénotent un fond de culture esthétique. Et combien d'agriculteurs plus habiles que la masse ! En vain dira-t-on que ces procédés d'art et de culture sont routiniers. Il faut s'entendre sur la signification du terme. Demandez-vous, en matière d'art, depuis combien de temps nos artistes sont émancipés de la « routine », de l'imitation presque servile des styles anciens, enseignée dans nos académies ? Et nos agriculteurs, dont le produit par hectare cultivé les classe au premier rang des cultivateurs du monde ? Leur a-t-on assez reproché leur « routine » ? Or, la « routine » des nègres — j'entends des cultivateurs intelligents, comme les Basonge d'avant les razzias arabes et les Baluba du temps de Wissman, — est-elle autre chose que l'expérience des siècles ? L'étude comparée de ces peuplades nous apprend que, comme nos campagnards, ces paysans noirs sont méfiants des nouveautés ; ils n'adoptent que les « progrès » qui ont fait leurs preuves sous leurs yeux ; convaincus par l'évidence, ils imitent. La preuve la plus palpable se trouve dans la généralisation de la culture du manioc, qui, introduit en Afrique par les Portugais, s'est répandu de proche en proche — malgré tous les obstacles de l'isolement et des oppositions entre tribus — avec une rapidité qu'on ignore, sur toute l'étendue du Centre africain. Et cet exemple n'est pas isolé : le riz et la canne à sucre sont là pour l'attester. Il convient donc de ne pas s'exagérer la difficulté.

Le paragraphe troisième de la résolution est l'expression d'une évidence. L'agriculture est l'industrie maîtresse du Congo : c'est elle qui doit avoir le premier rang dans la préoccupation des éducateurs. Les autres industries ne constituent qu'un appoint; elles n'occuperont d'ici longtemps qu'une minime fraction de la population, même si le Katanga tient ses promesses.

La discussion se concentre autour du quatrième paragraphe. Si l'on sera unanime pour louer « ceux-là surtout... qui font entrer l'initiative agricole dans l'éducation même du nègre », sera-t-on d'accord pour condamner, en termes si exprès, « les postes européens à l'influence corruptrice » et « l'influence énervante des villages indigènes » ?

L'étude comparée des peuplades nous apprend que pour exercer une action sérieuse sur le nègre, l'éducation donnée par les Européens doit s'exercer pendant un temps considérable, sinon ce n'est qu'un vernis bientôt enlevé par le contact avec le milieu social traditionnel. D'où l'utilité — je ne dis pas la nécessité — de l'école. Au jeune noir, dont la vive intelligence n'est contestée par personne, dans la plupart des tribus supérieures, on inculquera les connaissances nouvelles et on essayera de diriger ses forces volontaires vers l'habitude du travail utile, au point de lui donner comme une seconde nature.

Quel doit être le caractère de cette école ?

Les uns soutiennent qu'il faut la concevoir, autant que possible, à la manière d'un internat. Il faudrait isoler l'enfant de son milieu habituel, de son village, de son clan, de sa famille. Ainsi, on aurait moins d'ob-

stacles à vaincre. Bref, ce serait à peu près l'éducation de nos orphelinats.

L'« autant que possible » répond assurément aux objections qui se présentent en foule si l'on considère l'état des mœurs et de la mentalité de beaucoup de peuplades congolaises. Car, on ne manquerait pas de dire, entre autres choses : « Si vous vouliez introduire ce régime dans les régions du Manyema et des Grands Lacs, les familles opposeraient une résistance inflexible. Elles croiraient que vous voulez faire de leurs enfants des esclaves. » C'est ce que révèlent les enquêtes. « Du côté du Tanganika, déclarait M<sup>sr</sup> Roelens, nous ne pouvons songer à enlever ainsi les enfants aux parents; nos écoles sont adaptées aux coutumes du pays; notre œuvre est plus lente peut-être, mais elle trace son sillon, malgré tout. »

La conclusion s'impose : Il convient d'utiliser tous les types d'école — depuis l'internat jusqu'à l'externat — d'après les milieux sociaux; ces milieux sociaux sont loin d'être les mêmes. A cette vérité, il faut revenir sans cesse, tant le préjugé du nègre, partout le même, est profondément enraciné dans les esprits de nos Européens.

Je ne crois pas, du reste, que personne songe, en parlant de l'éducation du nègre, d'exclure tout autre procédé que l'école primaire ou professionnelle, d'abord dirigée par les blancs, puis peu à peu par les noirs.

L'armée est aussi une école, au sens large. Et l'Etat, qui tient sous ses drapeaux pendant plusieurs années des milliers de jeunes gens vigoureux et choisis, ne remplirait pas sa mission s'il ne s'efforçait de leur inculquer « l'initiative agricole. »

Stuhlman appelle avec raison l'attention sur le fait qu'il ne suffit pas toujours d'enseigner au jeune nègre une technique supérieure pour qu'après l'école il la conserve dans la pratique de la vie. Il arrive que ces artisans, rentrant dans leur village, soient repris par leur milieu et, suivant la loi du moindre effort, abandonnent les procédés plus compliqués pour la routine traditionnelle. Alors, on dit : « Vous avez beau éduquer vos enfants et vos jeunes gens, à l'école, à l'armée et ailleurs, vous n'arriverez à rien de sérieux, si vous laissez chacune de ces unités se replonger dans le milieu social routinier de la famille et du village. Il faut prolonger le régime de l'isolement. Pour les anciens soldats et les anciens élèves, fondez des villages spéciaux. Ces groupements conserveront les fruits de l'effort éducatif; ils constitueront des milieux animés de l'esprit nouveau. »

Encore une fois, partout où ce sera possible, oui. Mais là où pareille méthode ne sera pas applicable, il faudra d'autres méthodes, afin d'empêcher les germes de pourrir à nouveau dans la « routine ». Le contact prolongé avec les anciens maîtres, avec les missions, etc., offre, par exemple, une autre solution féconde.

Noublions pas non plus que l'école et l'armée ne sont que des moyens choisis pour atteindre plus rapidement le but poursuivi. Mais il en est d'autres.

Ainsi, le P. De Clercq signalait comme féconde l'initiative des Pères de Scheut, qui avaient créé plusieurs marchés où les agriculteurs des environs pouvaient aller vendre le surplus de leurs récoltes. Assurer des débouchés rémunérateurs, n'est-ce pas exciter cet intérêt

dont parlait M. le gouverneur Janssens et qui ne peut être négligé ?

Dans sa substantielle brochure, *la Colonisation agricole au Katanga*, M. E. Tibbaut signale avec raison la méthode des PP. Blancs de Baudouinville: « Non seulement ils cultivent pour eux-mêmes, mais ils ont développé la culture parmi les noirs ; et le moyen le plus puissant, dont ils se sont servi pour entretenir l'esprit cultural chez les indigènes, consiste à acheter tous leurs produits. Que la récolte soit bonne ou mauvaise, ils l'achètent; ils l'achètent même à des prix sensiblement les mêmes pour ne pas décourager le noir déjà trop porté vers l'inaction ; grâce à cette incitation continue, la culture s'est étendue et la région pourvoit à la subsistance des noirs et des blancs . »

L'étude comparée des peuplades apprend que, dans beaucoup de régions, pourvu qu'on parvienne à démontrer à l'indigène qu'il vendra avec profit sa production, celui-ci se montre disposé à un effort plus considérable. De cette disposition, l'Européen à la hauteur de sa mission, devra profiter pour enseigner par un champ d'expérience ou autrement la manière de produire plus et mieux et peut-être avec moins de travail, à raison de la perfection plus grande des instruments, de la meilleure qualité des graines, du choix des emplacements et des terres, etc. L'expérience d'un certain nombre de postes et de missions montre que tous les espoirs sont permis.

Le danger des résolutions semblables à celles du P. Vermeersch, c'est le caractère un peu exclusif qu'elles revêtent aux yeux des lecteurs non habitués

aux nuances scientifiques. « Ceux-là surtout méritent la reconnaissance des noirs et des blancs, qui... » Sans doute, cela ne signifie pas que les autres qui, sur d'autres terrains ou par d'autres moyens, atteignent des résultats féconds, sont condamnés. Mais sur dix lecteurs, huit le croiront, et sur dix coloniaux, neuf seront froissés.

En vérité, et je suis convaincu que c'est l'intention du savant Jésuite, quand il s'agit de travailler au progrès d'une race, toutes les méthodes capables de produire des effets utiles doivent être utilisées ; chacune là où elle a chance de produire des résultats avantageux. Ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés.

Et puis, quand on se trouve en présence du problème colossal de « faire entrer l'initiative agricole » dans la mentalité de la masse des nègres, il ne faut jamais perdre de vue que l'initiative des blancs doit pouvoir s'exercer. L'invention sociale n'est pas close et c'est dans une atmosphère d'encouragement qu'elle doit pouvoir se déployer.

L'avantage de l'étude comparée des peuplades est de mettre en relief non seulement les résultats excellents obtenus chez les Bakongo par les PP. Jésuites, mais les résultats non moins encourageants obtenus par les Pères de Scheut chez les belles peuplades du Kasai, par les Pères Blancs chez les splendides peuplades du Manyema et du Katanga, etc.

Et si nous parlons principalement en ce moment des missionnaires catholiques, c'est que ceux-là surtout ont pris jusqu'ici à cœur de « faire entrer l'initiative

agricole dans l'éducation du nègre ». Leurs essais sont les plus fructueux.

L'Etat aussi a fait des efforts superbes ; ils sont connus ; on en trouvera de nombreux exemples au n<sup>o</sup> 186 des *Monographies ethnographiques*.

Et l'effort qui se poursuit actuellement au Katanga, sous la direction de M. Leplac, le chef du service de l'agriculture au Ministère des Colonies, mérite l'attention sympathique des amis des noirs.

Quant aux Sociétés commerciales, il en est qui se sont distinguées par leurs initiatives heureuses, telle la Compagnie du Kasai. L'histoire de la ferme de Dima est presque classique ; cette institution a pour but non seulement de ravitailler la station de Dima en vivres frais indispensables aux Européens, de tenter l'élevage en grand et la culture rationnelle, mais encore de décider les indigènes, par l'exemple, à entreprendre sur une grande échelle des cultures de plantes vivrières : manioc, arachide, cannes à sucre, graminées, etc. « La ferme de Dima, dit le Rapport général de la Mission permanente d'études scientifiques, constitue une véritable école pour les indigènes ; les jeunes travailleurs indigènes viennent y demander du travail, certainement dans l'intention de venir s'instruire. Ils s'émerveillent du travail du blanc, voient la brousse ancienne disparaître, faire place à de magnifiques pâturages et déjà on les voit travailler avec courage et admirer le résultat de leur propre travail. »

Il va sans dire que l'élevage, dans les pays de brousse notamment, doit mériter la même attention bienveillante que la culture. Avec M. Tibbaut, on

applaudira à l'initiative de nos nationaux qui ont associé les indigènes à l'élevage en allouant au gardien du troupeau la moitié du croît ou une rémunération fixe par tête de bétail qui augmente le troupeau.

A cet endroit, il importe de noter des réserves quant à « l'influence corruptrice des postes européens ». Cette condamnation globale a certes dépassé la pensée de l'éminent rédacteur de la résolution. Qu'il y ait eu des postes européens corrupteurs, qui le niera ? Qu'il y en ait ? qui le contestera ? Dans toute grande œuvre on compte des agents excellents, de bons agents et des mauvais. Au début de la colonisation congolaise, Léopold II dut se contenter de ceux qui se présentaient. Combien de fois ne m'a-t-il pas dit : « Monsieur le directeur général de l'enseignement supérieur, faites tous vos efforts pour qu'on me présente des hommes d'élite ; on croit que l'Afrique peut se contenter des rebuts ; c'est une erreur profonde aux conséquences néfastes. Donnez-moi des gens de premier ordre, comme le sont beaucoup de nos officiers. »

Il y eut des hommes d'élite, dont un certain nombre ont réalisé des merveilles. Consultez le n° 186 des *Mono-graphies*. Il y eut de vieux coloniaux qui résidèrent pendant 6, 8, 10, 12 ans, et plus, dans les mêmes milieux. Des postes, commandés par ces hommes de devoir, pénétrés de leur mission, on ne peut parler d'influence corruptrice. Ce furent, ce sont des foyers de rayonnement civilisateur.

C'était pour multiplier ces administrateurs d'élite que Léopold II avait conçu l'Ecole mondiale. Parmi les élèves de cet établissement, où devait s'achever

l'éducation des candidats, on devait opérer la sélection désirable.

Et lorsqu'à la séance de la *Société d'Economie sociale*, M. le Commandant Dubreucq insista sur l'urgente nécessité de préparer les futurs agents, officiels ou libres, à leur mission d'Afrique, dans un ou des centres d'études en Europe — et au besoin par des cours volants, — la pensée de tous les auditeurs se reportait vers la grandiose conception de Roi qui n'est plus.

Quoi qu'il en soit, si l'on doit concéder que beaucoup d'Européens ne sont pas encore à la hauteur de leur grande tâche civilisatrice, il importe de ne pas laisser englober tous les postes européens dans une même flétrissure. Ce serait injuste et décourageant.

Quant à l'« influence énervante des village », il y a aussi quelques réserves à faire. L'affirmation paraît trop générale. Elle peut être vraie pour les Bakongo, qui sont loin d'occuper le premier rang parmi les Congolais. Ailleurs, elle ne sera vraie qu'en ce sens que l'action du blanc sera tenue en échec pendant un temps plus ou moins long par la tradition. Mais cette durée de la résistance indigène dépendra de diverses circonstances, de la supériorité de la race, de l'influence du blanc, etc., et surtout de l'évidence des résultats meilleurs. Vous, Belges, souvenez-vous de la difficulté avec laquelle les hommes de science firent admettre les procédés de culture meilleurs à nos agriculteurs, il y a dix et vingt ans. Alors aussi on était tenté de parler de « l'influence énervante du village ». N'exagérons pas.

Le Directeur général de l'Agriculture au Congo, M. Leplae, émettait l'idée qu'il faudrait peut-être com-

mencer l'éducation systématique non partout à la fois, mais chez les peuplades les plus douées. Il est certain que « l'influence énervante du milieu » serait moindre et la méthode serait conforme à tous les résultats enregistrés dans les *Monographies ethnographiques*.

En somme, la mission est tellement vaste, que tous les moyens, reconnus utiles, doivent être employés partout où ce sera possible.

Multiplions les centres de formation de l'enfance et de la jeunesse ; multiplions les postes qui sèment l'exemple dans la mentalité des adultes. Encourageons toutes les initiatives qui ont produit ou sont susceptibles de donner de bons résultats. Portons toutes les « inventions sociales » à la connaissance de tous les travailleurs. Surtout, de la continuité dans l'action et de la sélection dans les agents. Avançons pas à pas ; ne nous berçons pas de trop d'illusions. Ce n'est pas l'œuvre d'une année ni d'une décade. Mais avec de l'intelligence, de la méthode et du dévouement, le progrès est certain : un progrès lent et lointain.

C'est une des faces de la civilisation méthodique de la race nègre.

Avant de clore l'analyse de ce phénomène, signalons une dernière difficulté, relevée par les *Monographies ethnographiques*. Chez la plupart des peuplades de notre Congo, une grande partie de l'agriculture est exercée par les femmes. L'homme se contente du gros-œuvre, le déboisement, par exemple ; c'est la femme qui cultive. Voilà la tradition. Elle sera difficile à déraciner.

Ailleurs, où il y a des esclaves, ce sont ceux-ci qui cultivent. Conséquences : dans ces peuplades, le tra-

vail de la terre est une occupation servile. Il y aura là un préjugé de plus à détruire.

Ces deux remarques, je les donne, à titre d'exemples, à l'effet de faire toucher du doigt, une fois de plus, l'indispensable nécessité pour tous ceux qui, par profession ou autrement, s'occupent de l'amélioration des noirs, d'étudier d'abord à fond leurs coutumes et leur mentalité. Sinon, ils se heurteront à mille difficultés, causées simplement par leur ignorance regrettable.

### § 5. — Le phénomène idéologique.

Parmi les phénomènes idéologiques, le plus important est le phénomène religieux.

Pendant combien de temps n'a-t-on pas nié le phénomène religieux chez la population de l'Afrique Centrale! « Ces nègres, disait-on, n'ont aucune religion, du moins rien qui mérite ce nom; en ces matières comme en toutes autres, ce sont des « sauvages ». Le missionnaire du Christ qui veut semer la graine de l'Évangile sur ces terrains ingrats doit d'abord extirper les mauvaises herbes jusqu'à la racine. Et puis, à supposer que ces nègres aient certaines croyances religieuses, peut-être des restes d'antiques traditions ou des échos lointains de missions, ces croyances n'ont aucune influence sur la conduite publique ou privée. »

Telle était à peu près l'opinion dominante que beaucoup de nos explorateurs africains répandirent dans notre pays et ailleurs.

C'était à cette catégorie qu'appartenait, par exemple, M. Tilkens, ancien chef de poste de Libokwa, sur la Dima. Il faisait partie de ces premiers explorateurs qui, campés dans le pays, ne parvenaient pas à se rendre compte de ce qui se passait dans l'intérieur des têtes. Il avait répondu sans hésiter au questionnaire ethnographique et sociologique publié en 1898 par l'Etat Indépendant du Congo : « L'Ababua n'a pas d'idées religieuses ; il ne croit pas au Dieu unique ni à plusieurs dieux. Les idoles sont considérées comme des emblèmes. Il n'y a pas de sorciers, mais des féticheurs. »

Rien donc d'étonnant que des auteurs aussi méritants que M. A.-J. Wauters, forcés de se contenter de témoignages semblables, aient abouti à des conclusions pareilles : « *Les nègres n'ont pas, à proprement parler, de religion.* Leurs fétiches, c'est-à-dire leurs dieux, font partie de la nature et n'en sont pas les créateurs ; ils sont mortels ; on peut les forcer à accomplir les volontés de l'homme ; le moyen de les supplier est plus souvent la danse que la prière ; enfin, ils ne s'inquiètent pas du vice ou de la vertu, du bien ou du mal. » Cependant, grâce à cet instinct de la vérité, qui est une des dominantes de cet écrivain géographique qu'est M. Wauters, il ajoute aussitôt des considérations comme celle-ci : « Dans beaucoup de villages, il existe une case réservée aux fétiches publics, protecteurs de la tribu. Les indigènes ont aussi leurs dieux lares, qu'ils laissent dans leur hutte, et des porte-bonheur, qu'ils s'attachent au cou et à la ceinture. La manière dont ils se rappellent au souvenir de ces divinités est assez singulière ; ils les battent, les immergent, y plan-

tent des clous, espérant les réveiller par la souffrance.» Et plus loin : « Quelques indigènes du bas Congo disent qu'il y a un être suprême le grand Nzambi... Dans le Haut-Congo, les Mongo croient qu'il y a un être suprême, tout puissant et créateur de toutes choses »...

Je trouve ces passages dans l'édition de 1898 du bel ouvrage : *L'Etat Indépendant du Congo*.

Ces citations sont caractéristiques. Elles montrent la mentalité des explorateurs et des savants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est cette mentalité que M<sup>gr</sup> Leroy caractérisait récemment d'une manière générale, quand il écrivait : « Il fut un temps où, sur la foi des voyageurs incomplètement ou inexactement informés, on écrivait que telles de ces populations (Bantous) n'avaient en fait de religion qu'un « grossier fétichisme », sans aucune connaissance de la Divinité. Ce temps est passé. »

Il est passé, oui, pour les savants spécialistes. Mais pas encore, malheureusement, pour la plupart des agents coloniaux, officiels ou libres. Pour l'immense majorité de ces « civilisateurs », le nègre de l'Afrique Centrale est toujours le grossier « fétichiste », et ces « fétiches sont des dieux », et ces « dieux, ils les tourmentent » pour en obtenir des faveurs ; pour beaucoup encore, ces « fétiches sont des idoles » ; et si, de-ci de-là, « il en est qui croient à un Dieu unique », ce sont des îlots de croyants dans un immense océan d'incrédulité ou plutôt d'ignorance.

Autant d'erreurs, démenties par des observations réitérées, partout et toujours.

« S'il est, dit avec raison M<sup>gr</sup> Leroy, s'il est un fait

acquis aujourd'hui, c'est que, aux yeux de *tous les peuples bantous*, distincts de ce monde matériel et visible dont nous faisons partie, *il est un autre monde supra-sensible, intangible, invisible*, qui nous enveloppe, qui nous domine, qui *se mêle mystérieusement à notre vie* et dans lequel, un jour, par la passerelle inévitable de la mort, nous devons nous-mêmes entrer. » « Il y a plus de choses au-dessus de nous, me disait un jour, tout bas, un vieux chef africain, en me montrant le ciel, que tous les livres des Blancs n'en contiennent... » Ce monde-là, coexistant avec le nôtre, est-il possible, est-il utile, est-il nécessaire à l'homme d'entrer en relations avec lui ? « Oui », répondent nos primitifs. Et c'est en quoi consiste leur religion. *Cette religion, ils la mêlent à tout* : aux phases principales de la vie familiale, aux incidents et accidents journaliers, aux intérêts de l'individu, du village, de la tribu, aux fêtes, aux voyages, aux chasses, aux travaux agricoles, aux guerres, aux calamités privées et publiques. »

Ces lignes, écrites en 1912, reproduisent exactement les conclusions que dégageait le salon de l'Ethnographie à l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles de 1910. En collaboration avec le P. Trilles, le bras droit de M<sup>sr</sup> Leroy, j'avais organisé l'exposition du PHÉNOMÈNE RELIGIEUX CHEZ LES FANG (1). Il était démontré que *le phénomène religieux proprement dit* peut se classer chez les Fangs de la manière suivante : 1. Le Totem collectif (tribu et clan) et le

---

(1) Pour la description détaillée de cette Exposition, voir dans la *Collection de Monographies ethnographiques*, l'introduction au volume VI (*Les Kuku*) pp. XVIII et suivantes.

Totem individuel; 2. Le Totem des sociétés secrètes; 3. Les Mânes; 4. Dieu. — En outre, il était démontré par une série de preuves irrécusables que, *la vie religieuse se manifestait dans tous les phénomènes sociaux*, depuis les plus généraux jusqu'aux plus rares, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués.

L'étude des Fang était exemplative. Cette peuplade avait été choisie parce qu'elle est la plus nombreuse qu'on connaisse. Elle comprend, pense-t-on, de 10 à 15 millions d'individus; elle couvre de son habitat une aire gigantesque dans les possessions françaises et allemandes de l'Afrique Occidentale; elle n'a guère été touchée par les civilisations arabe ou européenne.

D'après nos connaissances actuelles, toutes les peuplades Bantous peuvent être assimilées, pour les idées religieuses essentielles, à la peuplade des Fang.

L'Exposition ethnographique de Bruxelles avait pour but spécial de montrer que si dans un Musée comme celui de Tervueren, on voulait attirer l'attention du public sur le phénomène religieux, on n'aurait qu'à reproduire pour une série de tribus-types de notre Congo, une démonstration semblable à celle des Fang. L'opinion publique, comme les explorateurs, se rendrait compte de l'essence du phénomène religieux dans notre Colonie et de l'importance extraordinaire de la vie religieuse dans la mentalité de nos nègres.

Déjà les dix volumes de la *Collection des Monographies ethnographiques* ont fourni des matériaux en abondance. Or, notons que le phénomène religieux est le plus difficile à observer de tous les phénomènes

sociaux ; il est le plus difficile à dégager de l'ensemble des coutumes idéologiques.

A titre d'exemple, quelques témoignages sur la notion du Dieu unique.

Rappelons, comme point de comparaison, le tableau des Fang à l'Exposition de Bruxelles. « La paroi n'offrait sous ce nom (de Dieu) aucune figuration. C'était voulu. Et l'opposition entre ce manque de représentation graphique et les tableaux du Totem, des Mânes et des Sociétés secrètes, était frappante. « La raison de ce procédé était fournie par l'inscription : *« Aucune représentation de Dieu, ni idole, ni image, ni temple, ni culte, ni sacerdoce, ni rite. Croyance en un Être suprême, créateur, organisateur du monde, juge. »*

Cette notion du Dieu unique, avec des attributs semblables, plus ou moins accusés, se trouve chez les Bangala (I), les Mayombe (II), les Basonge (III), les Mangbetu (IV), les Warega (V), les Ababua (VII), les Baholoholo (IX), les Baluba (X), chez toutes les peuplades congolaises dont la monographie a été publiée.

Posez ces peuplades-types sur une carte ; vous constaterez qu'elles sont autant de coups de sonde dans la mentalité nègre.

J'ajoute : la notion du Dieu créateur et unique se retrouve chez les peuplades des monographies sous presse : les Bayaka, les Bakuba, etc.

Cette notion se retrouve chez toutes les autres peuplades congolaises sur lesquelles nous avons rassemblé des renseignements.

Cette notion se retrouve non seulement chez les peu-

plades des possessions belges, mais des possessions anglaises, portugaises, allemandes, françaises d'Afrique, dans tout le Centre, le Sud, l'Est et l'Ouest de l'Afrique nègre, non seulement chez ce qu'on est convenu d'appeler la race Bantou, mais chez les autres races, Pygmées compris.

Ainsi, toute l'Afrique nègre confesse sa foi au Dieu unique et créateur.

Voilà une conclusion ferme de nos études patientes et comparées. Combien d'autres pourraient être présentées, relatives, par exemple, aux croyances à l'âme humaine, aux esprits, à la vie future, etc.

A mesure que les observations se précisent, la mentalité religieuse de nos nègres se dégage, sinon comme très élevée, du moins comme arrivée à un niveau de développement tel qu'elle mérite mieux que le dédain dont on l'accable généralement.

Aux yeux de ceux qui cherchent à relever les noirs, cette mentalité apparaît de plus en plus comme une base excellente d'opérations, presque un levier pour l'élever à un stade supérieur de développement.

Et les conclusions s'imposent avec des nettetés d'évidence.

A titres d'exemples, j'en produirai deux : une négative et une positive. La première a trait à l'action de tous les civilisateurs ; la seconde est spéciale à nos missionnaires, à ceux qui cultivent spécialement la vie religieuse.

1. Si nos noirs vivent ainsi dans une atmosphère religieuse, il faut que nos civilisateurs de tout rang connaissent cette mentalité et agissent en conséquence.

Afin de faire comprendre ce point aux membres du Jury de la section des Sciences de l'Exposition de Bruxelles, je disais :

« Supposez que des incroyants aillent violer nos églises catholiques, y prennent les statues des Saints, se moquent des cérémonies religieuses, jettent les hosties consacrées et se livrent à mille scènes de mépris pareil, quelle indignation profonde ne germera pas, à juste titre, dans le cœur de nos catholiques, pour qui la vie religieuse est l'essentiel de l'existence? A quelles scènes de violence n'allons-nous pas assister? La réaction dépassera peut-être l'action. Et si même le Pouvoir que nous pouvons imaginer tout puissant des incroyants étouffe la révolte dans le sang, quelles rancunes germeront dans les consciences froissées et mutilées?

» Eh bien! ces gestes d'intolérance qui provoqueraient des révolutions chez nous, pourquoi voulez-vous qu'ils n'aient pas de répercussion semblable dans le monde des Jaunes ou des Noirs? Souvenez-vous de la révolte des Boxers chinois. Et en Afrique, que de révoltes aux causes inexplicables causées par des attentats imprudents ou inconsidérés aux emblèmes religieux des indigènes! Ici c'est un explorateur qui installe un poste sur une colline dédiée à tel puissant esprit; là c'est un arbre fétiche qu'on abat par bravade; tantôt ce sont des statuettes-fétiches qu'on enlève comme objet de curiosité ou ce sont des cases dédiées aux morts qu'on renverse; tantôt ce sont des animaux totémiques qu'on tue ou des tabous respectés qu'on force à violer. Autant de froissements inutiles, sinon stupides, qui n'ont d'autre excuse que l'ignorance.

» C'est pour dissiper cette ignorance que nous faisons nos enquêtes et cette Exposition. »

Le phénomène religieux joue un rôle énorme dans les Sociétés africaines; si l'on veut conquérir la sympathie des indigènes, il faut connaître leurs coutumes, afin de ne les point froisser inutilement dans leur conscience sacrée.

Une étude attentive indiquera quels sont les usages qu'on peut et doit respecter et quels sont ceux qui sont contraires à l'humanité et qu'il faut condamner. Parmi ces derniers, figurent les meurtres rituels, les magies homicides, les épreuves du poison, etc. Autant le civilisateur, quel qu'il soit, doit se montrer implacable dans la répression de ces énormités, autant il se montrera tolérant à l'égard des actes religieux proprement dits. Ainsi la mentalité du nègre s'épurera; les excès seront peu à peu laissés de côté, les tendances élevées seront maintenues.

Sinon on risquerait de ruiner à la fois dans la conscience du pauvre nègre et l'idéal qui l'élève et le crime qui le dégrade. La politique éducatrice intelligente doit conserver le premier et anéantir le second.

Voilà comment l'Exposition du phénomène religieux chez les Fang — qui n'est qu'un exemple — formait une contribution, non seulement à la science — ce qui est évident — mais à la civilisation, ce qu'il fallait démontrer.

2. Sur ce terrain religieux, ainsi préparé par l'arrachement des mauvaises herbes — travail auquel tous les blancs en contact avec les nègres devraient collaborer

— le missionnaire, apôtre de religions plus élevées, est appelé à réaliser sa tâche spéciale.

Comment procéder?

Deux méthodes sont en présence.

La première consiste à faire table rase des croyances nègres antérieures, à les considérer comme mauvaises jusqu'à la racine, à les arracher sans pitié: ainsi, dit-on, l'Esprit mauvais sera anéanti. A sa place on sème les vérités de l'Évangile et les mentalités chrétiennes se développent.

C'est la méthode qu'on pourrait appeler, sauf respect, la méthode révolutionnaire. C'est celle qui est appliquée souvent, si l'on en croit les *Bulletins* des missions.

La seconde méthode est plutôt évolutionniste, si l'on peut dire. Elle prend la plante nègre telle qu'elle est; et comme en horticulture intensive, elle pose une greffe sur elle et obtient des fruits sélectionnés. La greffe, c'est un idéal religieux supérieur. C'est, si vous voulez, le Christianisme. Cette méthode, qui est conforme à celle des sciences naturelles, donne, assure-t-on, des résultats excellents. Le P. Colle, des PP. Blancs, en a exposé l'économie au dernier Congrès catholique de Malines. Il semble que ce système soit le seul qui ait pour lui l'observation, la science, l'avenir et, à tout prendre, la tradition chrétienne, notamment des premiers siècles de l'Église.

Voici quelques explications, fournies par notre *Collection de Monographies*:

A) On a vu que la notion du Dieu unique et créateur hantait la mentalité nègre africaine. Assurément, cette notion varie. On a observé avec raison que des diffé-

rences s'accusaient jusque dans le nom donné à Dieu ; chez les Bantous, par exemple, les uns appellent Dieu, l'Être « ineffable » ; les autres, « Celui qui fait, l'Organisateur, le Créateur » ; d'autres « le Puissant, le Maître, le Grand » ; il en est qui disent « le Vivant » ; et nombreux sont ceux qui l'appellent « Celui d'en Haut, Celui de la Lumière, Celui du Ciel, Celui du Soleil », etc.

M<sup>gr</sup> Leroy, comparant la précision des données linguistiques des Bantous avec leurs idées actuelles, va jusqu'à dire que « cette notion de la Divinité a subi chez eux une régression évidente et qu'elle était beaucoup plus nette à l'époque de la formation de la langue ».

Peut-être. Ce serait un argument de plus en faveur de la méthode évolutionniste, puisqu'alors il ne s'agirait que de remettre le courant dans le lit du fleuve d'antan.

Eh bien, sur ce tronc (croissance au Dieu unique) — dégénéré ou non — il s'agit de greffer la croyance au Dieu unique chrétien. Ce n'est qu'une question de développement graduel et organique. Qu'on élague quelques branches et que l'arbre pousse ! Qu'au Dieu unique à attributs plus ou moins vagues, on ajoute peu à peu les attributs caractérisés ! Qu'au Dieu qui ne se mêle pas des hommes, on ajoute la notion de Providence ! Qu'au Dieu qui n'exerce après cette vie qu'une action de juge plus ou moins indéterminée, on ajoute l'idée de justice parfaite. Qu'au Dieu esprit plus ou moins grossier, on ajoute l'esprit de plus en plus spirituel, etc.

Et voilà la croyance épurée. C'est l'arbre originaire « sauvage » sur lequel la greffe a opéré et dont les fruits

sont d'une qualité de plus en plus supérieure. L'idéal divin s'est élargi et purifié. Le culte s'ajoutera de même, progressivement irrésistiblement, peu à peu, mais avec continuité.

La civilisation aura fait un pas en avant.

B) Ainsi peut-on procéder pour l'âme humaine. Consultez les *Monographies*. Tous les nègres étudiés croient à l'existence, chez l'homme, d'un principe autre que celui du corps.

L'auteur de la *Religion des Primitifs* n'hésite pas à généraliser et à étendre cette croyance à tous les Bantous actuels. « Chez ces derniers, dit-il, soit que l'âme humaine ait plusieurs formes distinctes, soit qu'elle ait plusieurs manières de se manifester, c'est elle qui bat dans le cœur et les artères, qui respire, qui brille dans le cristal de l'œil : elle est le principe de la vie, et comme elle, elle disparaît momentanément quand l'homme tombe en syncope ou en léthargie, et définitivement quand il meurt. — Elle est aussi une espèce de substance éthérée qui, pendant le sommeil du corps, reçoit la visite d'autres esprits, qui va les voir, qui s'occupe, qui « rêve ». — Elle est encore une voix intime qui nous parle à nous-même, nous inspire de bons et de mauvais sentiments, qui nous porte au bien et au mal, nous cause de la joie et des remords. — Elle est enfin, peut-être représentée par cette extériorisation de notre personne, qui s'appelle l'ombre, plus frappante et plus vivante dans les pays du soleil que dans les nôtres, ... qui repose dans l'homme endormi et le suit dans la mort... *Ce quelque chose* par quoi l'homme vit, se meut, a conscience de lui-même, se gouverne, raisonne, parle, rêve et enfin se survit. »

Chez les plus religieux de nos Bantous du Congo belge, les Baluba, « à la mort, l'âme brise sa chaîne ; elle commence une vie indépendante dans le monde des esprits ; et cependant elle n'abandonne pas le corps dont elle s'est dégagée : tant que du cadavre il reste quelque chose de solide, de saisissable, elle continue à y séjourner ; cependant elle va, vient, où et quand bon lui semble, quitte à revenir sans cesse au corps comme l'habitant à son logis ; elle peut directement ou à travers les organes en décomposition — on ne sait — entendre les paroles et considérer les actions des vivants ».

C'est sur des données pareilles, plus ou moins semblables dans les diverses peuplades étudiées dans les *Monographies*, que le R. P. Colle, des PP. Blancs, et moi, discutâmes les bases de son rapport à Malines. C'est dire que les conclusions de ce rapport, fruit de notre travail commun, je les adopte sans réserves. En voici quelques-unes :

Le seul exposé de cette doctrine sur l'âme montre l'importance qu'il y a pour le missionnaire de s'en rendre compte exactement. Au lieu de présenter aux nègres la spiritualité de l'âme comme une vérité nouvelle, il suffira au contraire de lui faire remarquer qu'il la possède déjà dans sa notion basique. Il leur tiendra à peu près ce langage : « Je vais vous expliquer une chose que vous connaissez depuis longtemps et que vos ancêtres ont cru avant vous. Dans l'homme, il y a autre chose que le corps ; il existe quelque chose que nous ne pouvons voir ni toucher ; vous l'appellez « mutima », cœur. Je parle du cœur spirituel, avec lequel vous pensez, vous voulez, et non pas de ce petit morceau de chair qui

bat dans la poitrine. Tous vous croyez qu'après la mort de l'homme, quand l'être humain entre déjà en décomposition, il reste quelque chose qui ne meurt pas, ne se décompose pas, mais qui continue à agir, voir et entendre, sans que nous puissions ni le voir, ni le toucher, ni l'entendre. Vous y croyez tellement que vous lui élevez des petits temples, où elle puisse venir séjourner ; que vous lui parlez et que vous lui adressez vos prières ; que vous lui offrez des sacrifices et que quelquefois même, quand elle vous ennue trop, vous brûlez son cadavre pour la forcer à quitter au plus tôt cette terre. Eh bien, cette chose invisible, impalpable, et cependant si vivante, plus semblable à un esprit qu'à un homme, c'est ce que j'appelle l'âme spirituelle. Tous vous en avez une. »

Voilà, si je ne me trompe, ajoutait le P. Colle, une méthode simple et pratique pour leur enseigner les éléments premiers de ce point fondamental de notre religion. Elle découvre à leurs yeux l'assise de l'essence de l'âme. Cette chose si abstraite leur apparaît pour ainsi dire sous une image sensible. En expliquant ainsi la nature de l'âme, le missionnaire peut éviter bien des confusions, toujours possibles, et résoudre sans peine des difficultés, absurdes à nos yeux, mais très réelles et profondément avérées dans l'esprit des noirs. En un mot, il sera mieux compris et plus tôt cru.

C'est mon opinion et la seconde illustration de la méthode de la greffe.

Les proportions de cet article de revue ne me permettent pas d'ajouter d'autres exemples. Le lecteur peut faire lui-même ce travail supplémentaire, en parcourant

les fiches 101-121 des *Monographies ethnographiques*.

Ce qui ne veut pas dire que tout cela produira des effets immédiats. Non. Le temps est toujours nécessaire. Je me souviens de la parole de mon ancien professeur et ami, le P. Liagre, le missionnaire de Kimuenza, qui disait à M. Buls : « Je puis bien, sur 5 ou 6 ans, leur faire réciter le catéchisme, mais je ne puis leur fournir leur conscience chrétienne ; il faudra plusieurs générations pour cela. »

Après, réfléchissez. Supposez que les diverses bases religieuses des noirs, puissent être ainsi utilisées supposez que l'expérience évangélique ait trouvé les divers ponts qui permettent de faire franchir au noir la distance qui sépare sa mentalité de celle du chrétien, n'en résulterait-il pas, comme on l'a dit au Congrès de Malines, une méthode d'évangélisation féconde, plus rapide, adaptée au but, et remplie de promesses ?

C'est une des faces de ce que j'ai nommé la civilisation méthodique de la race nègre.

## § 6. — Conclusions.

Parmi les conclusions essentielles qui se dégagent de cette esquisse de la Civilisation méthodique du Congo, il en est trois sur lesquelles j'appelle l'attention : la première se rattache à l'extension du travail dont il vient d'être fourni quelques échantillons ; la deuxième se rapporte à la pénétration des renseignements et de la

méthode dans les cerveaux des civilisateurs ; la troisième a trait à l'enseignement colonial.

1. Les exemples fournis pour deux phénomènes sociaux démontrent la possibilité d'étendre les études similaires non seulement aux diverses espèces de questions de chacun de ces phénomènes — économie et idéologie — mais encore aux autres phénomènes : familial, esthétique, moral, juridique, politique.

Chaque catégorie exige ses spécialistes.

La documentation est à pied d'œuvre. Voici dix *Monographies*, bientôt douze et quinze.

Les ouvriers sont attendus pour l'édification de l'œuvre.

La *Conférence du jeune Barreau* de Bruxelles va mettre à l'étude les questions qui se rattachent au phénomène juridique. Divers autres groupements ont annoncé leur collaboration en d'autres domaines.

Beaucoup de fruits sont mûrs ; qui les cueillera ?

Pour ma part, je me déclare prêt à aider toutes les initiatives ; de plus, je pousserai mes études personnelles de divers côtés. Assurément, il ne faut pas espérer obtenir un succès égal en tous domaines ; mais présenter des solutions à l'avis des spécialistes et amener ceux-ci à les discuter, n'est-ce pas déjà un résultat digne de tenter l'activité ?

2. A mesure que ce travail s'achèvera, les résultats seront livrés à tous ceux qui s'y intéressent ou qui doivent s'y intéresser — de par leurs fonctions.

En attendant, n'est-il pas désirable que les docu-

ments eux-mêmes soient mis à la disposition de ceux qui sont susceptibles de collaborer de quelque manière à l'œuvre colonisatrice des nègres ?

Léopold II avait décidé que chaque poste européen au Congo, serait pourvu d'une collection de *Monographies ethnographiques*. Ainsi, chaque fonctionnaire aurait toujours été mis à même non seulement de contrôler éventuellement les renseignements y contenus, mais surtout de s'inspirer des travaux antérieurs pour guider sa conduite et même pour fournir la documentation résultant de son observation personnelle et de son expérience. Le Roi désirait que les fonctionnaires de l'Administration Centrale de la Colonie eussent toujours ces documents à portée de la main, de façon à se tenir au courant des mœurs des indigènes et de l'ensemble des problèmes qui les intéressaient.

Et dans divers entretiens, Léopold II alla plus loin. Il voulait pourvoir de cette documentation, nos établissements d'enseignement supérieur, moyen, professionnel, les écoles normales primaires et les bibliothèques cantonales des instituteurs. « De cette manière disait-il, nos professeurs n'auront plus d'excuse à leur ignorance des mœurs des populations du Congo ; armés de ces connaissances positives et nombreuses, ils pourront familiariser les générations de demain avec la vie de ceux dont elles ont charge d'âme . »

Ce qui est vrai pour la Belgique s'applique, par identité de motifs, à tous les autres.

Un jour même, le Roi rêva d'une collection de livres — récits à bon marché — rédigés à l'usage des élèves

et du grand public. C'est l'origine de la *Collection des Peuplades africaines*, dont le premier volume, *les Bangala*, parut et obtint un succès encourageant. Bientôt de nouveaux essais seront faits.

Ainsi, outre les nombreux périodiques — mensuels, hebdomadaires et quotidiens — qui sont entrés à pleine voile dans l'étude et la vulgarisation des mœurs de nos noirs, des œuvres de propagande systématique sont nées et se sont développées.

L'heure paraît venue de leur donner un nouvel essor. L'Afrique est attaquée de tous côtés par le Capitalisme et la Colonisation. Des forces immenses sont en marche pour l'exploitation du Continent noir. L'élan se précipite. Une notable partie de la Politique des grands Empires est consacrée aux questions africaines.

Dans cette masse de préoccupations d'ordre économique, combien mesquin apparaît le souci du progrès des indigènes, qui devrait occuper la place prépondérante!

L'historien de l'avenir qui cherchera dans l'action africaine des Puissances européennes la part qui relève du facteur idéologique trouvera-t-il autre chose que l'effort des missionnaires, de quelques explorateurs conscients de l'idéal de leur mission, de certains fonctionnaires et hommes d'Etat aux vues humanitaires et de rares déclarations solennelles de Parlements parfois mieux intentionnés que compétents?

Le tourbillon économique qui emporte l'effort européen en Afrique apparaîtra, si nous n'y prenons garde, comme l'illustration la plus décisive, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de ce matérialisme historique que Marx

produisit comme la synthèse du siècle dernier tant en Europe qu'en Amérique.

Oui, il est grand temps d'essayer une suprême tentative de relèvement du nègre africain. Toutes les nations devraient y collaborer collectivement. C'est ce qu'avait compris le *Congrès international d'Expansion économique* de Mons, qui a fondé l'œuvre ethnographique et civilisatrice sur des bases internationales. Il serait à souhaiter que les Gouvernements soutiennent davantage l'initiative privée.

En ce qui concerne spécialement la Belgique, qui occupe le poste d'honneur dans l'Afrique centrale, le moment n'est-il pas venu d'entamer sa mission civilisatrice avec méthode et sur une échelle plus étendue? En ces dernières années, des progrès ont été accomplis; la législation a été améliorée; on commence à tenir compte des exigences régionales; les bonnes intentions, prodiguées à l'heure de la reprise de la Colonie, se précisent. Mais l'ensemble de cet effort, si méritoire soit-il, n'est-il pas trop économique?

Grâce aux missionnaires, on multiplie les écoles, combien rares cependant! Mais le programme de ces écoles est-il adapté aussi bien que possible aux besoins des peuplades? Les maîtres eux-mêmes ont-ils reçu la préparation la meilleure? Et les colons, où sont-ils formés? Et les agents des sociétés? Et surtout les fonctionnaires, ces puissances du Congo?

3. Et c'est ainsi que, deux ans après la mort de Léopold II, la nécessité et l'urgence de l'Ecole mondiale s'imposent aux yeux des amis des noirs comme une mesure de salut public.

C'est en 1905 que la première pierre de l'Ecole mondiale fut posée à Tervueren par Léopold II. Pourquoi s'obstiner à ne pas ajouter les autres?

Il y a beau jour que les programmes sont prêts. Pourquoi les laisser dans les cartons? Parce qu'ils s'étendent à la préparation aux carrières dans les pays neufs autres que le Congo? Qui vous empêche de commencer par la partie coloniale africaine?

L'Afrique centrale attend de nous son progrès. Nous avons accepté cette mission des mains de l'Europe. Il faut fonder sans tarder un établissement d'enseignement colonial digne de notre temps, de la science et de notre pays.

Les divers paragraphes de cet article conduisent tous à la fondation d'un établissement d'instruction coloniale, à la fois supérieur, moyen et professionnel, où les futurs colonisateurs viendront *achever* leur formation avant de réaliser et vivre leur vocation en Afrique. Là serait centralisé, en diverses sections, l'outillage indispensable à cet achèvement d'éducation : la documentation, les ateliers, les laboratoires, etc. Tout baignerait dans l'atmosphère coloniale. Ainsi pourraient être sélectionnés les talents et les caractères.

En vain prétendrait-on qu'il vaut mieux décentraliser et donner cet enseignement colonial complémentaire dans les diverses universités, collèges et écoles professionnelles en activité dans les différentes provinces. Qui ne voit l'impossibilité d'organiser un enseignement sérieux dans tant de milieux? Qui n'est prêt à condamner la dépense, formidable à force d'être renouvelée, ne fût-ce que pour le matériel didactique indis-

pensable ? Qui ne reculera devant la difficulté insurmontable de recruter un tel nombre de professeurs à la hauteur de leur tâche ? Qui espère faire souffler sur autant d'institutions « l'esprit colonial » ?

Non, non. En Belgique pas plus qu'à l'étranger, on ne trouvera d'autre solution que celle de Léopold II : L'Ecole centrale où s'assembleront tous ceux qui veulent *achever* leur instruction professionnelle par le *complément* d'éducation coloniale nécessaire.

Dans ce centre d'études théoriques et pratiques, sans cesse alimenté par la documentation la plus fraîche et l'invention la plus récente, les aspirants-représentants des diverses spécialités civilisatrices pourront venir se former ou se perfectionner : l'agent de l'Etat comme l'employé des Sociétés commerciales, le missionnaire et le colon, l'explorateur et le savant, et tous ceux qui aspirent à faire l'aumône d'un geste pour l'élévation du pauvre nègre.

Cette conception d'un centre intellectuel supporte d'ailleurs tous les amendements exigés par la nature des choses.

Ainsi, puisque la Commission officielle nommée par les Ministres des Colonies et des Sciences et des Arts a décidé à l'unanimité qu'un Institut de médecine tropicale ne pouvait avoir son établissement principal qu'au port d'Anvers, parce que là seul il y a chance de recueillir le nombre de malades indispensable, pourquoi ne pas organiser la section médicale de l'Ecole mondiale ou coloniale dans notre grand port commercial ?

Ainsi encore, puisque la question des écoles en Afri-

que a revêtu une urgence aussi caractérisée, pourquoi ne pas organiser, à l'Ecole mondiale ou coloniale, une section normale spéciale pour la formation des professeurs ? Peut-être pourrait-on songer bientôt aussi à la création, en Afrique, d'une seconde école normale, genre Tuskegee, où les maîtres noirs pourraient être préparés ?

L'essentiel est de tenir la civilisation méthodique de l'Afrique au-dessus des partis politiques.

CYR. VAN OVERBERGH.



I.

# Table coordonnée des Matières

d'après l'ordre

du Questionnaire et des Monographies

---

Contenu

des dix premiers volumes de la collection  
des monographies

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
PRÉFACE . . . . .	I-XV	I-XVI	I-XVI
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	1-29	1-11	1-13
ICONOGRAPHIE . . . . .	31-50	13-29	15-33

A. RENSEIGNEMENTS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES GÉNÉRAUX.

1. Nom . . . . .	51	31-32	35-36
2. Situation géographique . . . . .	53-61	33-58	37-76
3. Cartes . . . . .	63-64	59-60	77-78
4. Population . . . . .	65-66	61-63	79-84
5. Occupation principale . . . . .	67-68	65-67	85-86
6. Population flottante. — Immigration. — Émigration . . . . .	69-70	69	87-90
7. Parentés et origines . . . . .	71-74	71-73	91-99
8. État physiologique et mental . . . . .	75-77	75-76	101-104
9. Mœurs en général. . . . .	79-80	77-80	105-110

B. — VIE MATÉRIELLE.

a) SOINS DONNÉS AU CORPS.

10. Soins de propreté . . . . .	81	81	111-112
11. Cheveux . . . . .	83-84	83	113-115
12. Ongles . . . . .	85	85	117
13. Épilation . . . . .	87	85	117
14. Sommeil . . . . .	89	87	119
15. Natation . . . . .	89	89	121
16. Équitation . . . . .		91	121
17. Portage . . . . .	91	93-94	123-124
18. Tournois de lutte . . . . .	93	95	
19. Jeux . . . . .	95	95	

LANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. Anglo-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANC.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
I-XVI	I-XX	I-XV	I-XLII	I-XXIV	I-XX	I-XLV
4-23	1	4-19	1	4-6		
25-49	3-19	21-43	2-4	7-17	XXVIII-XXXII	1
51-52	21-22	45-46	5	19	1-2	1
53-82	23-36	47-95	7-30	21-70	3-23	2-32
83-84	37	97-98	31	71-72	23	33
85-87	39-40	99-100	33-34	73-82	25-26	35-39
89-92	41	101-102	35-36	83	27	41
93	43	103	37	83	—	43
95-115	45-48	105-107	39-40	85-108	29-33	45-67
117-121	49-52	109-110	41-43	109-112	35-37	69-70
123-125	53-54	111-115	45-47	113-114	—	71
127-128	55-56	117	49-51	115-116	39	73-74
129-132	57-58	119-120	53	117-118	41-42	75-77
133	59	121	53	119	43	79
135	59	121	55	119	43	79
137	61	121	57	119	45	81
139	61	121	59	121	45	83
139	63		59	121	—	85
141-142	63	123-124	61-62	123	47	85
143-144	63	125	63	123	47	87
145	65-68	127-132	63	123	47	89-95

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
<i>b) ALIMENTATION.</i>			
20. Espèce de nourriture . . . . .	97-99	97-104	125-126
21. Façon de se procurer du feu . . . . .	401	405	127-128
22. Préparation des aliments . . . . .	103-105	107-110	129-132
23. Cuisine . . . . .	107	111-112	133
24. Repas . . . . .	109-110	113	135-136
25. Mets permis et défendus. . . . .	111-112	115	137
26. Excitants . . . . .	113	117-118	139-140
27. Boissons. . . . .	115-116	119-120	141-142
28. Anthropophagie . . . . .	117-122	121	143-150
29. Géophagie . . . . .	123	121	151
30. Conservation des aliments . . . . .	123	123	151
<i>c) VÊTEMENTS.</i>			
31. Coloriage . . . . .	125-126	125-126	153-154
32. Tatouages . . . . .	127-131	127-128	155-156
33. Objets suspendus au corps . . . . .	133	129-130	157-158
34. Vêtements . . . . .	135-136	131-134	159-162
35. Matière de vêtements . . . . .	137-138	135	
36. Chaussures. . . . .		137	163
37. Coiffure . . . . .	139	139-140	165
38. Ornaments et parures . . . . .	139	141-142	167-168
<i>d) HABITATIONS.</i>			
39. Situation . . . . .	141	143-145	169-170
40. Habitations transportables . . . . .	141	147	171
41. Habitation-type . . . . .	143-147	149-150	173-182
42. Réparations et embellissements . . . . .	149	151	183
43. Meubles . . . . .	151-152	153	185
44. Eclairage . . . . .	153	155-156	187
45. Chauffage . . . . .	155	157	189
46. Villages . . . . .	157-158	159-162	191-199

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (POS. ANGL.-EGYPT.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	TOME I. Pages.
147-152	69-70	133-135	65-68	125-130	49-50	97-99
153-154	71	137-138	69	131-132	51	101-102
155-157	73-74	139-140	71-77	133-134	53-54	103-107
159-160	75	141	79-80	135-136	55	109-110
161-162	77-78	143-144	81-82	137-138	57	111-113
163	79-80	145	83	139	59	115-117
165-168	81	147-148	85-87	141-144	61-62	119-120
169-173	83	149-150	89-91	145-146	63-64	121-122
175-181	85-86	151	93	147-149	65	123-129
181	87	151	93	151	65	131
183-184	87	153	95-100	153-155	67-68	133
185-189	89	155-156	101	157	69	135-136
191-192	91-92	157-165	103	157	71	137-138
193-194	93-94	167-172	105-109	159-166	73-74	139-140
195-201	95-96	173-175	111-114	167-168	75	141-143
203-206	97-98	177-178	115-116		77-78	
207-208	99	178	117	169	79	145
209-212	99	179-180	119	171	79	147
213	101	180	119	173	81	149
215-216	103	181-182	121-122	175-176	83-84	151-153
217	105		123-124	177	—	155
219-226	107-109	183-189	125-131	179-184	85-88	157-163
227-228	109	191	133	185	—	165
229-232	109	193-194	135-136	187-188	89-90	167-168
233	111	195	137	189	91	169
235	111	197	137	189	—	171
237-240	113-116	199-204	139-157	191-194	93-94	173-184

e) MOYENS D'EXISTENCE. MÉTIERS. OCCUPATIONS.	BANGALA	MAYOMBE	BASONGE
	(CONGO BELGE)	(CONGO BELGE)	(CONGO BELG)
	Pages.	Pages.	Pages.
47. Outils et ustensiles . . . . .	159	163	201
48. Cueillette . . . . .	161	165	203-204
49. Chasse . . . . .	163-168	167-171	205-208
50. Pêche . . . . .	169-172	173-174	209-210
51. Agriculture . . . . .	173-174	175-184	211-214
52. Animaux domestiques . . . . .	175	185	215-216
53. Tissage . . . . .	175	187	217-218
54. Vannerie . . . . .	177	189	219-220
55. Poterie . . . . .	179	191-194	221-222
56. Métallurgie . . . . .	181-182	195-197	223-225
57. Meunerie . . . . .		197	227
58. Travail du bois . . . . .	183-185	199-200	229
59. Corderie . . . . .	187-188	201	229
60. Tannerie . . . . .	189-190	201	231
61. Teinturerie . . . . .	191	203-204	233
62. Extraction des minerais et des roches. .		205	233
63. Autres métiers . . . . .	191	207-209	
64. Légendes relatives à l'invention des métiers . . . . .		211	233

C. — VIE FAMILIALE.

a) NAISSANCE.

65. Avant la naissance . . . . .	193-194	213-214	235
66. Accouchement . . . . .	195	215	237-238
67. Soins donnés à la mère . . . . .	197	215	239
68. Soins donnés à l'enfant . . . . .	199	217-218	241-242
69. Causes qui limitent la population. . .	201	219	243-244
70. Mouvement de la population . . . . .		219	245-246

b) ÉDUCATION. — INITIATION.

71. Éducation physique . . . . .	203	221	247
72. Éducation intellectuelle . . . . .	205	223	247
73. Éducation morale . . . . .	207	223	249

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. angl.-egypt.)	MANDJA (CONGO FRANC.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
241-242	117-118	205-206	159	195	95	185-186
243	119		161	197	97	187-188
245-247	121-123	207-212	163-165	199-202	99-102	189-198
249-250	125-126	213-214	167	203-204	103-106	199-204
251-254	127-128	215-223	169-172	205-214	107-108	205-214
255-256	129	225	173-175	215-216	109	215-217
257	129	227-228	175	217-218	111	
259-260	131	229	177-178	219-220	113-114	219-220
261-264	133-134	231-232	179-180	221-224	115-116	221
265-271	135-138	233-239	181-184	225-232	117-118	223-225
273-274	139	241	185	233-234	119	227-228
275-282	139	243-244	185	235-240	121	229-230
283-284	141	245	187-188	241	123-124	231
285-286	141	247	189-190	243-244	125	233
287	143		191	245	127-128	235
287	143		193-196	245	129	235
289	145	249	197	247-248	131-132	237-241
289	145		197	249	133-134	
289	147	251	199	251	135	243
291	149-150	253	201	253	137	245-248
293	151	255	203	255	137	249
295-296	153-155	257	205-206	257-258	139-142	251-258
297-298	157	259-260	207-208	259	143-144	259-260
299	157	260	209	261-262	145-147	261-262
301-302	159	261	211	263	149	263-264
303	159	261	213	263	151	265
305	161		213	265	153-154	267

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
74. Éducation des sorciers, des féticheurs, des médecins, etc. . . . .	209	225-231	249
75. Initiation . . . . .	211	233	251-252
<i>c) MARIAGE.</i>			
76. Amour . . . . .	213	235	253-256
77. Fiançailles . . . . .	213	237-239	257-258
78. Mariage . . . . .	215	241	259
79. Nature du mariage. . . . .	215	243	259
80. Formes du mariage . . . . .	217-218	245	261-263
81. Cérémonies du mariage . . . . .	219	247-248	265
82. Empêchements au mariage . . . . .	219	249	265
83. Le mari . . . . .	221	249	267-268
84. La femme . . . . .	223-224	251	269-270
85. Dissolution du mariage . . . . .	225	253-254	271
86. Les eunuques . . . . .		255	273
<i>d) FAMILLE.</i>			
87. Autorité . . . . .	227	257	275-276
88. Composition . . . . .	229-230	259	277-278
89. Habitations . . . . .	231	261	279
90. Relations entre les membres de la famille	233	263-264	281-282
91. Propriété familiale . . . . .	235		283-284
92. Rôle des voisins dans la famille . . .	237	265	285
93. Situation sociale des membres de la famille . . . . .	239	265	285
94. Arbre généalogique . . . . .		267	287
<i>e) MORT.</i>			
95. Maladies, accidents . . . . .	241	269-270	289-291
96. Derniers moments d'un moribond . . .	241	271-272	293-294
97. Le mort avant son enterrement . . .	243	273-275	295-296
98. Funérailles . . . . .	245-248	277-280	297-301

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. angl.-egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
305	161	263	213	265	153	269-274
307-308	163-166	263	213	267-269	157-160	273-277
309-310	167	265-267	215-216	271	161-167	279-282
311-312	169-171	269	217-218	273	—	283-286
313	173	271-272	219	275	169	287-288
315	173	273-277	221	275	171	289-291
317-319	175-176	279-282	223	277	173	293-294
321	177	283	225	279	175-177	295-303
323-324	177	283	225	281	179	305-306
325	179	285	227-228	281	181-183	307-309
327-330	181-182	287-290	229	283-284	185-188	311-315
331	183	291-293	231-233	285	189-191	317-319
331	183	295	—	285	193	321
333	185	297-298	235	287	195-196	323-335
335	187	299-301	237	289	197-198	337-338
335	187	303	239	289	199	339
337-338	189	305-306	241-242	291-293	201-202	341-344
339	191	307	243	295	203	345-346
339	191	—	245	297	205	347
341-346	193	307	245	297	207-208	349
347-348	193	307	245	299-300	209-211	351-359
349-350	195-196	309	247-248	301-304	213-216	361-397
351-352	197	311-313	249-250	305	217	399-403
353	199	315	251-258	305	219-220	401-403
355-358	201-202	317-320	259-260	307-308	221-222	405-409

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
99. Manière d'agir des parents envers le décédé. . . . .	249	281-283	
100. Modifications produites dans la famille par le décès d'un membre. . . . .	251	285	303

D. — VIE RELIGIEUSE.

101. Animisme . . . . .	253	287-288	305
102. Culte des ancêtres. . . . .	253	289	307
103. Fétiches . . . . .	255-257	291-300	309-313
104. Tabous . . . . .	259	301-302	315
105. Totems . . . . .	261		315
106. Magie . . . . .	263-266	303	317-318
107. Idoles . . . . .	267		
108. Culte des phénomènes physiques . . . . .	269		319-322
109. L'âme humaine . . . . .	271	305-306	323-325
110. Vie future . . . . .	273-275	307	327
111. Spiritualisme . . . . .	275		327
112. Matérialisme . . . . .			
113. Monothéisme ou Polythéisme . . . . .	277-279	309-310	329-330
114. Morale . . . . .	281	311-312	331-336
115. Philosophie. . . . .	283		337
116. Manifestation de la religion. . . . .			
117. Rites. . . . .	285-286	313	339
118. Mythologie et folklore . . . . .	287-291	315-317	341
119. Sociétés religieuses secrètes . . . . .	291	319	
120. Dieux . . . . .	293-294	319	
121. Temples. . . . .		319	
122. Prêtres, féticheurs . . . . .	295-296	321-322	

E.— VIE INTELLECTUELLE.

a) ARTS.

123. Écriture . . . . .	297	323	341
124. Langage . . . . .	299-301	325-327	343-350

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (POS. ANGL.-ÉGYPT.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
359-361	203	321	261	309	223-224	411-414
363	203	323-325	263	309	225-226	415-417
365-366	205-206	327	265	311-315	227	
367	207	329	267		229-230	
369	209-210	331	269-271	317-318	231-236	
371	211-212	333	273	319	237-238	
—	213	335-340		319	239	
373	213	341-350	275	321	241	
375	213	351	277		241	
375	215	353	277	321	243-244	
	217	355-357	279-280	323	245-246	
377-378	217	359-360	281	325-326	247	
379		—		327	247	
		—		327	—	
379	219	361	281		249	
381-382	221-223	363	283-285	329-330	251-253	
	225		287		255	
	225		287		—	
383-388	227-239	365	289	331	257	
389-390	241	367-374	289		259-269	
391-392	241	375-377			271-284	
393-394	243-244	379	291		285	
395	245	379	291		287	
397	247	381-386	293-299	333	289-293	
399	249	387		335	295	
401-404	251-261	389-422	301-308	337-360	297-403	

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
125. Peinture . . . . .		329	351-352
126. Danse . . . . .	303-304	331-332	353-358
127. Chant . . . . .	305-306	333-334	359-360
128. Musique . . . . .	307-314	335-337	361-364
129. Sculpture . . . . .	315	339-340	365-366
130. Talent inventif. . . . .			
131. Matières. . . . .			367
132. Jeux . . . . .	317	341	369
133. Représentations théâtrales . . . . .	319	341	369

*b) SCIENCES.*

134. Astronomie et météorologie . . . . .		343	371-372
135. Arithmétique . . . . .	321-322	345-346	373-375
136. Science de l'ingénieur . . . . .		347	377-378
137. Nautique . . . . .	323	349	379-380
138. Transport sur terre . . . . .		351	381
139. Division du temps. . . . .	325	353	383-384
140. Médecine . . . . .	327-331	355-357	385
141. Histoire . . . . .	333	359	387
142. Géographie . . . . .	335-336	361-362	389-390

*c) FACULTÉS INTELLECTUELLES.*

143. Mémoire . . . . .	337	363	391-392
144. Imagination . . . . .		363	393
145. Invention . . . . .			395
146. Entendement . . . . .	339	365	397
147. Observation . . . . .		365	399-400
148. Raisonnement . . . . .	341	367	401-406
149. Prévoyance. . . . .		369	407
150. Perception . . . . .		369	409

ANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. angl.-égypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
405-406	263	423-426	309	361	405	
407-416	265-266	427-432	309-310	363-365	407-416	
417-418	267-269	433-439	311	367-370	417-419	
419-422	271-273	441-446	311-312	371-374	421-423	
423-424	275	447-449	313	375	425-426	
425	275	449			427	
425		449			429	
427	277	451-453		377-378	431-433	
427	277				—	
429	279	455	313	379-380	435	
431-432	279	457-458	315-316	381-382	437	
433	281			383	439-440	
435	283	459	317	385	441-443	
439	283	459			445	
437-438	285	461	317	385	447-448	
439	285	463-464	319-320	387-388	449-451	
441-448	287	465-478	321	389-390	—	
449-450	287	479	321	391	—	
451-452	289	481	323	393	453-456	
453	291	481	323	395	457-361	
455	293			397	463	
455	293	483	323	399	465	
455	295	485	325	399	467-470	
457	297		325	401-402	471-473	
459	299		327	403-404	475-476	
459	299	485	327	405	477-478	

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
<b>V. VIE SOCIALE.</b>			
<i>a) PROPRIÉTÉ.</i>			
151. Biens mobiliers . . . . .	343	371	411-412
152. Biens immobiliers. . . . .	345	371	413
153. Nature de la propriété . . . . .	347-348	373	415
154. Limites de la propriété . . . . .	349	375	417-418
155. Marques de propriété. . . . .	351		
156. Domaine public. . . . .	353	377	419-420
157. Location. . . . .		377	421
158. Usufruit . . . . .			421
159. Droit de chasse. . . . .		377	421
160. Droit de propriété sur les choses trouvées.		377	423-424
161. Succession . . . . .	355	379	425
<i>b) RÉGIME ÉCONOMIQUE.</i>			
162. Commerce . . . . .	357-362	381-383	427-430
163. Monnaie . . . . .	363-370	385	431-432
164. Voies de communication . . . . .	371	387-390	433-434
165. Industrie . . . . .		391	435
<i>c) COUTUMES JURIDIQUES.</i>			
166. Droit civil . . . . .		393	437
167. Droit civil . . . . .	373-377	395-398	437
168. Droit pénal . . . . .	379-381	399	439-440
169. Recherche du délinquant . . . . .	383-385	401-406	441-443
170. Droit d'asile . . . . .	387		445
<i>d) ORGANISATION SOCIALE.</i>			
171. Vie nomade. . . . .		407	447-448
172. Vie pastorale . . . . .			
173. Vie sédentaire . . . . .	389		
174. Classes et castes . . . . .	391-392	409	449-450
175. Esclavage . . . . .	393-395	411-412	451-456

ANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Pos. Angl.-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
461	301	487-488	329	407	479-480	
463	301	488	329	407	481	
463	303-304	489-492	331-332	407	481	
465	305	493	333	409	483	
467	305	495	335-336	—	485	
467	305	495	337-338	409	487	
467	307	497	339	411	489-490	
467	307	497	339	—	491	
469	307	499-500	341-342	—	493	
471	309	501	343	—	495	
473	309	503-507	343-345	411	497	
475-476	311	509-512	347-348	413-414	499-502	
477	313-314	513-514	349	415	503	
479-480	315-326	515-516	349	417-418	505-506	
481	327	517-518	—	—	507-508	
483	329	519	351-352	—	509-513	
483	329	—	353-354	419-420	509-513	
485-486	329	521-527	355-358	421	515-516	
487-490	331-333	529-534	359-360	423	517-522	
491	335	535	361	—	523	
493		537		425	525	
495			363	425	—	
495	335	537	363	427	527-529	
497	337-338	539-541	365	429	531	
499-501	339	543-548	367	429	533-538	

e) ORGANISATION POLITIQUE.	BANGALA	MAYOMBE	BASONGE
	(CONGO BELGE)	(CONGO BELGE)	(CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
176. Organisation politique . . . . .	397	413	457
177. Chef . . . . .	399-401	415-418	459-466
178. Assemblées . . . . .	403-406	419	467-472
179. Associations secrètes . . . . .			473
180. Officiers inférieurs. . . . .	407	421	473
181. Tribus . . . . .	407	423	475-481
182. Organisation financière . . . . .	409	425	483
183. Situation des étrangers . . . . .		425	483

f) RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR.

184. Relations pacifiques . . . . .	411	427-428	485-486
185. Relations guerrières . . . . .	413-422	429-431	487-502
186. Contact avec les civilisés . . . . .	423-433	433-448	503-542

G. — CARACTÈRES ANTHROPOLOGIQUES.

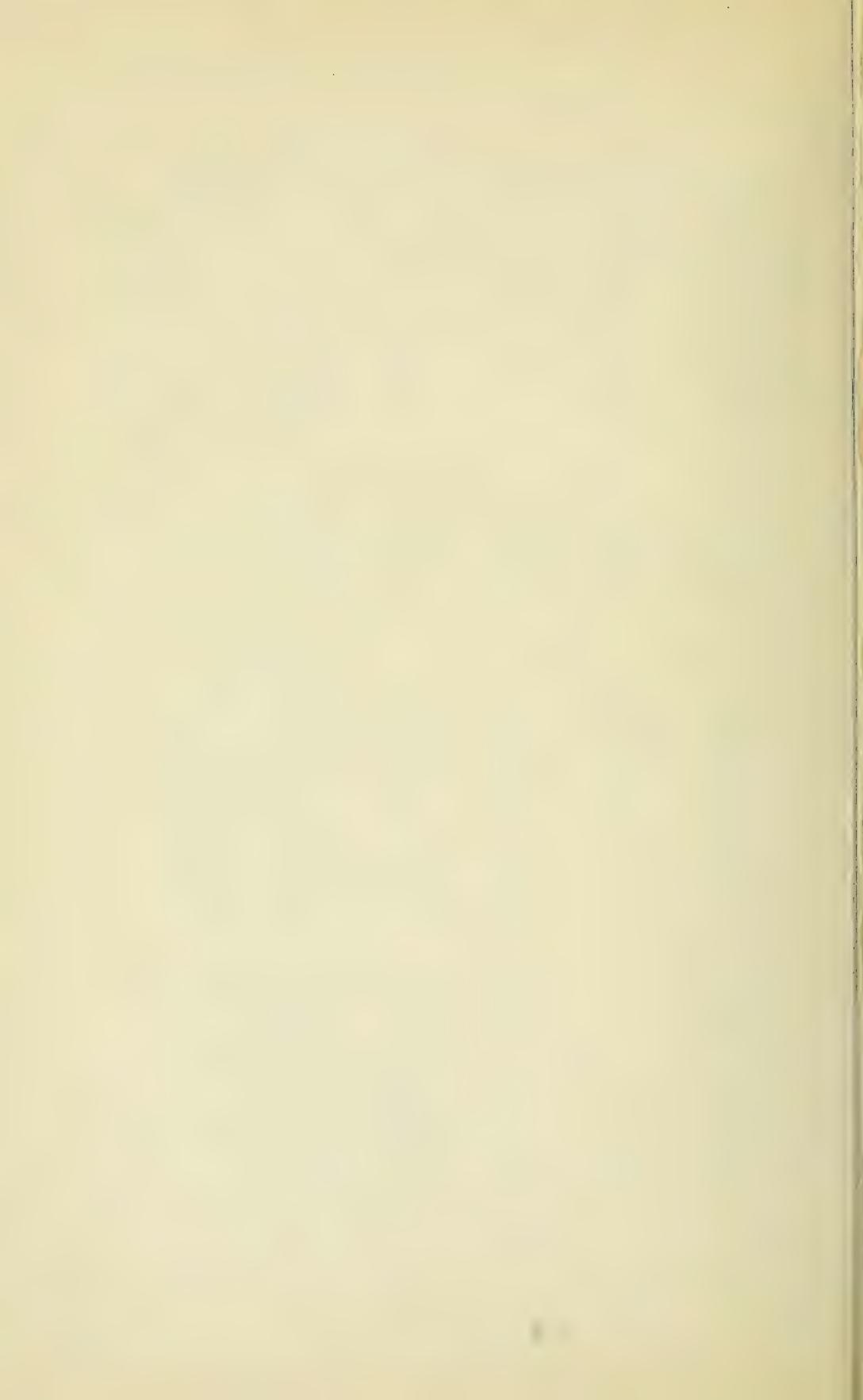
a) SOMATIQUES.

187. Taille . . . . .	435-436	449	543
188. Crâne et tête . . . . .	437-439	451	543-546
189. Peau . . . . .	441	453	547
190. Cheveux. . . . .	443	453	547
191. Yeux . . . . .	443		549
192. Mains et pieds . . . . .	443		549
193. Déformations naturelles . . . . .	443	455	
194. Déformations artificielles . . . . .	445-446	457	551-552

b) PHYSIOLOGIQUES.

195. Force musculaire . . . . .		459	553
196. Attitude du corps. . . . .		459	553
197. Sensibilité . . . . .	447	461	555
198. Température du corps . . . . .			
199. Nutrition . . . . .	449	463	555
200. Influence du milieu physique . . . . .			557
201. Fécondité . . . . .	451	463	557
202. Maladies. . . . .	451	463	557

ANGBETU NGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU Pon. angl.-égypt.	MANDJIA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I. Pages.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
503	339	549-556	369	431-435	539	
505-516	341-342	557-563	371-373	437-439	541-543	
517-518	343	565	375	441	545	
	343	567			547	
519-520	345	569	375	443	547	
521	345	569		445-446	549-551	
523	347	571	377	447	553	
525	347	571	377	447	555	
527-528	349	573-574	—	449-450	557	
529-542	351-354	575-583	379-381	551-474	559-564	
543-562	355-359	585-590	383-387	475-511	565-578	
563	361	591-593	389	513-522	579-580	
565-566	361	595-597	—	523-528	579-580	
567	361	599	389	529	581	
569	361	599	389	529	581	
569	363	599	391	531	581	
571	363	—	391	—	581	
73-574	363	—	391	531-535	583	
75-578	365	601-603	393	537-539	585-586	
579	367	605	393	541-548	587	
579	367	—	395	549	589	
581	367	607	—	551-552	591-592	
—	—	—	—	553	593	
583	369	—	397	555-560	593	
—	—	—	397	561-562	595	
85-586	369	—	—	563	595	
587	369	609	399	565-567	597-598	



II.

**Table coordonnée des Matières**

d'après

**la Classification Sociologique**

---

**Contenu**

**des dix premiers volumes de la collection  
des monographies**

BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.

**A. — La peuplade.**

1. (2) Le Nom . . . . .	51	31-32	35-36
-------------------------	----	-------	-------

**B. — Les facteurs sociaux.**

I. — LE TERRITOIRE.

2. (2) Milieu physique; (situation géographique de la peuplade; — climat, météorologie, orologie, hydrographie, géologie et fertilité du sol, faune, flore, etc. . . . .	53-61	33-58	37-76
3. (3) Cartes . . . . .	63-64	59-60	77-78

II. — LA POPULATION (La race).

*(Caractères somatiques.)*

4. (187) Taille . . . . .	435-436	449	543
5. (188) Crâne et tête . . . . .	437-439	451	543-546
6. (189) Peau . . . . .	441	453	547
7. (190) Cheveux. . . . .	443		547
8. (191) Yeux . . . . .	443		549
9. (192) Mains et pieds . . . . .	443		549
10. (193) Déformations naturelles . . . . .	443	455	
11. (194) Déformations artificielles . . . . .	445-446	457	551-552

*b) PHYSIOLOGIQUES.*

12. (195) Force musculaire . . . . .		459	553
13. (196) Attitude du corps . . . . .		459	553
14. (197) Sensibilité . . . . .	447	461	555
15. (198) Température du corps . . . . .			
16. (199) Nutrition . . . . .	449	463	555
17. (201) Fécondité. . . . .	451	463	557
18. (202) Maladies . . . . .	451	463	557
19. (200) Influence du milieu physique. . . . .			55

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. Anglo-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
51-52	21-22	45-46	5	19	1-2	1
53-82	23-36	47-95	7-30	21-70	3-23	2-32
83-84	37	97-98	31	71-72	23	33
563	361	591-593	389	513-522	579-580	
565-566	361	595-597	—	523-528	579-580	
567	361	599	389	529	581	
569	361	599	389	529	581	
569	363	599	391	531	581	
571	363	—	391	—	581	
573-574	363	—	391	531-535	583	
575-578	365	601-603	393	537-539	585-586	
579	367	605	393	541-548	587	
579	367	—	395	549	589	
581	367	607	—	551-552	591-592	
—	—	—	—	553	593	
583	369	—	397	555-560	593	
585-586	369	—	—	563	595	
587	369	609	399	565-567	597-598	
—	—	—	397	561-562	595	

BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.

(CARACTÈRES MENTAUX.)

20. (8) Etat physiologique et mental général . . . . .	75-77	75-76	101-104
21. (143) Mémoire . . . . .	337	363	391-392
22. (144) Imagination . . . . .		363	393
23. (145) Invention . . . . .			395
24. (146) Entendement . . . . .	339	365	397
25. (147) Observation . . . . .		365	399-400
26. (148) Raisonnement . . . . .	341	367	401-406
27. (149) Prévoyance . . . . .		369	407
28. (150) Perception . . . . .		369	409
29. (130) Talent artistique inventif . . . . .			

(RAPPORTS AVEC LES RACES VOISINES.)

30. (7) Parenté avec les tribus voisines . . . . .	71-74	71-73	91-99
--	-------	-------	-------

C. — Les phénomènes sociaux.

I. — LE PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE.

31. (5) Occupation principale . . . . .	67-68	65-67	85-86
---	-------	-------	-------

(CIRCULATION.)

32. (164) Voies de communication . . . . .	371	387-390	433-434
33. (137) Transport par eau . . . . .	323	349	379-380
34. (138) Transport sur terre. . . . .		351	38

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. angl.-égypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	TOME I. Pages.
117-121	49-52	109-110	41-43	109-112	35-37	69-70
451-452	289	481	323	393	453 456	
453	291	481	323	395	457-461	
455	293			397	463	
455	293	483	323	399	465	
455	295	485	325	399	467-470	
457	297		325	401-402	471-473	
459	299		327	403-404	475-476	
459	299	485	327	405	477-478	
425	275	449			427	
95-115	45-48	105-107	39-40	85-108	29-33	45-67
89-92	41	101-102	35-36	83	27	41
479-480	315-326	515-516	349	417-418	505-506	
	435	283	459	317	385	441-443
	439	283	459			445

BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.

(PRODUCTION).

35. (47) Instruments du travail . . . . .	159	163	201
36. (48) Cueillette . . . . .	161	165	203-204
37. (49) Chasse . . . . .	163-168	167-171	205-208
38. (50) Pêche . . . . .	169-172	173-174	209-210
39. (51) Agriculture . . . . .	173-174	175-184	211-214
40. (52) Elevage . . . . .	175	185	215-216
41. (53) Tissage, couture, confection . . . . .	175	187	217-218
42. (54) Vannerie . . . . .	177	189	219-220
43. (55) Poterie . . . . .	179	191-194	221-222
44. (56) Métallurgie. . . . .	181-182	195-197	223-225
45. (57) Meunerie . . . . .		197	227
46. (58) Travail du bois. Voir aussi 33 (137). . . . .	183-185	199-200	229
47. (59) Corderie . . . . .	187-188	201	229
48. (60) Tannerie . . . . .	189-190	201	231
49. (61) Teinturerie. . . . .	191	203-204	233
50. (62) Extraction des minerais et des roches. . . . .		205	233
51. (63) Autres métiers. . . . .	191	207-209	

(ECHANGE).

52. (162) Commerce . . . . .	357-362	381-383	427-430
53. (163) Monnaies, mesures, poids . . . . .	363-370	385	431-432

(CONSOMMATION).

(Nourriture.)

54. (20) Espèces de nourriture . . . . .	97-99	97-104	125-126
55. (22) Préparation culinaire . . . . .	103-105	107-110	129-132
56. (23) Cuisine . . . . .	107	111-112	133
57. (24) Repas . . . . .	109-110	113	135-136
58. (25) Mets permis et défendus. Voir aussi 174 (104). . . . .	111-112	115	137

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Foss. Angl.-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) Tome I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
241-242	117-118	205-206	159	195	95	185-186
243	119		161	197	97	187-188
245-247	121-123	207-212	163-165	199-202	99-102	189-198
249-250	125-126	213-214	167	203-204	103-106	199-204
251-254	127-128	215-223	169-172	205-214	107-108	205-214
255-256	129	225	173-175	215-216	109	215-217
257	129	227-228	175	217-218	111	
259-260	131	229	177-178	219-220	113-114	219-220
261-264	133-134	231-232	179-180	221-224	115-116	221
265-271	135-138	233-239	181-184	225-232	117-118	223-225
273-274	139	241	185	233-234	119	227-228
275-282	139	243-244	185	235-240	121	229-230
283-284	141	245	187-188	241	123-124	231
285-286	141	247	189-190	243-244	125	233
287	143		191	245	127-128	235
287	143		193-196	245	129	235
289	145	249	197	247-248	131-132	237-241
475-476	311	509-512	347-348	413-414	499-502	
477	313-314	513-514	349	415	503	
147-152	69-70	133-135	65-68	125-130	49-51	97-99
155-157	73-74	139-140	71-77	133-134	53-54	103-107
159-160	75	141	79-80	135-136	55	109-110
161-162	77-78	143-144	81-82	137-138	57	111-113
163	79-80	145	83	139	59	115-117

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
59. (26) Excitants . . . . .	113	117-118	139-140
60. (27) Boissons . . . . .	115-116	119-120	141-142
61. (28) Anthropophagie . . . . .	117-122	121	143-150
62. (29) Géophagie . . . . .	123	121	151
63. (30) Conservation des aliments . . . . .	123	123	151
(Chauffage et éclairage.)			
64. (21) Façon de se procurer du feu . . . . .	101	105	127-128
65. (45) Chauffage . . . . .	155	157	189
66. (44) Éclairage . . . . .	153	153-156	187
(Vêtements.)			
67. (34) Vêtements proprement dits, forme . . . . .	135-136	131-134	159-162
68. (35) Vêtements, matière . . . . .	137-138	135	
69. (36) Chaussures . . . . .		137	163
70. (37) Coiffure . . . . .	139	139-140	165
(Habitation.)			
71. (39) Etablissement et situation . . . . .	141	143-145	169-170
72. (40) Habitations transportable . . . . .	141	147	171
73. (41) Habitation-type . . . . .	143-147	149-150	173-182
74. (42) Réparations . . . . .	149	151	183
75. (43) Meubles . . . . .	151-152	153	185
76. (46) Groupement des habitations; village . . . . .	157-158	159-162	191-199
ORGANISATION SOCIALE.			
77. (165) Régime économique; division du travail.		391	435
78. (182) Organisation financière. . . . .	409	425	483
79. (174) Classes et castes. . . . .	391-392	409	449-450
80. (175) Esclavage . . . . .	393-395	411-412	451-456
81. (93) Situation sociale des membres de la famille	239	265	285
82. (171) Vie nomade . . . . .		407	447-448
83. (172) Vie pastorale. . . . .			
84. (173) Vie sédentaire . . . . .	389		

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. Angl.-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
165-168	81	147-148	85-87	141-144	61-62	119-120
169-173	83	149-150	89-91	145-146	63-64	121-122
175-181	85-86	151	93	147-149	65	123-129
181	87	151	93	151	65	131
183-184	87	153	95-100	153-155	67-68	133
153-154	71	137-138	69	131-132	51	101-102
235	111	197	137	189	—	171
233	111	195	137	189	91	169
195-201	95-96	173-175	111-114	167-168	75	141-143
203-206	97-98	177-178	115-116		77-78	
207-208	99	178	117	169	79	145
209-212	99	179-180	119	171	79	147
215-216	103	181-182	121-122	175-176	83-84	151-153
217	105		123-124	177	—	155
219-226	107-109	183-189	125-131	179-184	85-88	157-163
227-228	109	191	133	185	—	165
229-232	109	193-194	135-136	187-188	89-90	167-168
237-240	113-116	199-204	139-157	191-194	93-94	173-184
481	327	517-518	—	—	507-508	
523	347	571	377	447	553	
497	337-338	539-541	365	429	531	
499-501	339	543-548	367	429	533-538	
341-346	193	307	245	297	207-208	349
493	—	537	—	425	525	
495	—	—	363	425	—	
495	335	537	363	427	527-529	

BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.

**II. — LE PHÉNOMÈNE GÉNÉSIQUE.**

(Le mariage.)

<b>85.</b> (76) Rapports entre les sexes avant le mariage.	213	235	253-256
<b>86.</b> (82) Empêchements au mariage . . . . .	219	249	265
<b>87.</b> (77) Fiançailles . . . . .	213	237-239	257-258
<b>88.</b> (78) Mariage . . . . .	215	241	259
<b>89.</b> (79) Nature du mariage . . . . .	215	243	259
<b>90.</b> (80) Formes du mariage . . . . .	217-218	245	261-263
<b>91.</b> (81) Cérémonies du mariage . . . . .	219	247-248	265
<b>92.</b> (83) Le mari . . . . .	221	249	267-268
<b>93.</b> (84) La femme . . . . .	223-224	251	269-270
<b>94.</b> (85) Dissolution du mariage . . . . .	225	253-254	271
<b>95.</b> (86) Les eunuques . . . . .		255	273

(L'enfant).

<b>96.</b> (65) Avant la naissance . . . . .	193-194	213-214	235
<b>97.</b> (66) La naissance . . . . .	195	215	237-238
<b>98.</b> (67) Soins donnés à la mère, au père. . . . .	197	215	239
<b>99.</b> (68) Soins donnés à l'enfant . . . . .	199	217-218	241-242

(La famille.)

<b>100.</b> (88) Composition . . . . .	229-230	259	277-278
<b>101.</b> (87) Autorité . . . . .	227	257	275-276
<b>102.</b> (90) Relations entre les membres de la famille.	233	263-264	281-282
<b>103.</b> (89) Où habitent les enfants mariés . . . . .	231	261	279
<b>104.</b> (92) Rôle des voisins dans la famille . . . . .	237	265	285
<b>105.</b> (94) Arbre généalogique . . . . .		267	287

(Décès)

<b>106.</b> (96) Les derniers moments d'un moribond . . . . .	241	271-272	293-294
<b>107.</b> (97) Le mort avant son enterrement . . . . .	243	273-275	295-296

MANGBETU (ONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Poss. Angl.-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
309-310	167	265-267	215-216	271	161-167	279-282
323-324	177	283	225	281	179	305-306
311-312	169-171	269	217-218	273	—	283-286
313	173	271-272	219	275	169	287-288
315	173	273-277	221	275	171	289-291
317-319	175-176	279-282	223	277	173	293-294
321	177	283	225	279	175-177	295-303
325	179	285	227-228	281	181-183	307-309
327-330	181-182	287-290	229	283-284	185-188	311-315
331	183	291-293	231-233	285	189-191	317-319
331	183	295	—	285	193	321
289	147	251	199	251	135	243
291	149-150	253	201	253	137	245-248
293	151	255	203	255	137	249
295-296	153-155	257	205-206	257-258	139-142	251-258
335	187	299-301	237	289	197-198	337-338
333	185	297-298	235	287	195-196	323-335
337-338	189	305-306	241-242	291-293	201-202	341-344
335	187	303	239	289	199	339
339	191	—	245	297	205	347
347-348	193	307	245	299-300	209-211	351-359
351-352	197	311-313	249-250	305	217	399-400
353	199	315	251-258	305	219-220	401-403

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
108. (98) Funérailles . . . . .	245-248	277-280	297-301
109. (99) Manière d'agir des parents envers le décédé . . . . .	249	281-283	
110. (100) Modifications produites dans la famille par le décès d'un membre . . . . .	251	285	303
(Population.)			
111. (4) La population en général . . . . .	65-66	61-63	79-84
112. (6) Population flottante, émigration, Immi- gration . . . . .	69-70	69	87-90
113. (70) Mouvement de la population . . . . .		219	245-247
114. (69) Causes qui limitent la population . . . . .	201	219	243-244

III. — LE PHÉNOMÈNE ESTHÉTIQUE.

115. (31) Parures à même le corps, coloriage . . . . .	125-126	125-126	153-154
116. (32) Id., tatouages . . . . .	127-131	127-128	155-156
117. (33) Id., objets suspendus au corps . . . . .	133	129-130	157-158
118. (41) Esthétique de la chevelure . . . . .	83-84	83	113-115
119. (38) Ornaments et parures déterminant le rang, la classe, la fonction, etc. . . . .	139	141-142	167-168

Embellissements à l'habitation. (Voir  
surtout n° 74 (42).

120. (125) Dessins et peintures. (Voir aussi les Arts industriels à Phénomène Economique.) . . . . .		329	351-352
121. (129) Sculpture . . . . .	315	339-340	365-366
122. (131) Matières employées dans les dessins, peintures, sculptures . . . . .			367
123. (124) Littérature . . . . .	299-301	325-327	343-350
124. (127) Chant . . . . .	305-306	333-334	359-360
125. (128) Musique . . . . .	307-314	335-337	361-364
126. (126) Danse . . . . .	303-304	331-332	353-358
127. (133) Théâtre . . . . .	319	341	369

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Post. Angl.-Egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
355-358	201-202	317-320	259-260	307-308	221-222	405-409
359-361	203	321	261	309	223-224	411-414
363	203	323-325	263	309	225-226	415-417
85-87	39-40	99-100	33-34	73-82	25-26	35-39
93	43	103	37	83	—	43
299	157	260	209	261-262	145-147	261-262
297-298	157	259-260	207-208	259	143-144	259-260
185-189	89	155-156	101	157	69	135-136
191-192	91-92	157-165	103	157	71	137-138
193-194	93-94	167-172	105-109	159-166	73-74	139-140
129-132	57-58	119-120	53	117-118	41-42	75-77
213	101	180	119	173	81	149
405-406	253	423-426	309	361	405	
423-424	275	447-449	313	375	425-426	
425		449			429	
401-404	251-261	389-422	301-308	337-360	297-403	
417-418	267-269	433-439	311	367-370	417-419	
419-422	271-273	441-446	311-312	371-374	421-423	
407-416	265-266	427-432	309-310	363-365	407-416	
427	277	—	—	—	—	

IV. — LE PHÉNOMÈNE IDÉOLOGIQUE.

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
(Religion.)			
128. (101) Animisme . . . . .	253	287-288	305
129. (102) Mânes . . . . .	253	289	307
130. (103) Fétiches . . . . .	255-257	291-300	309-313
131. (105) Totems . . . . .	261		315
132. (107) Idoles. . . . .	267		
133. (108) Culte des phénomènes physiques . . . . .	269		319-322
134. (113) Monothéisme ou Polythéisme . . . . .	277-279	309-310	329-330
135. (120) Dieux . . . . .	293-294	319	
136. (118) Mythologie et folklore . . . . .	287-291	315-317	341
137. (116) Manifestations religieuses sociales. . . . .			
138. (106) Magie. . . . .	263-266	303	317-318
139. (117) Rites et culte . . . . .	285-286	313	339
140. (121) Temples . . . . .		319	
141. (109) Ame humaine . . . . .	271	305-306	323-325
142. (110) Vie future . . . . .	273-275	307	327
143. (122) Sacerdoce . . . . .	295-296	321-322	
144. (74) Education spéciale du prêtre . . . . .	209	225-231	249
145. (119) Sociétés religieuses secrètes . . . . .	291	319	
(Philosophie.)			
146. (111) Spiritualisme . . . . .	275		327
147. (112) Matérialisme . . . . .			
148. (115) Philosophie . . . . .	283		337
(Science.)			
149. (123) Écriture. Pour langage, voir 123 (124) . . . . .	297	323	341
150. (135) Mathématiques . . . . .	321-322	345-346	373-375
151. (134) Astronomie et météorologie. . . . .		343	371-372
152. (139) Division du temps . . . . .	325	353	383-384
153. (136) Science de l'ingénieur. . . . .		347	377-378
154. (95) Maladies, accidents, remèdes . . . . .	241	269-270	289-291
155. (140) Médecine et chirurgie. . . . .	327-331	355-357	385
156. (64) Légendes relatives à l'invention des métiers. Voir aussi Légendes relatives à la découverte du feu 64 (21) et Folklore 136 (118). . . . .		241	233

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (POM. angl.-egypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE)
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	TOME I. Pages.
365-366	205-206	327	265	311-315	227	
367	207	329	267		229-230	
369	209-210	331	269-271	317-318	231-236	
—	213	335-340		319	239	
375	213	351	277		241	
375	215	353	277	321	243-244	
379	219	361	281		249	
393-394	243-244	379	291		285	
389-390	241	367-374	289		259-269	
	225		287		—	
373	213	341-350	275	321	241	
383-388	227-239	365	289	331	257	
395	245	379	291		287	
	217	355-357	279-280	323	245-246	
377-378	217	359-360	281	325-326	247	
397	247	381-386	293-299	333	289-293	
305	161	263	213	265	155	269-271
391-392	241	375-377			271-284	
379		—		327	247	
		—		327	—	
	225		287		255	
399	249	337		335	295	
431-432	279	457-458	315-316	381-382	437	
429	279	455	313	379-380	435	
437-438	285	461	317	385	447-448	
433	281			383	439-440	
349-350	195-196	309	247-248	301-304	213-216	361-397
439	285	463-464	319-320	387-388	449-451	
289	145		197	249	133-134	

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELG)
	Pages.	Pages.	Pages.
<b>157.</b> (141) Histoire . . . . .	333	359	38
<b>158.</b> (142) Géographie . . . . .	335-336	361-362	389-39
(Education.)			
<b>159.</b> (71) Éducation physique . . . . .	203	221	24
<b>160.</b> (18) Tournois de lutte . . . . .	93	95	
<b>161.</b> (19) Jeux ayant pour but le développement musculaire. . . . .	95	95	
<b>162.</b> (72) Éducation intellectuelle . . . . .	205	223	24
<b>163.</b> (73) Éducation morale . . . . .	207	223	24
<b>164.</b> (75) L'initiation . . . . .	211	233	251-25

V. — LE PHÉNOMÈNE MORAL.

(Quelques coutumes spéciales.)

<b>165.</b> (10) Soins de propreté . . . . .	81	81	111-11
<b>166.</b> (12) Ongles . . . . .	85	85	11
<b>167.</b> (13) Épilation . . . . .	87	85	11
<b>168.</b> (14) Sommeil. . . . .	89	87	11
<b>169.</b> (15) Natation . . . . .	89	89	12
<b>170.</b> (16) Équitation . . . . .		91	12
<b>171.</b> (17) Portage . . . . .	91	93-94	123-12
<b>172.</b> (132) Jeux, divertissements. . . . .	317	341	36

(Les mœurs et la morale.)

<b>173.</b> (9) Mœurs en général. . . . .	79-80	77-80	105-110
<b>174.</b> (104) Tabous . . . . .	259	301-302	31
<b>175.</b> (114) Morale . . . . .	281	311-312	331-336

Pour les mœurs des divers phénomènes spéciaux, voir les numéros des titres de la troisième division C : I, II, III, IV, VI, VII (mœurs économiques, génésiques, esthétiques, idéologiques, juridiques et politiques) . .

VI. — LE PHÉNOMÈNE JURIDIQUE.

(Droit civil.)

<b>176.</b> (166) Droit civil personnel et réel. . . . .		393	437
<b>177.</b> (151) Propriété des meubles . . . . .	343	371	411-412

MANGBETU (CONGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (Post. Angl.-Egyp.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
441-448	287	465-478	321	389-390	—	—
449-450	287	479	321	391	—	—
301-302	159	261	211	263	149	263-264
143-144	63	125	63	123	47	87
145	65-68	127-132	63	123	47	89-95
303	159	261	213	263	151	265
305	161		213	265	153-154	267
307-308	163-166	263	213	267-269	157-160	273-277
127-128	55-56	117	49-51	115-116	39	73-74
133	59	121	53	119	43	79
135	59	121	55	119	43	79
137	61	121	57	119	45	81
139	61	121	59	121	45	83
139	63		59	121	—	85
141-142	63	123-124	61-62	123	47	85
427	277	451-453		377-378	431-433	
123-125	53-54	111-115	45-47	113-114	—	71
371	211-212	333	273	319	237-238	
381-382	221-223	363	283-285	329-330	251-253	
483	329	519	351-352		509-513	
461	301	487-488	329	407	479-480	

	BANGALA (CONGO BELGE)	MAYOMBE (CONGO BELGE)	BASONGE (CONGO BELGE)
	Pages.	Pages.	Pages.
178. (152) Propriété des immeubles . . . . .	345	371	413
179. (153) Nature de la propriété . . . . .	347-348	373	445
180. (91) Propriété familiale. . . . .	235		283-284
181. (154) Limites des propriétés . . . . .	349	375	417-418
182. (155) Origine de la propriété et du droit de propriété . . . . .	351		
183. (160) Droit sur les choses trouvées . . . . .		377	423-424
184. (159) Droit de chasse, de pêche, d'abatage, de cueillette . . . . .		377	421
185. (161) Succession . . . . .	355	379	425
186. (167) Droit civil relatif aux contrats . . . . .	373-377	395-398	437
187. (157) Location. . . . .		377	421
188. (158) Usufruit . . . . .			421
189. (156) Domaine public. . . . .	353	377	419-420
(Droit pénal.)			
190. (168) Droit pénale. . . . .	379-381	399	439-440
191. (169) Procédure pénal . . . . .	383-385	401-406	441-443
192. (170) Droit d'asile. . . . .	387		445

VII. — LE PHÉNOMÈNE POLITIQUE.

(Intérieur.)

193. (176) Organisation politique distincte de la famille . . . . .	397	413	457
194. (181) Le système politique . . . . .	407	423	475-481
195. (177) Le chef . . . . .	399-401	415-418	459-466
196. (178) Les assemblées. . . . .	403-406	419	467-472
197. (180) Officiers inférieurs. . . . .	407	421	473
198. (179) Associations secrètes . . . . .			473
199. (183) Situation politique des étrangers . . . . .		425	483

(Extérieur.)

200. (184) Relations pacifiques . . . . .	411	427-428	485-486
201. (185) Relations guerrières . . . . .	413-422	429-431	487-502
202. (186) Contact avec les civilisés. . . . .	423-433	433-448	503-542

ANGBETU NGO BELGE)	WAREGA (CONGO BELGE)	ABABUA (CONGO BELGE)	KUKU (POM. angl.-égypt.)	MANDJA (CONGO FRANÇ.)	BAHOLOHOLO (CONGO BELGE)	BALUBA (CONGO BELGE) TOME I.
Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.	Pages.
463	301	488	329	407	481	
463	303-304	489-492	331-332	407	481	
339	191	307	243	225	203	345-446
465	305	493	333	409	483	
467	305	495	335-336	—	485	
471	309	501	343	—	495	
469	307	499-500	341-342	—	495	
473	309	503-507	343-345	411	497	
483	329	—	353-354	419-420	509-513	
467	307	497	339	411	489-490	
467	307	497	339	—	491	
467	305	495	337-338	409	487	
485-486	329	521-527	355-358	421	515-516	
487-490	331-333	529-534	359-360	423	517-522	
491	335	535	361	—	523	
503	339	549-556	369	431-435	539	
521	345	569		445-446	549-551	
505-516	341-342	557-563	371-373	437-439	541-543	
517-518	343	565	375	441	545	
519-520	345	569	375	443	547	
	343	567			547	
525	347	571	377	447	555	
527-528	349	573-574	—	449-450	557	
529-542	351-354	575-583	379-381	451-474	559-564	
543-562	355-359	585-590	383-387	475-511	565-578	



# TABLE DES MATIÈRES



	Pages.
<b>Introduction générale.</b> . . . . .	I-XII
<b>I. Introduction des Bangala.</b> — Comment la collection des Monographies ethnographiques se rattache au mouvement ethnographique et sociologique créé par le Congrès mondial de Mons (1905). — La Commission ethnographique internationale et son activité. — Le <i>Questionnaire</i> adopté pour l'enquête ethnographique tant verbale que bibliographique et iconographique. — La méthode de classification appliquée à la Monographie des Bangala. — La méthode de la publication et ses avantages . . . . .	II-10
<b>II. Introduction des Mayombe.</b> — Tandis que les Bangala sont des gens du « fleuve », les Mayombe sont des gens de la « forêt ». — Pour la Monographie des premiers, prépondérance des renseignements bibliographiques ; pour celle-ci, prépondérance de l'enquête orale. — Pourquoi plus de développements ont été donnés aux fiches 2 et 186, traitant respectivement du milieu social et du contact avec les civilisés. — Utilisation des Monographies par une politique rationnelle de civilisation. — Les titres des collaborateurs de l'enquête orale . . . . .	II-22
<b>III. Introduction des Basonge.</b> — Cette peuplade nous est connue à trois périodes de son histoire, par des témoignages autorisés : avant les esclavagistes, pendant la campagne arabe, aujourd'hui. — Ce sont des gens de la « brousse ». — La comparabilité des renseignements publiés dans les trois premières Monographies est facile et évident. —	

	Pages
L'expérience répond de façon satisfaisante à trois objections faites à la collection ethnographique; les citations à objets multiples; la question des langues; la mesure dans les citations relatives aux nos 2 et 186. — Le problème des contradictions entre les témoignages; les avantages de la solution appliquée. — La personnalité éminente des collaborateurs de la Monographie . . . . .	23-36
<b>IV. Introduction des Mangbetu.</b> — Ce sont les meilleurs constructeurs de l'Afrique centrale et les plus habiles forgerons de l'Uele et de l'Aruwimi. — Comment se présentent dans cette société nègre supérieure les phénomènes sociaux: l'économique, la génétique, l'esthétique, l'idéologie, la morale, le droit, la politique. — L'inventaire de nos connaissances sur les Mangbetu. — Les collaborateurs de la Monographie . . . . .	37-48
<b>V. Introduction des Warega.</b> — C'est une peuplade de la « grande forêt équatoriale ». — Biographie de l'auteur principal de la Monographie. — Comment se présentent les facteurs essentiels de la société waregaise: le territoire et la population. — Considérations relatives: 1 <sup>o</sup> à l'organisation de la famille; 2 <sup>o</sup> à la hiérarchie sociale. — Synthèse des cinq Monographies publiées jusqu'ici . . . . .	49-66
<b>VI. Préface des Kuku.</b> — L'œuvre ethnographique à l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles (1910). — C'était un essai du Musée ethnographique de demain, dans lequel le visiteur doit pouvoir trouver, à côté des objets rassemblés systématiquement dans une représentation évocatrice de la vie, <i>tout ce qu'on sait</i> sur l'ensemble de ces objets et sur chacun d'eux, sur le peuple qui s'en sert et sur la civilisation qu'ils exprimèrent . . . . .	67-71
<b>I.</b> La documentation bibliographique et monographique des nègres d'Afrique: les sources; les cinq classifications: alphabétique par noms d'auteurs, alphabétique par noms de peuplades, alphabétique par noms de régions, systématique suivant les numéros du <i>questionnaire</i> , systématique suivant une formule sociologique déterminée; l'exposition du salon de Bruxelles: le but de la collection exposée et ses caractères, les noms des collaborateurs, les Monographies parues, le catalogue Halkin annuel	

des ouvrages d'ethnographie parus. Discours du président du jury des sciences de l'Exposition de Bruxelles. . .

71-83

2. Le Musée moderne d'ethnographie, par exemple, des nègres africains : 1° Une partie des locaux est affectée aux expositions des peuplades africaines les plus typiques au point de vue de l'originalité de la race et du milieu ; dans chaque salle, les objets relatifs à la peuplade choisie seraient toujours groupés dans le même ordre, le plus scientifique et le plus clair possible. L'Exposition de Bruxelles était consacrée aux Fang, la plus nombreuse peut-être des peuplades africaines. — 2° Une partie des locaux est attribuée aux expositions sociologiques, aux expositions d'institutions sociales, si l'on veut, mais toujours dans le même ordre, permettant le mieux la comparaison des peuplades exposées entre elles. A Bruxelles, on avait choisi le phénomène social le plus difficile, le phénomène religieux chez les Fang : 1) Totem ; 2) Mânes ; 3) Sociétés secrètes ; 4) Dieu. (Les trois premières catégories comportaient chacune la classification suivante : croyances, cultes et rites, magie, sacerdoce, vie future). . . . .

83-98

L'inscription finale portait : « Si l'on représentait dans un musée spécial (de la manière employée ici pour les Fang et pour le phénomène religieux) chacun des phénomènes sociaux ; si l'on agissait ainsi pour les peuplades-types de l'Afrique, de l'Australie, de l'Asie, de l'Amérique, de manière que chaque phénomène (documentation et objets) pût être comparé dans son ensemble et dans chacune de ses divisions ; on aurait réalisé le musée-type sociologique, colonial et ethnographique » . . . . .

99-100

VII. Introduction des Kuku. — Habitat : l'enclave du Lado ; peuplade de la « savane ». — Caractères de la société Kuku. — La biographie de l'auteur principal de la Monographie . . . . . , . . . . .

100-104

VIII. Introduction des Ababua. — Pour remédier aux défauts de la rédaction de certaines questions du *Questionnaire*, et pour préciser le contenu de toutes, M. le professeur Halkin publie un commentaire autorisé de ce questionnaire sous le titre : *Cours d'ethnographie et de géographie ethnographique* ; portée de ce travail. — Afin de donner suite au vœu unanime

du Congrès mondial de mars (1905) relatif au relevé annuel complet et critique des livres et des brochures, des articles de revues surtout, d'ordre ethnographique qui paraissent dans n'importe quel pays, M. le professeur Halkin a publié dans le <i>Mouvement sociologique international</i> un premier essai, qu'il soumet à l'appréciation du monde savant. L'ordre du groupement des renseignements est celui du questionnaire ethnographique, de la <i>Collection des Monographies ethnographiques</i> , du <i>Répertoire ethnographique général</i> (classification quatrième). — M. Halkin, ayant publié une Monographie des Ababua, il y a quatre ans, permet, en publiant celle-ci, de mesurer le chemin parcouru. — Les collaborateurs. . . . .	105-118
<b>IX. Introduction des Mandja.</b> — Pourquoi la plupart des Monographies précédentes se rapportaient à des peuplades de possessions congolaises ou belges. — L'attitude de Léopold II, Souverain de l'Etat Indépendant du Congo et Roi des Belges. — L'œuvre ethnographique obtient la plus haute récompense à la section des sciences de l'Exposition International et Universelle de Bruxelles (1910). — Raisons du tour de faveur accordé à la publication de la Monographie des Mandja, peuplade des possessions françaises : la personnalité scientifique du principal collaborateur ; l'attitude du Gouvernement français ; la portée civilisatrice de cette monographie (l'étude du portage). . . , . . . , . . .	119-138
<b>X. — Préface des Baholoholo.</b> — La classification cinquième du <i>Répertoire ethnographique</i> est un exemple d'application d'une formule sociologique déterminée. — Rapports entre cette classification cinquième et la classification quatrième, basée sur l'ordre du <i>Questionnaire</i> ethnographique. — I. Ce qu'est notre classification systématique sociologique. — II. Réponse aux objections . . . . .	139-156
<b>XI. Introduction des Baholoholo.</b> — Une peuplade riveraine du Tanganika. — Cette Monographie est l'œuvre exclusive d'un seul observateur. — Sa portée sociologique et civilisatrice : une peuplade qui meurt . . . . .	157-164
<b>XII. Préface au premier volume des Baluba.</b> — Application à la civilisation des nègres de l'Afrique Centrale de la documentation ethnographique.	

	Pages.
<b>Introduction.</b> — Comment naquit l'Ecole mondiale et le Répertoire ethnographique des nègres africains. — Idées de Léopold II sur le progrès de la civilisation en Afrique. — L'exemple de l'Amérique. — L'œuvre du Congrès mondial de Mons en 1905. — Plan de l'étude actuelle . . . . .	165-171
<b>1. Considérations générales.</b> — Les sociétés nègres africaines résultent de la combinaison du milieu physique et de la population. — Fausseté des méthodes révolutionnaires de civilisation; la vérité est dans les méthodes évolutives. — L'opinion de Booker Washington. — Politique de domination ou politique indigène? . . . . .	171-177
<b>2. Territoire.</b> — Aspect et ressources du Congo belge . . .	177-179
<b>3. Population.</b> — Les Bantous, les Azandés, les Pygmées. Situation des peuplades à l'arrivée des blancs. Aujourd'hui. Ces nègres sont-ils des sauvages? — des dégénérés? . . .	179-184
<b>4. Le phénomène économique.</b> — <i>a) La Culture des plantes vivrières</i> : Position de la question et son importance. Les conclusions de l'Association française pour l'avancement des sciences (40 <sup>e</sup> session). Les erreurs courantes. Les mesures qui s'imposent. — <i>b) Comment amener le noir au travail régulier et progressif?</i> L'esclavage. La contrainte directe, employée par le Portugal et l'Angleterre. La contrainte indirecte. La préférence doit être réservée aux procédés dits psychologiques. Témoignages de Girault, de Janssens, etc. L'obstacle de la mentalité nègre et sa paresse : M <sup>re</sup> Roelens. La question des besoins à exciter. Le climat. — L'importance de la solution de l'école, de l'armée, etc.; le métier le plus important : l'agriculture; analyse critique des quatre solutions du P. Vermeersch à la Société d'Economie sociale de Bruxelles. Les autres solutions : Le marché, l'achat des récoltes, les postes et les fermes, etc. Nécessité de commencer l'œuvre par les élites. — Attention aux préjugés : la femme et l'esclave font souvent le travail agricole . . . . .	184-210
<b>5. Le phénomène idéologique.</b> — Position de la question. L'ignorance régnante. Le salon de l'ethnographie dans la section des Sciences à l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles en 1910; le phénomène religieux. Le	

	Pages.
Dieu unique des Africains. — Double conclusion : A) Nécessité pour nos agents coloniaux de connaître la mentalité religieuse des noirs non seulement pour ne pas froisser inutilement les consciences, mais encore pour savoir quels usages contraires à l'humanité il faut condamner. B) La meilleure méthode d'évangélisation pour nos missionnaires ; deux exemples : la notion de Dieu et celle de l'âme humaine. . .	210-224
6. Conclusions. — 1. Possibilité et nécessité d'étendre ces études. — 2. Nécessité et moyens de faire pénétrer les renseignements dans tous les milieux sociaux de notre pays. — 3. Nécessité et urgence de l'école mondiale, la grandiose conception scolaire de Léopold II . . . . .	224-232
XIII. Table coordonnée des matières d'après l'ordre du Questionnaire et des Monographies . . . . .	233-249
XIV. Table coordonnée des matières d'après la formule sociologique choisie à titre d'exemple . . . . .	251-269





01

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

GN  
645  
084

Overbergh, Cyrille van  
Les negres d'Afrique

# Collection de Monographies Ethnographiques

PUBLIÉE PAR CYR. VAN OVERBERGH

*Ont paru :*

I. **LES BANGALA**, par M. Cyr. VAN OVERBERGH avec la collaboration de M. Ed. DE JONGHE.

II. **LES MAYOMBE**, par M. Cyr. VAN OVERBERGH avec la collaboration de M. Ed. DE JONGHE.

III. **LES BASONGE**, par Cyr. VAN OVERBERGH.

IV. **LES MANGBETU**, par M. Cyr. VAN OVERBERGH, avec la collaboration de M. Ed. DE JONGHE.

V. **LES WAREGA**, par le Commandant DELHAISE, avec une préface de M. Cyr. VAN OVERBERGH.

VI. **LES KUKU**, par M. VANDEN PLAS, avec une introduction et une préface de M. Cyr. VAN OVERBERGH.

VII. **LES ABABUA**, par M. HALKIN, avec la collaboration de M. VIAENE, avec une introduction de M. Cyr. VAN OVERBERGH.

VIII. **LES MANDJA**, par M. GAUD, avec la collaboration de M. Cyr. VAN OVERBERGH, avec une introduction de M. Cyr. VAN OVERBERGH.

IX. **LES BAHOLOHOLO**, par M. R. SCHMITZ, avec une introduction et une préface de M. Cyr. VAN OVERBERGH.

X. **LES BALUBA** (Première partie), par le R. P. COLLE, des Pères Blancs d'Afrique, avec une introduction et une préface de M. Cyr. VAN OVERBERGH.

*Sous presse :*

XI. **LES BALUBA** (Deuxième partie).

XII. **LES BAYAKA**

XIII. **LES FAN**

XIV. **LES PYGMÉES**

XV. **LES BAKUBA**

Le prix de l'exemplaire est fixé à 10 francs.

Le prix pour les souscripteurs de la *Collection des Monographies Ethnographiques*, 7 fr. 50. Chaque nouvelle fiche complémentaire sera fournie aux souscripteurs qui la désirent, au prix de 10 centimes.

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 13 04 19 01 012 9